UNIVERSITATEA DIN PITEŞTI
FACULTATEA DE LITERE

STUDII
DE
GRAMATICĂ CONTRASTIVĂ

Nr. 26/ 2016

EDITURA UNIVERSITĂŢII DIN PITEŞTI

COMITET ŞTIINŢIFIC/COMITÉ SCIENTIFIQUE/ SCIENTIFIC COUNCIL BOARD

Laura BĂDESCU, Universitatea din Piteşti, România
Nadjet CHIKHI, Universitatea din M'sila, Algeria
Laura CÎŢU, Universitatea din Piteşti, România
Jean-Louis COURRIOL, Universitatea Lyon 3, Franţa
Salam DIAB-DURANTON, Universitatea Grenoble Alpes, Franţa
Dan DOBRE, Universitatea din Bucureşti, România
Ştefan GĂITĂNARU, Universitatea din Piteşti, România
Laurent GAUTIER, Universitatea din Burgundia, Franţa
Joanna JERECZEK-LIPIŃSKA, Universitatea din Gdańsk, Polonia
Lucie LEQUIN, Universitatea Concordia, Montréal, Canada
Milena MILANOVIC, Institutul de Limbi Străine, Belgrad, Serbia
Stephen S. WILSON, City University, Londra, Anglia
Adriana VIZENTAL, Universitatea Aurel Vlaicu din Arad, România

COMITET DE LECTURĂ/ COMITÉ DE LECTURE/PEER REVIEW COMMITTEE 2016

Jean-Paul BALGA, Universitatea din Maroua,Camerun
Joachim N'DRE DAMANAM, Universitatea Bouaké, Coasta de Fildeş
Salam DIAB-DURANTON, Universitatea Grenoble Alpes, Franţa
Alina GANEA, Universitatea Dunărea de Jos din Galaţi
Emilia HILGERT, Universitatea din Reims, Franţa
Cristina ILINCA, Universitatea din Piteşti, România
Fabrice MARSAC,Universitatea din Opole, Polonia
Adina MATROZI, Universitatea din Piteşti, România
Laura PINO, Universitatea Saint-Jacques-de-Compostelle, Spania
Frédéric SHEHADEH, Universitatea Paris-Sorbona Paris 4, Franţa
Florinela ŞERBĂNICĂ, Universitatea din Piteşti, România
Mohammad Ahmad THAWABTEH, Universitatea Al-Quds, Ierusalim, Teritoriile Palestiniene Ocupate
Cristina UNGUREANU, Universitatea din Piteşti, România
Marinela VRĂMULEŢ, Universitatea Ovidius din Constanţa

DIRECTOR REVISTA/ DIRECTEUR DE LA REVUE/ DIRECTOR OF THE JOURNAL

Laura CÎŢU, Universitatea din Piteşti, România

REDACTOR-ŞEF /RÉDACTEUR EN CHEF/ EDITOR IN CHIEF

Cristina ILINCA, Universitatea din Piteşti, România

COLEGIUL DE REDACŢIE/COMITÉ DE RÉDACTION/EDITORIAL BOARD
Ana-Marina TOMESCU, Universitatea din Piteşti, România
Raluca NIŢU, Universitatea din Piteşti, România
Ana-Maria IONESCU, Universitatea din Piteşti, România
Silvia BONCESCU, Universitatea din Piteşti, România

ISSN-L: 1584 – 143X
e-ISSN: 2344-4193
revistă bianuală/revue biannuelle/biannual journal

Revistă acreditată categoria C CNCS
Revue accréditée catégorie C par le Conseil National Roumain de la Recherche Scientifique
Accredited by the Romanian National Research Council, category C

FACULTATEA DE TEOLOGIE, LITERE, ISTORIE ŞI ARTE
Str. Gh. Doja, nr. 41, Piteşti, 110253, România; Tel. / fax : 0348/453 300
Persoană de contact/personne de contact/contact person: Cristina ILINCA
studiidegramaticacontrastiva@yahoo.com;
http://www.studiidegramaticacontrastiva.info

Editura Universităţii din Piteşti
Târgul din Vale, 1, 110040, Piteşti, Romania
Tél.: +40 (0)348 453 116; sorin.fianu@eup.ro

CUPRINS

GRAMATICĂ CONTRASTIVĂ

Benjamin Odi Marcellin **Don**
Abidjan, de la pratique du français à la naissance de variétés locales de français: un cas d'insécurité linguistique généralisée / 7

Sia Modeste **Gnato**
L'emploi du lexeme «la» en Côte d'Ivoire : statut syntaxique et valeurs discursives / 17

Lorng François **Memel**
La modulation tonale dans les structures syllabiques du krobou (langue kwa de Côte d'Ivoire) / 27

Nicoleta Florina **Mincă**
An Approach to the Use of Personal Pronouns in English and Romanian / 34

Kallet Abréam **Vahoua**
Aperçu des expressions singulatives en bété / 41

Konaté **Yaya**
Les déterminants du verbe en dioula, langue mandé nord de la Côte d'Ivoire / 52

TRADUCTOLOGIE

Luisa **Messina**
L'interculturalità nella favolistica di Antoine-François Chevrier / 59

Andreea **Moise**
English Nouns Often Confused in Romanian / 66

VARIA

N'guessan Konan **Lazare**
Représentations sémantiques de vieux père, vieille mère en milieu ivoirien / 74

ABIDJAN, DE LA PRATIQUE DU FRANÇAIS À LA NAISSANCE DE VARIÉTÉS LOCALES DE FRANÇAIS : UN CAS D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE GÉNÉRALISÉE[1]

Résumé: *La pratique du français, sur le territoire abidjanais, fait naître chez la population des sentiments d'insécurité linguistique du fait qu'elle se rend compte des différences de niveaux de locution dans les productions langagières des uns et des autres. Plusieurs sources et manifestations de ce phénomène sont perceptibles dans la ville et semblent être liées à l'appropriation de cette langue par les populations ivoiriennes et à son adaptation aux réalités sociolinguistiques du pays. Dans cet article, nous nous proposons de vérifier ce lien par l'identification de ces sources et manifestations au travers d'activités linguistiques et par la mise à contribution de réalités sociolinguistiques qui prévalent dans la capitale.*

Mots clés*: variétés de français, insécurité linguistique, corrélation, généralisation*

Abstract**:** *The practice of French in the territory of Abidjan gives rise to feelings of linguistic insecurity in the population because it is aware of the different levels of locution in the linguistic productions of each other. Several sources and manifestations of this phenomenon are perceptible in the city and seem to be linked to the appropriation of this language by the Ivorian populations and its adaptation to the sociolinguistic realities of the country. In this article, we propose to verify this link by identifying these sources and manifestations through linguistic activities and by taking advantage of the sociolinguistic realities prevailing in the capital.*

Keywords: *French varieties, linguistic insecurity, interrelationship, generalization*

Introduction

Des dispositions politiques et sociolinguistiques en Côte d'Ivoire ont contribué à faire du français une langue incontournable à l'avenir prodigieux. Mais ce statut du français ne s'est pas constitué sans heurts dans un environnement où les substrats linguistiques des langues souches locales restent vivaces même s'ils sont en passe d'être supplantés. Abidjan est un parfait reflet de cette situation sociolinguistique qui prévaut dans le pays. Le français y connait un emploi vulgarisé. Ce qui a pour effet de susciter des locuteurs français, certes, mais des locuteurs d'un français à la substance "ivoirisée" dans lequel hésitation, reformulation, refoulement d'idée, ralentissement du rythme de parole et hypercorrection sont faits courants. Ces agissements traduisent une absence de maîtrise de la langue qui plonge le locuteur dans ce qu'il est convenu de nommer insécurité linguistique (IL). Bien plus qu'un phénomène éphémère et isolé, l'IL se ressent au niveau d'une frange importante de la population abidjanaise.

Y a-t-il un rapport de cause à effet entre la pratique du français à Abidjan et la généralisation de l'insécurité linguistique ?

Après avoir défini l'insécurité linguistique (1), notre raisonnement nous mènera à décliner une brève présentation de l'organisation sociolinguistique et démographique de la Côte d'Ivoire (2). Par la suite, nous établissons une corrélation entre l'usage du français et

[1] Benjamin Odi Marcellin **Don**, Université Félix Houphouët-Boigny
Odidon05@gmail.com

l'insécurité linguistique par identification des sources et manifestations du dit phénomène (3).

1- Définitions

En récupérant la notion de l'IL[1], Labov (1976) va la généraliser et en faire un champ d'étude pour la sociolinguistique. Selon Hafez (2006, 1) « *Labov appartient à l'école variationniste qui postule pour l'existence d'une relation causale entre traits sociaux et structures linguistiques* ». Sous l'influence de cette appartenance et sous celle du structuralisme européen, il donne une première définition de l'IL qu'il dit se traduire chez les locuteurs par « *une très large variation linguistique au sein d'un contexte donné, par un effort de conscience de correction et enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité.* »[2]. Pour lui, la notion est donc constituée par le rapport entre un jugement de normativité (l'usage correct selon le locuteur) et une auto-évaluation (l'usage personnel selon le locuteur).

Partant de ce constat, la notion d'insécurité linguistique est envisagée sous plusieurs angles et dans diverses disciplines[3]. De la linguistique à la sociolinguistique, en passant par la psycholinguistique et la psychologie, plusieurs définitions du phénomène ont été données. Ainsi, selon Swiggers (1993), l'insécurité linguistique est un sentiment socialisé d'aliénation, d'une part par rapport à un modèle qu'on ne maîtrise pas/plus, d'autre part par rapport à sa propre production qu'on veut refouler ou forclore. Quant à Francard (1997, 171), il la définit comme *« la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* ». Pour Calvet (1993, 50) « *il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* ».

A l'analyse de toutes ces définitions, nous estimons pour notre part que l'insécurité linguistique procède d'un état de malaise qui résulte de la comparaison (à chaque prise de parole) de son parler avec le parler dit légitime et qualifié de norme et du complexe d'infériorité qui s'en suit. En Côte d'Ivoire, certaines dispositions sociolinguistiques et démographiques sont facteurs de l'émergence des sentiments d'insécurité linguistique. Elles se présentent comme suit.

---

[1] Ce concept a été développé pour la première fois par Haugen qui le présentait comme une situation d'insécurité vis-à-vis de la norme. HAUGEN, E., (1968), *Schizoglossia and Linguistic Norm*, in *Georgetown University Round Table, Selected Papers on Linguistics 1961-1965*.Georgetown University School of language and Linguistics, pp. 203-209.

[2] Labov, W. (1972), *Sociolinguistic Patterns*, ouvrage consulté en traduction : *Sociolinguistique*, (1976), Paris, Editions de Minuit, 1976, p.p. 187-188.

[3] Nous pouvons illustrer nos dires par les travaux suivants : P Bourdieu (1982) a étendu l'IL au lexique et à la syntaxe. Gueunier, E. Génouvrier et A. Khomsi (1978) parlent d'IL dans des situations de langue en contact. En 1993/1994, dans les actes des colloques de Louvain-la-neuve, Cécile Canut et A. Bretegnier étendent le champ de l'IL à l'interdisciplinarité.

2- Brève présentation de l'organisation sociolinguistique et démographique de la Côte d'Ivoire

Le paysage linguistique de la Côte d'Ivoire est partagé entre le français, les langues souches locales et les variétés de français nées du contact de ces langues en présence. Le français est parlé en majorité dans les grandes agglomérations et dans quelques villes de l'intérieur, chefs-lieux de région. Mais il y est fortement concurrencé par les différentes variétés elles-mêmes très influencées par les langues locales. Cependant, dans les petites villes, la tendance est encore à l'utilisation de la langue locale, le français n'étant utilisé qu'à raison de situations liées à l'administration, à l'école, au commerce ou au transport. Au plan de la démographie, on note une forte concentration de la population dans les grandes villes quoiqu'une partie non négligeable de la population demeure dans les zones rurales. Ces populations, qu'elles soient en ville ou en zone rurale, elles vivent dans un environnement multilingue dans lequel le français et ses variétés qui ont toutes pris naissance dans la capitale économique occupent une place de choix.

2.1. Les langues qui rythment les interactions linguistiques à Abidjan

En se basant sur leur fonction sociale, on peut catégoriser les langues en usage à Abidjan en trois : le français, les variétés du français et les langues souches locales.

2.1.1. Le français, la seule véritable langue véhiculaire

La situation linguistique de la Côte d'Ivoire est telle qu'aucune langue locale n'a pu émerger et s'imposer comme véhiculaire. Dès lors, le français se présente comme la seule à même de réaliser l'unité linguistique indispensable à toute société. Son statut, le français l'a hérité de la période coloniale à la fin de laquelle il a été érigé en langue officielle. Comme conséquence de cette officialisation, le français est devenu la seule langue de l'administration et la seule langue d'enseignement. Il est ainsi utilisé dans divers domaines d'activité (on pourrait dire dans la totalité des domaines d'activité). Notamment, dans les rapports entre personnes lettrées l'ayant appris de façon institutionnelle et faisant usage d'une certaine norme qu'on peut qualifier d'endogène. Mais il est surtout utilisé dans les rapports entre personnes lettrées et personnes pas ou peu lettrées ou entre personnes pas lettrées tout simplement. On peut comprendre, dans ces configurations où les individus en interaction ont des niveaux de locution très éloignés, que la pratique du français, quoiqu'étant vulgarisée, connait un effritement. Au surplus, on peut également s'attendre à ce que des interlocuteurs prennent conscience de la différence de niveau de locution faisant ainsi le lit à une insécurité linguistique dont le palliatif pourrait se retrouver dans l'emprunt des structures grammaticales et du lexique des langues locales.

2.1.2. Les langues locales, une interférence notable dans le français abidjanais

Pour l'essentiel, trois langues locales influencent la pratique du français à Abidjan. Il s'agit du dioula, du baoulé et du bété. Cette influence se manifeste, non seulement, par des interférences de structures avec très souvent une transposition pure et simple des structures grammaticales de ces langues dans des discours français, mais surtout, par un fort taux d'emprunt lexical aux langues locales. Le dioula, fort de son statut, est la langue qui interfère le plus dans le français. En effet, le dioula est la langue de commerce par excellence et ses locuteurs natifs comptent parmi les plus nombreux dans la capitale. Il est, par ailleurs, utilisé par une frange importante de la population, y compris celle ne l'ayant

pas comme langue maternelle. Selon des experts[1], le dioula viendrait en seconde position après le français et serait la plus apte des langues ivoiriennes à servir de véhiculaire au plan national.

Le baoulé quant à lui, est une langue qui, originellement, est parlée dans le centre du pays. Même s'il n'a pas le même rayonnement que le dioula, il fait partie des langues les plus parlées et les plus répandues en Côte d'Ivoire. Ce statut, il le doit à l'origine socioculturelle de ses locuteurs. En effet, les baoulés sont un peuple de cultivateurs. Pour mieux exercer leur activité, ils ont migré sur l'ensemble du sud forestier du pays, à la recherche de terres arables, celles du centre étant moins propices. Signalons que le sud forestier de la Côte d'Ivoire recouvre près de la moitié de la superficie du pays et qu'il en comprend plus de la moitié de la population totale. Les contacts nés du voisinage entre locuteurs baoulés et locuteurs d'autres langues a permis au baoulé d'étendre sa sphère de rayonnement et d'être compris par d'autres personnes non baoulés. En revanche, il a amené certains locuteurs baoulés à s'exprimer dans une langue comprise de tous (en l'occurrence le français), générant de potentielles interférences linguistiques.

Localisé dans le sud-ouest du pays, le bété aussi est une langue locale dont la pratique dépasse sa sphère géographique d'origine. C'est le plus grand groupe ethnique de la famille linguistique KRU[2] et ses locuteurs sont très nombreux à Abidjan. Le bété tire son importance (entre autres raisons) de son statut de langue source du zouglou[3], une musique très populaire en Côte d'Ivoire. A partir des années 1990, l'ascension du zouglou constitue, en quelque sorte, une promotion des expressions bétés dans le parler des abidjanais.

Comme on peut le noter, ces trois langues nationales sont très vivaces. Ce serait donc un euphémisme que d'avancer qu'elles ont un impact sur le français des populations abidjanaises et que cela a fortement contribué à l'émergence de variétés locales du français.

2.1.3. Les variétés locales du français, fruit de la forte poussée sociale

Dans un environnement marqué par plusieurs réalités linguistiques, la nécessité de parler français du fait de son statut favorise l'émergence de normes endogènes et de variétés locales. Cette réalité va conduire les populations soucieuses d'une intégration sociale réussie à "inventer" (très souvent de manière inconsciente) leur(s) français. Certains de ces français, à force de pratique, ont intégré le quotidien des populations au point de constituer des variétés locales du français. On en dénombre trois qui sont : l'ivoirien cultivé (IC), le Français populaire d'Abidjan (FPA) et le nouchi. En évitant d'entrer dans des débats sur l'existence de critères de définition des variétés locales, nous exposons ici les principales particularités de ces variétés.

La première caractéristique qu'on reconnaît à l'IC est qu'il est parlé par l'élite ivoirienne. On entend par élite les populations dites lettrées, notamment les hauts cadres et agents de l'administration, les enseignants, les étudiants de niveau supérieur. Cette

---

[1] Téra dira à ce propos que « *le dioula est avec le français, la langue la plus commune en Côte d'Ivoire* ». Tera, K. (1984). *Le dioula de Côte-d'Ivoire, expansion et développement*. Cahiers ivoiriens de recherches linguistiques n° 20, Abidjan, p. 5-31.

2 En Côte d'Ivoire, quatre grandes familles de langue se partagent l'espace linguistique. Ce sont les familles linguistiques KWA, GUR, KRU et MANDE.

[3] Le zouglou est une musique urbaine née dans les cités universitaires avec pour objectif de dénoncer les mauvaises conditions des étudiants. A l'origine, on l'appelait "ambiance facile" et il se pratiquait au son des rythmes traditionnels bétés avec des instruments de music rudimentaires.

caractéristique principale laisse supposer que cette frange de la population use du français normatif à tout point de vue, du moins dans sa majorité. Mais en l'occurrence, cela n'est pas forcement juste car, outre cet aspect sociologique, l'IC présente des caractéristiques morphosyntaxiques, énonciatives et même phonétiques et phonologiques propres qui s'écartent de celles dites normatives. Le FPA (Français Populaire d'Abidjan) est un parler propre aux masses populaires d'Abidjan. D'abord appelé petit nègre, petit français, français de Treichville, français de moussa[1] puis FPA, ce parler qui a pris ses racines dans la capitale économique, c'est-à-dire à Abidjan, s'est, par la suite, étendu à toute la Côte d'Ivoire. Le FPA n'est pas « *un français "mal parlé" et possède une phonétique, une morphosyntaxe et un lexique propre* » (Vonrospach, 1971, 664)[2].

Fort de son caractère instable, le statut du nouchi, ce parler profondément ancré dans les pratiques langagières des populations ivoiriennes, n'est pas clairement défini. Au départ, reconnu comme un parler propre aux déscolarisés et rejetés du tissu scolaire, le nouchi, aujourd'hui, a pris une proportion importante dans les habitudes ivoiriennes et ses locuteurs sont tout aussi nombreux que diversifiés. Il ne s'agit plus d'un parler confiné à Abidjan, la capitale économique, mais d'une réalité linguistique qui tout en s'étendant sur l'ensemble du territoire ivoirien, se particularise. Ce n'est pas, non plus, une extension du FPA, car, du point de vue des conditions qui ont favorisées sa naissance, notamment l'origine sociologique de ses locuteurs et sa fonction, le nouchi présente des particularités différentes. En effet, il a été créé par des personnes sorties du système scolaire et a certaines des caractéristiques fonctionnelles d'un argot ce qui n'est pas le cas du FPA.

Ces langues et variétés de langue font montre d'un dynamisme et d'une vitalité qui a des répercussions sur l'expression française à Abidjan. En dépit des différences liées surtout à des aspects sociologiques des différents locuteurs, elles partagent une même réalité, celle d'être fortement pratiquées dans la ville d'Abidjan.

2.2. Abidjan, ville cosmopolite et véritable laboratoire des langues

Pôle économique de la Côte d'Ivoire et de la sous-région ouest africaine, Abidjan attire des populations aussi bien autochtones qu'allochtones. Cet afflux massif de populations vers cette ville en a fait la plus peuplée du pays et l'une des plus cosmopolites d'Afrique (sur les 22 millions d'habitants de la Côte d' Ivoire, quatre résident sur le territoire abidjanais)[3]. A la recherche d'un mieux-être, elles arrivent dans la capitale économique ivoirienne naturellement avec leurs habitudes et particularités sociolinguistiques. On y assiste à un brassage des cultures et à de nombreux contacts entre langues qui se côtoient au quotidien. La nécessité d'intercompréhension entre populations crée celle de disposer d'un code su par tous, d'une langue véhiculaire qui serve de communication interethnique, voire intergroupe. Il est donc inventé une langue approximative, calquée sur le modèle de la langue cible (en l'occurrence le français), reflet de la pratique, de l'expérience et du substrat sociolinguistique des différents interlocuteurs. Dès lors, la diversité de ces expériences entraîne une floraison d'approximations de la langue cible et crée des variétés, du moins

[1] En référence à un magasine en bande dessinée dans lequel les acteurs font usage du français de CI.
[2]Vonrospach, JP. 1971. *Le français populaire d'Abidjan*. Actes du 8è congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale. Anales de l'Université d'Abidjan.
[3] Source : www.INS.CI . Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2016).

pour celles qui connaissent une certaine stabilité d'emploi[1]. Abidjan est donc le lieu de création de toutes les variétés du français de Côte d'Ivoire. Ainsi, à raison soit des origines sociolinguistiques, soit de la nature des besoins de communication ou soit de la volonté d'affirmation des interlocuteurs, les variétés du français de Côte d'Ivoire se créent à Abidjan et s'étendent à l'ensemble du pays et mêmes à des localités de certains pays environnants.

L'organisation sociodémographique à Abidjan met en relation plusieurs entités linguistiques. L'usage normatif du français, au côté de ces entités, connaît des effritements et suscite des insécurités linguistiques comme elles peuvent être constatées dans l'enquête ci-dessous.

3- Enquêtes statistiques et sociolinguistiques

Phénomène linguistico-social, l'insécurité linguistique peut être analysable au travers des communications et des circonstances qui l'entourent à la lumière de méthodes qualitatives et / ou quantitatives. Deux principales approches sont décrites par Hafez (2006, 2) pour la cerner. « *L'une établissant une corrélation entre les performances écrites / orales de l'informateur et sa propre auto-évaluation quant à la maîtrise de la langue évaluée et l'autre s'appuyant sur des discours épilinguistiques dans le cadre d'entretiens*». Nous pensons que, pour mieux appréhender le problème sur un échantillonnage aussi réduit que le nôtre, il convient de mettre à contribution les deux procédés qui, loin d'être exclusifs, se complètent en réalité.

Sous cette base, nous avons interrogé cent (100) informateurs regroupés en trois catégories :

- le groupe des travailleurs de la langue française (G1) constitué d'individus ayant le français pour outils de travail. Il s'agit d'enseignants, d'étudiants, d'élèves et de cadres de l'administration à qui s'impose la nécessité d'utiliser du français à un niveau de performance qui se rapproche relativement de la "norme" ;
- Le groupe des pratiquants du nouchi et du FPA (G2) composé de locuteurs de ces deux variétés réputées pour leur vivacité dans le parler des abidjanais ;
- le groupe "autres" (G3) constitué de personnes n'utilisant pas le français comme outils de travail et ne pratiquant ni le nouchi ni le FPA.

A ces informateurs, deux types d'exercice ont été proposés, à savoir un exercice de compétence et d'auto-évaluation comprenant des questions devant nous permettre d'analyser la performance de l'informateur et son auto-évaluation par rapport à la langue cible et un exercice d'activité purement linguistique nous permettant de cerner l'IL, en mettant l'informateur en situation réelle de communication dans le cadre d'un entretien.

L'exercice de compétence et d'auto-évaluation comprend trois séries de questions (**Q**):

Q1 : Le degré d'utilisation de la langue française

Quelle langue pratiquez-vous le plus ?

[1] Nous ne parlons pas d'autonomie car cette notion requiert « *une certaine homogénéité de la communauté linguistique, une bonne représentativité des locuteurs de cette communauté et l'existence d'une norme relativement indépendante des variations de discours* » (Kouadio, 1997, 9), critères dont nous ne pouvons affirmer l'existence dans les variétés du français de Côte d'Ivoire en l'état de nos connaissances.

Sur un total de 5, donnez une note au français, en vous basant sur son importance pour vous.

Q2 : L'auto-évaluation du niveau de langue par rapport à la norme en français

Pensez-vous parler le bon français ?

Vous êtes-t-il arrivé de souhaiter changer votre manière de parler français ? Pourquoi ?

Comment jugez-vous votre niveau de langue en français ?

Q3 : Attitudes adoptées devant une situation inconfortable d'énonciation

Vous arrive-t-il de craindre de parler français dans des endroits ? Pourquoi ?

Que faites-vous quand vous n'arrivez pas à trouver un mot français pour exprimer votre pensée ?

Quant à l'activité linguistique, elle consiste à soumettre à l'enquêté, pour correction, un énoncé erroné. Il devra d'abord relever les erreurs, s'il y en a, puis en proposer une correction. Cette activité se fait, en fonction de l'informateur, oralement ou par écrit.

Quatre réponses (**R**) probables ont été identifiées.

R1 : Faute relevée et bonne correction proposée

R2 : Faute relevée correction proposée erronée

R3 : Faute non relevée

R4 : Correction là où il n'en faut pas (hypercorrection)

Les résultats de l'enquête sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Tableau n° I : Compétence et auto-évaluation

	Q1			Q2					Q3			
	Français	Autres	Moyenne du degré d'importance	Bon	Moyen	Mauvais	Souhait de changer		Oui	Non	Attitude adoptée	
							Oui	Non			Conv*	Rien
G1 eff : 40	38	2	4.5/5	10	22	8	35	5	25	15	40	0
G2 eff : 40	20	20	4.8/5	2	10	28	30	10	23	17	11	29
G3 eff : 20	15	5	5/5	10	3	7	17	3	7	13	14	6

Les réponses des informateurs laissent, de prime abord, percevoir la prépondérance du français avec un nombre élevé (73%) d'individus dont le français est le premier choix de langue. Cette posture est confirmée par une cote d'importance moyenne très élevée de 4.7 sur 5 pour les trois catégories d'informateurs. Cependant, la plupart d'entre eux sont insatisfaits de leur niveau de langue en français (35 à niveau moyen et 43 à niveau mauvais) et expriment, à 82%, le désir de changer de manière de parler. Cette tendance est plus perceptible chez les informateurs du groupe G2. L'explication de ces choix peut se trouver dans les craintes dont plus la moitié des informateurs (soit 55) disent avoir eu pour s'exprimer dans certaines situations. Mais elle peut aussi se trouver dans le désir de 65 informateurs, dont la plupart appartient au groupe G1, de recourir à des méthodes conventionnelles d'apprentissage pour contourner certaines difficultés linguistiques auxquelles ils sont confrontés. Toutes ces attitudes dénotent un manque de confort linguistique qui plonge le locuteur dans une forme d'insécurité au moment de prendre la parole.

Tableau n° II : Activité linguistique

	R1	**R2**	**R3**	**R4**
G1 eff : 40	10	6	21	3
G2 eff : 40	0	2	38	0
G3 eff : 20	5	3	12	0

L'analyse du tableau n° 2 permet de constater que seulement 15% des informateurs interrogés ont pu déceler, puis corriger des erreurs. Il s'agit essentiellement d'informateurs du groupe G1 (10%) et du groupe G3 (5%). Quant aux informateurs du groupe G2, ils n'ont pu proposer de bonnes réponses même si 2% d'entre eux ont pu relever certaines erreurs. Cependant, les informateurs de ce groupe se sont singularisés au niveau de la réponse R3 pour laquelle 38% n'ont pu déceler la faute. D'ailleurs, cette réponse est celle qui laisse transparaître le plus d'inconfort chez l'ensemble des informateurs avec 21% pour le groupe G1 et 12% pour le groupe G3. Soit un total de 61% des informateurs qui n'ont pu relever les erreurs. Pour la réponse R4, seulement 3% des informateurs, tous du groupe G1, ont pu la donner. Nous ne pouvons donc pas affirmer l'existence d'attitudes relative à l'hypercorrection.

Toutefois, la non perception des fautes, l'absence de correction ou la proposition de corrections erronées viennent ainsi renforcer l'existence d'insécurité linguistique identifiée au travers de l'activité précédente. Il convient dès lors d'en définir les sources et les manifestations.

4- L'insécurité en question, sources et manifestations

La situation sociolinguistique à Abidjan telle qu'esquissée au titre 2 fait état de l'existence de potentielles sources d'insécurité linguistique. Les deux activités réalisées ci-dessus ont pu permettre de vérifier cette affirmation. Quelle que soit la nature de ces sources, elles sont fortement dépendantes de l'environnement du sujet parlant. Par conséquent, l'environnement est la principale source d'insécurité linguistique. L'évaluation de celui d'Abidjan nous a permis d'identifier trois autres sources d'insécurité linguistique.

La première concerne les populations majoritairement locutrices d'une langue souche locale qu'elles emploient très souvent comme véhiculaire. Cette population se retrouve dans tous les groupes, avec une prééminence dans le groupe G2. Quand elles sont amenées à parler français, elles prennent conscience de ce qu'elle considère comme un handicap et expriment un certain complexe, rassurées que le français qu'elles vont produire ne manquera pas d'être jaugé à "l'impitoyable" test d'opposition à la norme.

La seconde provient de la situation des populations locutrices des variétés locales du français (exclusivement dans le groupe G2). Conscientes de la variation linguistique que constitue leur français, elles savent aussi que celui-ci est confiné à une fonction qui le réduit

soit à un groupe (le nouchi par exemple), soit à une activité qui n'est pas forcément celle de la majorité de la population (le commerce par exemple)[1]. De manière consciente ou non, elles procèdent à une auto-évaluation de ce parler, qu'elles relèguent au second plan, suite à des comparaisons d'avec la norme, considérée comme supérieure.

La dernière est relative à la situation de ceux qui parlent français et qui l'ont comme outil de travail. Il s'agit d'élèves, d'enseignants, d'étudiants, d'agents des administrations privées et publiques (essentiellement dans le groupe G1 et quelques individus du groupe G3). Ceux-là sont perpétuellement à se contrôler, tiraillés entre un parler normatif tel qu'il leur a été (ou qui leur est) enseigné et un parler socialisé, façonné par l'environnement. Pour ces derniers, la connaissance qu'ils ont de la norme les place dans une insécurité linguistique. Car comme l'a affirmé Desabrais (2010, 60) « *l'insécurité linguistique s'amplifie avec le nombre d'années d'études à temps plein, alors qu'on pourrait s'attendre à ce qu'elle s'amenuise, entre autres, en raison de l'acquisition de connaissances et de la possibilité de progresser dans la hiérarchie sociale* ». En réalité, plus on a connaissance de la norme, plus on est enclin à y conformer sa façon de parler.

Quant aux manifestations de l'IL, « *elles peuvent se traduire à la fois dans des attitudes explicites, dans un comportement linguistique, par un mélange inapproprié de registres, hésitation dans l'emploi de formes, manque d'aisance au niveau discursif et dans l'écart entre le comportement linguistique et le discours épilinguistique*.» Desabrais (2007, 108). On retrouve l'ensemble de ces manifestations dans le comportement linguistique des abidjanais. Concrètement, on y note de nombreuses hésitations, des reformulations et des bégaiements, ce qui traduit un manque d'assurance chez les locuteurs. Par ailleurs, les refoulements d'idée, le ralentissement du rythme de la parole et l'hypercorrection se ressentent beaucoup plus chez les locuteurs influencés par la troisième source qui, ayant conscience de la norme, se sentent obligés d'y conformer leur langue à chaque prise de parole. Si les autres manifestations sont perceptibles et facilement détectables, il n'en est pas de même pour l'hypercorrection qui est plus subtile et mérite qu'on en donne une définition. On peut définir l'hypercorrection sous deux principaux aspects selon Jaana Marin (2012, 9) :

> « *Sous un angle purement linguistique, on la définira comme un emploi fautif ou déplacé d'une règle de grammaire imparfaitement maîtrisée ou mal comprise. Sous un angle sociolinguistique, l'hypercorrection consiste en l'emploi de forme grammaticale correcte qui ne convienne pas dans le contexte de la phrase en question. Il concerne plus les fautes de contexte que les fautes de grammaire ».*

Dans tous les cas, l'hypercorrection traduit une méprise d'emploi face à une règle grammaticale. Vu que nous n'avons pu constater ces attitudes dans la population, nous ne saurons la retenir comme une manifestation de l'insécurité linguistique à Abidjan.

Conclusion:

A Abidjan, l'insécurité linguistique se ressent dans la population et cela touche la quasi-totalité des couches sociales. Cette situation est relative à l'organisation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire qui fait du français un véhiculaire "omniprésent" dans un environnement encore influencé par certaines langues souches locales. L'usage de ces

[1] En Côte d'Ivoire, la langue dioula est reconnue comme étant celle du commerce par excellence.

différentes langues sur un même territoire, ajouté au cosmopolitisme de la ville d'Abidjan, crée des variétés locales de français. Les insécurités linguistiques naissent donc chez les locuteurs des différents français sur l'espace abidjanais du fait qu'ils prennent conscience, dans leur majorité, que leur français diffère de celui qualifié de norme. La corrélation entre la forte pratique du français, l'émergence de variétés locales de français et l'insécurité linguistique peut donc être établie et fait resurgir la question sur la nécessité de l'enseignement des lang

BIBLIOGRAPHIE

Blindhein, E V. (2010). *Le français devant la norme autrefois et aujourd'hui*. Mémoire de master faculté des sciences humaines, Université d'Oslo.

Bretegnier, A. (1999). « L'insécurité linguistique : objet insécurisé ? Essai de synthèse et perspectives », *in Le français dans l'espace francophone, tome* 2, Champion, p. 908.

Calvet, L.J. (1993). *La sociolinguistique*, Coll. Que sais-je?, Paris, PUF.

Canut, C. (2002). « Activité épilinguistique, insécurité linguistique et changement linguistique » in *Sécurité/ insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques,* Espaces francophones, Paris, L'Harmattan, pp. 105-106.

Desabrais T. (2007). « Le contexte de l'Ontario français dans l'interprétation du rôle de la prosodie dans le discours des doctorantes ». *Nouveaux cahiers de linguistique français n° 28,* pp. 107-115.

Desabrais, T. (2010). « L'influence de l'insécurité linguistique sur le parcourt doctoral d'une jeune femme acadienne : une expérience teintée de la double minorisation ». *Reflet : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol 16 n°2, pp. 57-59.

Francard, M. (1997). « Insécurité linguistique ». *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège, Mardaga, pp. 170-176.

Hafez, S.A. (2006). *L'insécurité linguistique au Liban : le cas des futurs enseignants de français.* Document en ligne consulté le 17 Décembre 2013. http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org

Jaana M. (2012). *L'hypercorrection dans les dialogues des bandes dessinées,* document en ligne, consulté le 19 avril 2014. https://jyx.jyu.fi/dspace/bitstream

Kouadio, N J. (1997). « Le français devant une variété autonome de français : le cas de la Côte d'Ivoire ». *Actes du colloque des langues et des villes*. Dakar, Didier Erudition, pp 1-15.

Simard, Y. (1994). « Les français de Côte d'Ivoire ». *Langue française* n° 104, pp 20-36.

Swiggers, P. (1993). « L'insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème ». *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Actes du colloque de Louvain-La-Neuve, Louvain-La-Neuve, p. 19-30.

Benjamin Odi Marcellin **Don** est doctorant au Département des Sciences du Langage à l'Université Félix Houphouët Boigny à Abidjan. Ses domaines de recherche sont la sociolinguistique, la linguistique comparative et la linguistique appliquée à l'enseignement du français.

EMPLOI DU LEXEME « LA » EN CÔTE D'IVOIRE : STATUT SYNTAXIQUE ET VALEURS DISCURSIVES[1]

Résumé *: Dans les grammaires classiques,* ***Là*** *est décrit comme un monosyllabe appartenant à la catégorie des indices d'ostension. Ses fonctions fondamentales consistent à marquer le cadre spatio-temporel dans la situation d'énonciation et à servir de coordonnant à deux séquences phrastiques. Cependant, dans le français de Côte d'Ivoire,* ***Là*** *sort de ce « carcan fonctionnel » pour se plier au gré locutoire des Ivoiriens. Ainsi, en fonction de l'enjeu discursif, ce lexème est usité comme « décor locutoire »,* comme ponctuant sonore et comme *marqueur de consensualité. Il se produit ainsi un phénomène de désémantisation / résémantisation, du fait de la coalescence ou de la « dilution » des traits syntaxico-sémantiques primaires de* ***Là*** *au profit des valeurs subsidiaires.*

Mots-clés : *indice d'ostension, deixis, décor locutoire,* ponctuant sonore, *marqueur de consensualité*

Abstract: *In conventional grammars* ***Là*** *is described as a monosyllable belonging to the category of ostension clues. Its core functions are to mark the spatiotemporal frameworks in the situation of utterance and rarely serve as coordinating two phrasal sequences. However, in the French of Côte d'Ivoire,* ***Là*** *get out of this "functional straitjacket" to bend the will of Ivorians locutionary. Thus, according to the discursive challenge, this token is in use as "decor locutionary" punctuating sound and as a marker of consensuality. It also produced a phenomenon of désémantisation / résémantisation, because of the coalescence or "dilution" of primary syntactic and semantic features of the benefit of the subsidiary values.*

Keywords: *ostension of clues, deixis, locutionary decoration, punctuating sound, consensuality marker*

Introduction

Langue imposée depuis l'époque coloniale, le français a gardé son statut de langue véhiculaire et vernaculaire en Côte d'Ivoire du fait des dirigeants ivoiriens qui l'ont conservée comme « la langue officielle » pour un pays à diversité linguistique. L'adoption d'une telle politique obéissait à deux visées fondamentales : la consolidation de l'unité nationale et le développement du pays à travers une ouverture sur le monde. Toutefois, l'appropriation du français va se faire de façon multiforme compte tenu de la société ivoirienne composée d'élites, de lettrés et de jeunes déscolarisés. Aussi, la langue française est-elle diversement parlée en fonction du clivage social. Les résultats d'investigations d'émérites chercheurs, en l'occurrence, Suzanne Lafage (1984), Akissi Boutin (2002), Sabine Kube (2005), Kouadio Jérémie (2007), sur le français de Côte d'Ivoire font état de l'existence de trois variétés de français dans le paysage linguistique ivoirien. L'allusion est faite aux variétés basilestale[2], mésolectale et acrolectale. Mais aujourd'hui, la délimitation exacte de ces variétés semble erronée du fait de l'émergence du nouchi, une autre variété atypique qui tend à se « véhiculariser » et qui se parle par une grande frange de la population ivoirienne. Au fil du temps, l'univers linguistique va connaître une constante

[1] Sia Modeste **Gnato,** Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
gsiamodeste@yahoo.com

[2] -La variété basilectale désigne le français parlé par les peu ou les non lettrés
- La variété mésolectale évoque le français des lettrés
- la variété acrolectale fait allusion à celui des élites

mutation, chaque locuteur s'appropriant plusieurs variétés du français qu'il utilise dans différentes situations communicationnelles. La présente contribution s'abstiendra d'entrer dans des détails sur ces différentes variétés de français pour se consacrer à l'emploi de Là, un phénomène langagier complexe et très productif dans l'univers discursif des Ivoiriens. En effet, une focalisation attentionnelle sur la sphère conversationnelle de ce pays amène à témoigner de la récursivité de ce monosyllabe, à telle enseigne que son usage mérite de constituer le focus thématique de notre investigation en vue de découvrir, outre sa fonction classique de marqueur d'ostension, des valeurs subsidiaires rattachées à son emploi. En d'autres termes, quel est le statut réel de ***Là*** dans les actes locutoires en Côte d'Ivoire ? Par ailleurs, quelles sont les implications allocutives ou les valeurs illocutoires subséquentes à ses différents usages ?

Nous partons du postulat que l'emploi récurrent de ***Là*** pourrait découler d'un processus de désémantisation / résémantisation qui élargie sa marge de fonctionnalité. Ce morphème serait alors en situation interactionnelle, un marqueur d'activation relationnelle d'un autre ordre, transcendant ainsi sa fonction basique d'indicateur spatio-temporel. Il se produirait alors un phénomène de coalescence du fait de la « dilution » des traits syntaxico-sémantiques primaires de ***Là*** au profit des valeurs spécifiques.

L'étude se propose d'examiner le comportement de ***Là*** en trois macroséquences. Après une section relative au cadre théorique, elle analyse ensuite les emplois classiques du lexème en cause. La dernière séquence décrit la spécificité de l'usage de ***Là*** et les valeurs illocutoires se rattachant à son emploi.

I. CADRE THEORIQUE

Le cadre théorique s'articule autour de deux sections. L'une évoque le contexte d'élaboration du corpus et l'autre présente succinctement les courants linguistiques utilisés dans notre étude.

I.1 Contexte d'élaboration du corpus

La recherche s'appuiera sur un corpus constitué à partir de productions orales et écrites. Certaines proviennent de *gbich* ! et de *Bôl'kotch*[1], d'autres de la presse audiovisuelle et des conversations quotidiennes. L'intérêt porté à ces journaux s'explique par la rédaction régulière de certains articles dans une variété de français utilisant le lexème ***Là*** de manière récurrente. Concernant la disparité des contextes énonciatifs, elle répond au souci de montrer l'emploi constant de cet invariant du discours dans le paysage conversationnel des Ivoiriens et de témoigner du dynamisme de ce phénomène langagier dans un contexte ''nouveau''.

I.2 Théories linguistiques

La présente contribution s'appuie sur la combinaison des théories énonciative et pragmatique. La pertinence de la première s'explique par son aptitude à mieux expliquer le phénomène de désemtisation/résémantisation qui se produit dans l'usage de ***Là*** en Côte d'Ivoire. Par ce phénomène, les locuteurs ivoiriens s'approprient l'appareil formel de la langue, « ivoirisant » ***Là*** au gré de leur convenance locutoire en lui donnant de signifiances nouvelles dans des situations variées de communication. L'étude en contexte de ***Là*** ne

[1] - *Gbich*! et *Bôl'kotch* sont des quotidiens humoristiques ivoiriens

saurait donc occulter un tel courant linguistique qui tend à se constituer en discipline explicative de la production du discours. Quant au complément analytique apporté par la pragmatique, il s'observe par la considération du texte comme un ensemble culturel qui renvoie à des données d'origines variées, pas seulement linguistiques. En d'autres termes, le discours est appréhendé comme l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux. La vision pragmatique permettra ainsi de faire ressortir éventuellement les fonctions illocutoires et perlocutoire inhérentes à l'usage de ***Là***.

II. CONCEPTION CLASSIQUE DE « LA »

Se déclinant en deux points, cette section définit ***Là*** à partir de son appartenance catégorielle et présente les fonctions traditionnelles attribuées à cette entité linguistique.

II.1 Définitions

Dans les grammaires classiques, ***Là*** est un indice d'ostension[1] appelée «deixis ». Cette appellation fait allusion à une classe d'unités linguistiques dont les valeurs référentielles sont subséquentes au contexte d'énonciation. Invariablement aussi dénommés «speech alternants» (Fraser et Joly, 1980), « mots du discours ou petits mots » (Ducrot, 1980), « déictiques », «embrayeurs» (Kleiber, 1989), « marqueurs discursifs » (Dostie, 2004), « marqueur cadratif » (Charolles *et Vigier,* 2005), etc., la classe de ces mots se caractérisent par une « mouvance » terminologique du fait de leur complexité et de leur héterofonctionnalité qui élargissent leur marge définitoire. Toutefois, par souci de simplicité argumentative et dans l'optique d'éviter d'éventuelles digressions non pertinentes sur ce point, nous allons nous en tenir à deux définitions, celles de Dubois et al., de Ducrot et de Schaeffer, pour la simple raison qu'elles condensent les aspects intéressant ce travail.

Ainsi, partant du fait que tout énoncé se réalise dans une situation que définissent des coordonnés spatio-temporelles, Dubois et al. (1972 : 137) avancent que le sujet réfère son énoncé au moment de l'énonciation et au lieu où est produit celui-ci. Ils concluent alors que les références à cette situation forment la deixis, et les éléments linguistiques qui concourent à embrayer l'énoncé sur la situation sont des déictiques. A cet égard, ***Là*** est considéré comme un déictique, ou comme un adverbe circonscrivant le lieu / le temps d'énonciation dont la variabilité de l'étendue reste contextuelle. Toutefois, une telle définition paraît sectorielle du fait de l'occultation des énoncés du genre «*Là! reposez-vous ou là! calmez-vous*» dans lesquels ***Là*** s'éloigne de sa valeur temporelle ou spatiale pour fonctionner comme « une particule discursive d'appel à la raison » (Dostie, 1998). Dans ce contexte, substitut de « *vous savez quoi* », il permet au locuteur d'enchaîner sur une information nouvelle à travers laquelle celui-ci demande à l'allocutaire de comprendre, d'être raisonnable. Face à une telle incomplétude, nous allons recourir au *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* d'Oswald Ducrot et de Jean-Marie Schaeffer (1999). Ce document de référence présente, en effet, de manière extensive la définition de l'unité en cause, déclinant ses emplois contextuels en trois classes grammaticales : les classes adverbiale, particulaire et interjective. Dans le premier cas, son statut adverbial lui confère la latitude de servir d'expression à une valeur spatio-temporelle. Dans le second, sous son aspect particulaire, ***Là*** devient une lexie à charge renforçative dans sa combinaison aux pronoms démonstratifs, aux adjectifs démonstratifs, etc. Dans le

[1]- Mots jouant la fonction de monstration

dernier**,** sous sa nature interjective, le morphème connait dans certains contextes une réduplication (***Là ! Là ! Là !***) et il sert à évoquer une réaction affective ou expressive devant une situation exprimée ou suggérée par le contexte. Examinons sommairement les diverses fonctions de ***Là*** telles que décrites dans les grammaires traditionnelles.

II.2 Fonctions basiques

Décrivant les fonctions principales de ***Là***, la littérature grammaticale évoque les notions de déictique cadratif, de marqueur argumentatif et temporel.

II.2.1 *Là* comme déictique cadratif

Catégorisé comme déictique spatiale, ***Là*** dit « cadratif », selon l'appellation de Charolles et de Vigier (2005), consiste en une référence, à un élément visible du cadre de l'énonciation ; ce volet fonctionnel s'expliquera à partir des énoncés suivants :

P1 : *Les acheteurs de cacao sont* ***là.*** (Phrase personnelle*)*

P2 ***: Là*** *repose le corps du chef le plus célèbre de ce pays.* (Gbich ! n°688 du 22 au 28 octobre 2015 p.09)

*P3 : Pierre n'aime pas ces fruits-****là.*** (Phrase personnelle)

En P1**,** la suppression de ***Là*** (*les acheteurs de cacao sont)* aboutit à une agrammaticalité syntaxique et sémantique ; il en serait de même dans le cas d'abstraction de ***Là*** en P2. Par contre, son effacement en P3 (*Pierre n'aime pas ces fruits)* ne donne lieu à aucune agrammaticalité syntaxico-sémantique parce que ***Là*** revêt, dans cet emploi, une particularité fonctionnelle. S'opposant à la particule adverbiale ***Ci*** (marqueur de proximité), il précise ici l'éloignement de l'objet évoqué dans l'espace du locuteur. Dans les énoncés ci-dessus, on remarque que les propriétés syntaxiques de ce complément circonstanciel d'espace donnent lieu à une distribution où ***Là*** peut occuper une position frontale (p2) ou finale (p1, p3). En tant que particule démonstrative, ***Là*** comporte une valeur de désignation. A l'oral, cet emploi tend à supplanter celui de ***Ci*** même lorsqu'il y a opposition du point de vue de la proximité.

L'agrammaticalité consécutive à l'opération de suppression de ***Là*** en p1 montre que cette lexie possède bien une signification linguistique relativement stable dans la chaîne énonciative ; en effet, il constitue une entité qui réfère toujours à un lieu situé à une certaine distance de l'énonciateur et dont l'identification du référent conduit à se rapporter à l'acte d'énonciation individuel qui le supporte, étant donné que dans un autre énoncé-occurrence, il pourrait renvoyer à tout autre lieu. A côté de son rôle cadratif***, Là*** est aussi usité en tant que marqueur argumentatif ou temporel.

II.2.2 *Là* comme marqueurs argumentatif ou temporel

Dans le statut de marqueur argumentatif, ***Là*** revêt, par énallage, le rôle de consécution ; il devient alors l'équivalent de « alors / donc ». Cette valeur est moins évoquée dans les grammaires classiques. A travers ce type d'usage, ***Là*** change de nature catégorielle pour intégrer celle de connectifs ou de particules argumentatives. Il joue ainsi le rôle de « ligature », d'activateur de rapport de dépendance entre la cause et l'effet, puisque fonctionnant comme un coordonnant à valeur conséquentielle. Les illustrations suivantes éclairent mieux la motivation liée à une telle caractérisation:

P4 : *Le Président est très en colère contre ses ministres ;* ***Là*** *il va forcément faire un remaniement.* (Bôl'kotch n° 0028 du vendredi 23 au jeudi 29 novembre 2014, p.7)

P5 : *Ses parents sont arrivés ;* ***là*** *il va commencer à être aimable.* (Ma Famille, trahison 10 : série ivoirienne)

Là n'est plus ici complément circonstanciel de lieu comme précédemment, dans la mesure où les deux occurrences posent la problématique d'un jonctif introduisant une subordonnée coordinative entre deux séquences phrastiques « *Le Président est très en colère contre ses ministres » et « **là** il va forcément faire un remaniement. ».* Equivalent du coordinateur « *donc* », *« alors* » ou « *par conséquent* », ***Là*** détermine les circonstances déclenchant la réalisation du procès du second segment phrastique dans une relation conséquentielle logico-déductive entre les deux portions énonciatives en P (5) et p (6). Il s'accompagne d'un accent tonique et marque en plus un rapport contrastif, lequel laisse percevoir un changement situationnel : *la colère du Président contre ses ministres ;* cette colère va certainement entraîner une « révision » comportementale de celui-ci (le remaniement ministériel). Dans cet usage-ci, ***Là*** observe un figement positionnel : il ne peut plus occuper des postures frontale et finale mais uniquement médiane où il précède toujours le segment phrastique exprimant la consécution. Cette relation d'entraînement (**X** entraîne normalement **Y**) se fonde sur la notion de causalité. En effet, ***Là*** produit ici une interférence entre la proposition conséquentielle « ***là** il va commencer à être aimable »* (**P5 B**) et son antécédent « *Ses parents sont arrivés* »(**P5A**) : **P5A**) « provoque » **P5 B** et le second découle du premier. Le rapport de subordination conséquentielle subséquent à la liaison des deux segments phrastiques fait de *« **Là** »* un outil d'argumentation. De ces mêmes emplois, il compile aussi le rôle de marqueur temporel, vu qu'il peut valablement être remplacé par *à ce moment, à partir de cet instant, dès lors, etc. :*

(4) *Le Président est très en colère contre ses ministres ;* ***dès lors*** *il va forcément faire un remaniement.*

(5) Ses parents sont arrivés ; ***à partir de cet instant,*** *il va commencer à être aimable.*

Telles sont les valeurs fondamentales résultant de l'usage traditionnel de ce monosyllabe. Cependant, outre ses fonctions de connecteur et de déictique spatio-temporel, il en existe d'autres, régulièrement utilisées par les Ivoiriens. Nous évoquons ici ces emplois discursifs qui confèrent à l'entité linguistique des valeurs marginales, transcendant ainsi les acceptions classiques et élargissant de ce fait le champ de sa polyfonctionnalité. La section suivante sera le focus analytique des différents usages observés dans l'univers langagier des Ivoiriens.

III. FONCTIONS SUBSIDIAIRES DE « *LA* »

L'usage de ***Là*** évoque ici la problématique du phénomène de désémantisation /resémantisaon d'unités linguistiques observables dans le processus d'appropriation du français comme langue étrangère en Afrique. Appelé aussi « déchéance » ou « décoloration » du sens par Bréal (1982) et « javellisation » par Peyraube (2002), ce phénomène langagier s'appréhende comme un aspect de la grammaticalisation[1]. En effet,

[1] La grammaticalisation est un processus linguistique qui transforme progressivement des éléments lexicaux ou des stratégies syntaxiques en marqueurs grammaticaux. Toute une série de processus sémantiques, syntaxiques et phonologiques interagissent dans la grammaticalisation de morphèmes et

dans le cadre ivoirien, la convocation de ce monosyllabe se remarque par l'acquisition de nouvelles fonctions que l'usage fréquentiel et l'habituation ont hissées à l'échelle nationale. A cet égard, il convient de noter que les diverses occurrences de ***Là*** dans le corpus ont permis une classification en trois usages principaux : *Là comme « décor locutoire »*, **Là** dans le statut de ponctuant sonore, ***Là*** *en tant que marqueur de consensualité.*

III.1 *Là* comme « décor locutoire »

La dénomination de *« décor locutoire »* est motivée par l'emploi d'un ***Là*** ne portant réellement aucune charge syntaxique et sémantique dans la chaîne syntagmatique ; son usage est destiné à faire du « remplissage » ou à « meubler » les blancs discursifs. Il s'agit de « mot inutile servant à remplir la phrase » écrit *Le Nouveau Littré* (2004). De fait, ***Là*** se comporte, dans le contexte-ci, comme une entité dépourvue de sens lexical proprement dit et dont le rôle provient de la relation entre l'énoncé et le contexte. Examinons le comportement de ce petit mot du discours dans les illustrations ci-après :

P6 : ***Là*** *qu'est-ce qu'on fait* ***Là*** *comme çà,* ***Là*** (Les Gaou d Abidjan " pardon !!! Je t'Aime", comédie ivoirienne)

P7 : Les amis, venez voir ***Là****, ce qu'il fait* ***Là*** *avec son chien,* ***Là*** (Gbich ! n°681 du 22 au 28 novembre 2015 p.10)

P8 : Ma copine ***Là****, elle est bien choque* ***Là*** *et bien belle* ***Là***. (La femme désormais chef de famille, Comédie ivoirienne)

Chacun des énoncés contient trois (3) occurrences de ***Là***. On constate que la distribution de cet invariant du discours se caractérise par un indice de mobilité syntaxique[1] remarquable ; en effet, ses possibilités d'occurrences sont particulières à toutes les postures de la chaîne phrastique : il est en position frontale (P6), en position médiane (P6, 7, 8) et en position finale (P6, 7, 8). En outre, il se particularise par ses rapports avec plusieurs éléments de catégorie grammaticale variée, ce qui conduit à la flexibilité de son usage ; les combinaisons suivantes sont observables dans la linéarité énonciative ci-dessus : *Verbe + Là (fait Là), Démonstratif + Là (çà, Là) nom + Là (chien Là, Adjectif + Là (choque Là)*. L'appréciation de son degré de cohésion syntaxique et sémantique amène à recourir à l'une des opérations de transformation chomskyenne[2], laquelle consiste à reconstruire les énoncés en supprimant ***Là***.

P6' : Qu'est-ce qu'on fait comme çà.

P7' : Les amis, venez voir ce qu'il fait avec son chien.

P8' : Ma copine, elle est bien choque et bien belle.

L'exercice de manipulation aboutit à des phrases syntaxiquement et sémantiquement correctes, contrairement aux résultats de la manipulation précédente (*Cf.*

---

de constructions entières. Pour plus de détails, se référer à MARCHELLO-NIZIA (2006) : *Grammaticalisation et changement linguistique*.

[1] - L'indice de mobilité syntaxique est un critère linguistique largement mis en œuvre dans les tests linguistiques de Miller (1997) et de Bonami (1999). Il correspond au fait qu'un élément peut apparaître dans différentes positions dans la phrase.

[2] Pour plus de détails sur ces opérations syntaxiques, se référer à *Aspects de la théorie syntaxique* de Noam Chomsky , Paris, Le seuil, 1965.

II-1) ; cette fois, l'occultation de ***Là*** n'est source d'aucune modification syntaxico-sémantique, ce qui confirme son statut de « *décor locutoire »,* de « *particule parasite de la langue parlée »* (Grévisse, 1975). De façon étendue, l'appellation de *décor locutoire* infère celle de *particule explétive*, c'est-à-dire de « mot qui, sans être nécessaire au sens ou sans être exigé par la syntaxe, s'ajoute facultativement à la phrase » (Ducrot et Schaeffer, 1999 : 307). Nous entendons indiquer par cette allusion, l'existence du phénomène de désémantisation puisque ***Là*** se caractérise par une sorte de « dilution » ou perte des traits syntaxiques primaires (deixis spatial /temporel) pour assumer une autre fonction. Son emploi se vide de tout contenu sémantique et se démarque, en contexte, de son rôle grammatical basique au profit d'un usage le faisant fonctionner comme *décor locutoire.*

Si, nonobstant cette valeur de « neutralité » syntaxique et sémantique, ***Là*** « dynamise » constamment les interactions en Côte d'ivoire, cela laisse conjecturer que ses fonctions peuvent certainement s'observer aussi à un autre niveau de l'organisation de la langue, en l'occurrence, celui du rôle de « ***ponctuant sonore*** ».

III.2 Du statut de *décor locutoire* au rôle de *ponctuant sonore*.

Catégoriser ***Là*** en tant que ponctuant sonore revient à assimiler son rôle à celui des marqueurs pausaux en général et de la virgule en particulier. Une telle position est confortée par les visions d'émérites linguistes sur les signes de ponctuation et sur les ponctuants de la langue. En effet, selon Grévisse et Goosse (1989), la ponctuation regroupe l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques. Pour Vincent (1993 : 101), les ponctuants désignent « des éléments structurant le discours qui doit se définir à partir de critères prosodiques ; ils sont alors reconnus comme des déverbaux accompagnant les intonations de certains syntagmes prosodiques ». La synthèse des deux citations se remarque par une contigüité, laquelle tourne autour des expressions telles '' les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures'' et '' des éléments structurant le discours qui doit se définir à partir de critères prosodiques'' qui traduisent la même réalité linguistique. En d'autres termes, du point de vue fonctionnel, ***Là*** est pareil à un signe de ponctuation, à la seule différence que contrairement à la virgule, ***Là*** est alphabétique donc articulé lors de l'interaction. Voyons de façon pratique ce rôle ponctuatif dans les suites suivantes :

*P9 : Ma copine **Là** elle est bien choque et bien belle **Là*** (Gbich, n° 809 du 07/05/2015)

*P10 : Mon père que tu connais **La** celui qu'on avait croisé hier **Là** lui a acheté la voiture **Là***. (Gbazé Thérèse dans Djandjou Vivra, 2e partie (comédie ivoirienne)

P11 : Tu parles bien des petits modèles[1] ***Là*** *mais elles sont maintenant versées partout **Là*** (Gbich, n° 821 du 30/07/2015)

Sept (07) occurrences de Là sont dénombrées dans les trois énoncés : deux (02) en p9, trois (03) en p10 et deux (02) en p11. L'usage du monosyllabe marque des découpages internes en segmentant les phrases en différentes portions syntagmatiques pareillement aux signes graphiques non alphabétiques ; les blocs en cause se présentent comme suit :

[1] - « petit modèle » désigne en français ivoirien une jeune fille de petite forme

*(9) : **[**Ma copine **Là] [**elle est bien choque et bien belle **Là]***
*(10): **[**Mon père que tu connais **La] [**celui qu'on avait croisé hier **Là] [**lui a acheté la voiture **Là]**.*
*(11) : **[**Tu parles bien des petits modèles **Là] [**mais maintenant elles sont versées partout **Là]***

La démarcation interne observée forme une sorte de juxtaposition de blocs syntagmatiques se terminant par un ***Là*** qui sectionne les phrases en bipôles informationnels : une fraction thématique[1] et l'autre rhématique[2] :

- [Ma copine Là] (thème) [elle est bien choque et bien belle Là] (rhème)
-[Mon père que tu connais La] [celui qu'on avait croisé hier Là] (thème) [lui a acheté la voiture Là](rhème).
- [Tu parles bien des petits modèles Là] (thème) [mais maintenant elles sont versées partout Là] (rhème)

Ainsi, conformément à la subdivision opérée, on obtient l'équivalence relationnelle suivante : P => (THEME + ***Là***) + (RHEME + ***Là***). Sur les plans pausal et prosodique, les locuteurs observent une pause faible avec une courbe intonative à variabilité contextuelle (généralement légèrement montante) après ***Là*** avant d'assurer la continuité discursive. Pour preuve, à la fonction de ponctuant sonore que remplit ***Là***, les phrases qui le contiennent peuvent être reproduites en postposant une virgule au thème : *Ma copine**,** elle est bien choque et bien belle**.*** La dimension prosodique de ce morphème est en corrélation avec une autre, d'ordre pragmatique ; étant donné que tout en générant une segmentation énonciative, ***Là*** régule la coénonciation, permettant d'expliciter la posture de l'énonciateur par rapport à l'interactant ou par rapport à lui-même. La section en infra fait un tour d'horizon analytique de ce volet.

III. 3 Là comme particule de consensualité

L'appellation de particule de consensualité s'explique par l'idée selon laquelle l'emploi constant de ***Là*** vise à assurer le bon déroulement de la communication afin d'aboutir à une bonne compréhension mutuelle au niveau du contenu propositionnel et de celui du rapport psychologique entre les différents protagonistes. Nous examinons ici le fonctionnement de cet « indice de coopération discursive » (Grice, 1979).

P12 *: Mon professeur **Là** ce beau monsieur **Là** sais-tu que hier **Là** il m'a invitée ?* (Gohou dans les Gaous d'Abidjan : in Africa comédie)

P13 *: Ce parti **Là** ce violent parti **Là** qui a fait plusieurs victimes pendant la guerre **Là** a perdu les élections.* (Du CP1 au CPI/ Adama Dhico, comédie Ivoirienne)

P14 *: Un homme de tel âge **Là** violer une gamine de quinze ans **Là** comme ça **Là**?* (Le Magnific dans Commadant Moriba [FRCI] : comédie Ivoirienne).

Dans ces phrases, ***Là*** fonctionne comme un topique énonciatif utilisé par un actant voulant exercer une sorte de « coercition » sur le coénonciateur de sorte à adapter son allocution aux attentes de celui-ci. Postposé aux syntagmes nominaux « *: Mon professeur /*

[1] - On évoque ici par thème, l'idée, la pensée constituant le sujet principal des propos ou le centre de préoccupation de l'activité d'une personne
[2] - Contrairement au thème, le rhème évoque l'information relative au thème.

ce beau monsieur », en P12 et « *Ce parti / ce violent parti » en P13,* ce lexème donne lieu à la mise en saillance de ces segments discursifs afin de répondre à un souci d'activation attentionnelle du co-énonciateur à qui le locuteur recommande le partage de l'information sur la singularisation du délocuté (le professeur), laquelle singularisation est inhérente au rang social et au portrait physique de celui-ci. Il en est de même pour *le parti* en P13. Dans cette optique, ***Là*** devient un « fixateur d'attention » dans le sens de Kerbrat-Orecchioni (1980) au même titre que « *regarde…* » ou « *tu vois…* » (Mondada, 1994 : 31). Il joue le rôle de particule interpersonnelle qui impulse et régule le processus interactif en ce sens qu'il permet de « manœuvrer », mieux de « piloter » la psychologie du protagoniste dans le but de parvenir à créer une sorte de connivence interactionnelle. Nous nous rapprochons ainsi des notions de « marqueur de recherche d'approbation discursive » (Andersen, (2007) et de « système de pilotage interactionnel » (Cosnier et Kerbrat-Orecchioni, 1987 : 311-312) qui permettent à la fonction pragmatique de ***Là*** de transcender celle des entités linguistiques (*Allo ! entendu !*) servant de simples formules d'ouverture ou de clôture pour l'établissement de contact dans le cadre d'interactions ritualisées. Employé de la sorte, les locuteurs introduisent ***Là*** dans un autre moule de fonctionnalité, celui de répondre aux propriétés de marqueur de consensualité.

Conclusion

En somme, dans les grammaires classiques, ***Là*** appartient à la catégorie des indices d'ostension où ses fonctions principales s'observent au niveau de son usage comme marqueur cadratif, connecteur logique ou comme indice temporel. Cependant, les résultats de nos investigations ont permis de découvrir que ce lexème s'observe par une sorte de migration sémantique dans le français de Côte d'Ivoire. Il se désémantise et se résémantise, perdant son contenu référentiel habituel et sa fonction déictique pour revêtir une forme de polysémie qui élargit le champ de sa fonctionnalité. Ainsi, dans des contextes discursifs variés, ***Là*** assume les fonctions de *décors locutoire*, de *ponctuants* discursif et de *marqueur de consensualité,* fonctions que l'habituation et le besoin de combler un vide communicationnel dans l'expression des réalités socioculturelles à coloration ivoirienne ont hissé à l'échelle nationale. Cette réalité sociolinguistique fait de ***Là*** un lexème constamment utilisés par les natifs et les alloglottes en Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

Andersen H. L., (2007). « Marqueurs discursifs propositionnels », in *Langue française*, 2/2007 (n° 154), pp. 12-28.

Bonami, O. (1999). *Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux,* Thèse de doctorat, Université Paris 7.

Boutin, A. B. (2002). *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire,* Thèse de doctorat, Université de Grenoble 3.

Bréal, M. (1982). *Essai de sémantique : science des significations :* Brionne : Gérard Monfort

Charolles, M., Vigier, D. (2005). « Les adverbaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours », in *Langue française* 148, pp. 9-30.

Chomsky, N. (1965). *Aspects de la théorie syntaxique,* Paris, Le seuil.

Cosnier, J., Kerbrat-Orecchioni, C. (1987). *Décrire la conversation,* Presse Universitaire de Lyon.

Dostie, G. (1998). « Deux marqueurs discursifs issus de verbes de perception : de *écouter/ regarder* à *écouter/regarde »,* in *Cahiers de lexicologie* 73, 2, pp. 85-106.

Dostie, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique,* Bruxelles : De Boeck-Duculot.
Dubois, J et al. (1972). *Dictionnaire de linguistique,* Larousse, Paris.
Ducrot, O. (1980). *Les mots du discours,* Paris : Minuit.
Ducrot, O., Schaeffer, J-M. (1999). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage,* Paris, Seuil.
Fraser, T. et Joly, A. (1980). « Le système de la déixis (2) : Endophore et cohésion discursive en anglais, in *Modèles linguistiques* 2-2 : pp. 22-51.
Grévisse, M. (1975). *Le bon usage,* 10e édition, Duculot.
Grévisse, M., Goosse, A. (1989). *Nouvelle grammaire française,* Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
Grice. H.P. (1979). « Logique et conversation », in *Communication,* n°30, pp. 57-72.
Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage,* A. Colin, Paris.
Kleiber, G. (1989). « Référence, texte et embrayeurs», in *Semen* 4, pp. 13-50.
Kouadio, N. J. (2007). « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », in *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique, n°* 126, 126, pp. 69-85.
Kube, S. (2005). *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire,* Paris, L'Harmattan.
Lafage, S. (1984). « Terminologie populaire et floristique ivoirienne : de quelques difficultés liées à l'élaboration de dictionnaires pour l'Afrique », in *Bull ROFCAN,* n° 5, pp. 159-178.
Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique,* De Boeck.
Miller, P. (1997). *Compléments et circonstants : une distinction syntaxique ou sémantique ?* Actes du 37ème Congrès de la SAES, Nice.
Mondada. L. (1994). *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir : Approche linguistique de la construction des objets de discours,* Lausanne : Université de Lausanne.
Peraube, A. (2002). « L'évolution des structures grammaticales », in *langages* 146, pp. 46-58.
Vincent, D. (1993). *Les ponctuants de la langue et autre mots du discours. Québec* : Nuit blanche.

Sia Modeste **Gnato** est titulaire d'un Doctorat unique de spécialité Grammaire et Linguistique du français. Sa thèse (soutenue en 2005) porte sur « *Etude comparative de l'évaluation des fautes de français dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire : le cas des classes de Troisième et de Terminale* ». Il est actuellement Maître-Assistant en Grammaire et Linguistique du français à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY de Côte d'Ivoire. Son domaine de recherche couvre l'usage de la langue française dans la perspective des théories normative, structurale, énonciative, pragmatique et l'étude de différentes variétés du français résultant du contact entre le français (langue étrangère) et les langues locales.

LA MODULATION TONALE DANS LES STRUCTURES SYLLABIQUES DU KROBOU (LANGUES KWA DE CÔTE D'IVOIRE)[1]

***ɔ̀ɟúkrù* (adioukrou) :** *Ɛ̀ɟ sùwáɲ kē ɛ̀é cɛ́br à kpúkpúkpá̰ŋ èlɛ́m ɛ́sɛ́ gá̰gá écàbáf. lɔ̰́ɲɛ̰̀ lèlè lí bí nɔ́n ɛ̀lé cà. ɛ̀jɛ́ ɟì sɔ̰̀ɲɛ̰́ lèlèké sí bɛ́br ɛ̀é cà. jòŋgú èké ò àmɔ́tù élɛ́ lèlèké sɔ̀tú sí nɔ́n ɛ̀écá. ɛ̀é cɛ́br àní ɛ́sɛ́ ɛ́ɟ. íná̰ŋà̰ sá̰ tútr èké síkɔ́tùmɛ̰́ sí lɛ́r ɛ̀é cɛ̀br é nín à ɛ́sɛ́ òw ɛ́ɟécí.*

íná̰ sósíɛ́m sòcɛ́ kròbú ágŋ é cɛ̀br à. sívó sɛ́kŋ lèlèké lów à bɛ́cɛ́ ɛ̀lé cɛ́br àbɛ́m. èké ɛ̀br ɛ́ɟá èké ɲóɲ ánjēm ɔ̀tú kélɛ́ ɲàm cɛ̀.

lówāɲ* :** *ɛ́ɟ ɲóɲ èlɛ́ ɲàm,** *kròbú cɛ̀br*

Abstract: *Every language is different. And this difference depends on the area. Most of african languages are not only spoken but also tonal. This last fact implicates some realities. That is the reason why it appears necessary to review some domains of description such as syllables.*

In order to explain and understand better the thing, we've chosen krobu language which is a kwa language spoken in Ivory Coast (West Africa) and especially the tonal modulation as an association of two various punctual tones T_1 with T_2.

Keywords: *tonal modulation, projection (right / left), syllabic structures, Krobu language*

Résumé : *Toutes les langues ne fonctionnent pas comme celles de l'indo-européen. Les langues africaines sont pour beaucoup encore à l'étape de l'oralité. Et la manière de les écrire les rend complexes car elles sont des langues à tons. Cette raison pousse à se poser la question de savoir si nous ne pourrions pas reconsidérer certains paramètres de leur description tels que le découpage syllabique.*

Pour mieux l'expliquer, notre choix s'est porté sur le krobou à savoir le ton modulé comme une réalisation de surface de deux tons ponctuels sur un même noyau syllabique : T_1 et T_2 où $T_1 \neq T_2$.

Mots clés : *Modulation tonale, Projection (à gauche / à droite), Elision, Syllabes, Krobou*

Introduction

Les langues à tons sont généralement reconnues par la présence de phonèmes non segmentaux que sont les tons ponctuels et les tons modulés. Les nominaux peuvent porter les deux. Cela est rare avec les verbaux qui, eux, subissent une variation tonale du fait des marques aspecto-temporelles.

Dans le cadre de cet article, nous nous sommes limité aux nominaux de la langue krobou, langue kwa du sud de la Côte d'Ivoire. Ces nominaux sont de types monosyllabe, dissyllabe, etc. mais avec différents tons. Quand un nominal a dans sa structure interne un ton porté par une voyelle, le découpage syllabique est assez facile.

Toute structure CV, peu importe le ton porté par la voyelle, est considérée monosyllabe. Aussi tout item exhibant une structure CVV ou CVCV sera dite dissyllabe parce que, dans le découpage en syllabes de celles-ci, il y a la matière le prouvant. Mais que dire d'un nominal de structure CV possédant un ton modulé et réécrit **CV.V** avec les tons du modulé rendus ponctuels et partagés entre les deux voyelles ? Quelle considération lui

[1] Lorng François **Memel**, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan - Côte d'Ivoire)
francois.lorng@gmail.com

attribuerait-on ? Le krobou n'étant pas une langue à syllabe fermée, qu'est-ce qui explique le mécanisme de la modulation ? Comment s'opère le choix de la voyelle portant le modulé ? Peut-on voir les voyelles (V^1V^2) comme la même voyelle (V^1V^1) se partageant les tons du modulé ? Du coup, on se retrouverait avec deux appellations pour une même structure parce que le découpage syllabique est surtout basé sur la syllabe. Or la fin d'une syllabe est généralement vocalique.

Le ton modulé le plus représentatif dans cette langue est le ton haut-bas [ˆ]. Et les nominaux recensés ne sont présentés que d'abord sous leur structure de surface, et ensuite sous leur possible structure profonde.

Dans le cadre de cet article, nous porterons un regard sur différentes structures syllabiques : d'abord, les monosyllabes, ensuite les dissyllabes, puis les trisyllabes et les tétrasyllabes, enfin la nasale syllabique.

I. Monosyllabe

Sous la bannière de monosyllabe, nous n'avons identifié que deux structures.

1.1 La structure CV

(1)	*kɛ̰*	*cou*	*/ kɛ́ ɛ̀ /*
	jɛ̂	*main*	*/ jɛ́ ɛ̀ /*
	gbă	*gale*	*/ gbà á /*
	tŏ	*sauce*	*/ tò ó /*
	jâ	*mère*	*/ já à /*
	ʃɔ̂	*personne*	*/ ʃɔ́ ɔ̀ /*

La voyelle finale dupliquée est porteuse d'un ton modulé. L'ordre tonal ponctuel pour la première et la seconde voyelle est fonction de l'ordre tonal du modulé.

1.2 La structure CCV

(2)	*bjă*	*graine*	*/ bìjá /*
	mja᷄	*homme*	*/ mījɑ̰̀ /*

Le nominal a pour seconde consonne le glide / *j* / qui est une palatalisation de la voyelle / *i* / au contact la voyelle centrale / *a* /. Ici la voyelle V^1 est rapprochée de ce glide au lieu de la voyelle centrale portant le ton modulé. Presque tout item présentant cette formation / Cj / fonctionne de la même façon qu'est le V^2 différent du V^1.

(3)	*drɔ̂*	*bile*	*/ dɔ́rɔ̀ /*
	gbrê	*montagne*	*/ gbérè /*
	krô	*escargot*	*/ kórò /*
	krâ	*ainé*	*/kárà /*
	kprɔ̌	*souris*	*/ kpɔ̀rɔ́ /*
	wrɔ̂	*oncle*	*/ wɔ́rɔ̀ /*
	prê	*cola*	*/ pérè /*

Ces exemples-ci diffèrent des précédents. Après la première consonne, se répète la V^2 pour former avec elle, un genre de première syllabe ; et une seconde, avec la deuxième consonne à laquelle on la découvre associée lors de la réalisation de l'item.

II. Dissyllabes

La Structure dissyllabique ne concerne que toute formation nominale formée de deux syllabes c'est-à-dire **Consonne** Voyelle - Consonne Voyelle. La première Consonne peut parfois être absente. Mais cela n'affecte en rien le découpage qu'on fait du nominal.

Dans le cadre de cet article, nous n'avons recensé qu'un seul nominal débutant par une voyelle et pouvant constituer à elle seule « *une syllabe* ».

⟶ $\mathbf{C_1V_1.C_2V_1}$

La différence entre les deux voyelles de la formation sera le ton ponctuel. Comme avec la structure CV, le ton porté par chaque voyelle syllabique est fonction de l'ordre des tons composant le modulé.

2.1 La Structure CVCV

(4) *fa̰vâ* *cuvette* */ fa̰vá à /*
kúma̰ *hâche* */ kúma̰ a̰ /*
da̰sê *marmite / da̰sé è /*
kpàsê *allumette* */ kpàsé è /*
jòma̰ *travail* */ jòma̰ a̰ /*
nɔ̀pê *poitrine / nɔ̀pé è /*

Pour ces items, la syllabe porteuse du ton modulé est la dernière du nominal. Mais il y a quelques-uns qui font l'exception. La première syllabe a sa voyelle porteuse d'un modulé.

(5) *jěkŭ* *silûre* */ jè é kù ú /* */ **jě** + **kŭ** /*
ma̰zó *eau de puits* */ ma̰ ǹzó /* */ **ma̰** + **ǹzó** /*

Très certainement chaque syllabe composant ce nominal serait un lexème nominal d'où un composé nominal. Pour preuve, le second item de ces exemples (5) est un composé nominal clair : *ma̰* trou et *ǹzó* eau. Le passage de deux unités nominales à une seule a vu la nasale syllabique [**N**] attribuer son ton ponctuel Bas à la voyelle la précédant pour rendre le ton de celle-ci modulé.

2.2 La Structure VCV

(6) *àjâ* *héritage* */ àjá à /*

2.3 CCVCV

(7) *krâna̰* *bouteille* */ káràna̰ /*

2.4 La Structure CVCCV

(8) *ʃa̰prê* *mur* */ ʃa̰pérè /*
na̰wrê *vérité* */ nàwérè /*
kànjɛ̰ *lampe* */ kànijɛ̰ /*
bɔbré *charbon* */ bɔ̀ ɔ́ béré /*

III. Trisyllabes

Nous avons recensé quelques lexèmes nominaux exhibant trois syllabes que nous avons rangées en trois catégories dont les deux premiers.

3.1 CVCVCV

(9) *gbàdàsê montre / gbàdàsé è /*

3.2 VCVCV

(10) *àlɛ̰́gɛ̌ crocodile / àlɛ̰́gè é /*
àhɔ̀jɔ̂ salon /àhɔ̀jɔ́ ɔ̀ /

3.3 CVCCCV

(11) *ɟénbrê silûre / ɟéⁿ́bérè /*
kûŋkrù cuisine / kú ǹkᵘ́rù /
dándrê langue (organe) / dáⁿ́dérè /

On serait tenté d'interpréter ces items de la façon suivante : C1VC2C3C4V. La seconde consonne (C2) qui n'est autre que [N] a toujours été porteuse d'un ton ponctuel. Si le ton de la C2 est identique à celui de la V1 (Voyelle 1), aucun changement tonal ne sera perçu et encore moins une intensité de ce ton ponctuel (*jénbrê, dándrê*). Mais si ce dernier est différent, bien évidemment le ton de C2 (la *Nasale syllabique*) se propagera sur le ponctuel le plus proche à sa gauche pour ensemble se réaliser modulé *kûŋkrù*.

IV. La Nasale syllabique

4.1. NCV

(12) *m̀vɔ̂ force / m̀vɔ́ ɔ̀ /*
m̀mô foie / m̀mó ò /
ɲŋɛ̰̂ miel / ɲŋɛ́ ɛ̰̀ /
ŋ̀kɔ̂ toux / ŋ̀kɔ́ ɔ̀ /
ŋgê nouveau-né / ŋgé è /

4.2. NCjV

(13) *ǹʒjɛ̰̂ bouton corporel / ǹʒíjɛ̰̀ /*
ǹnjə̰̂ mouche / ǹníjə̰̀ /

4.3. NCrV

(14) *ŋ́krô ongle / ŋ́kórò /*

V. NOS OBSERVATIONS

La modulation tonale de ces nominaux a donné d'observer de manière générale deux choses : d'abord une copie de la voyelle finale possédant le premier ton ponctuel, puis une projection à droite de ce premier ton s'associant au second ton ponctuel de la voyelle finale pour le rendre « modulé ».

Il est bon de préciser que le krobou est une langue à syllabe fermée. Cela signifie que tout item dans cette langue ne se termine que par une voyelle. C'est la première

condition de la modulation tonale. Tout item possédant une syllabe fermée serait issu d'un emprunt.

Vu que toute structure syllabique est une succession ou formation de structure monosyllabique la composant, nous nous appuierons uniquement, dans le cadre de ces observations, sur elle.

(15) (**a**) $CV_{\mathbf{1}}$ → $C\mathbf{V_1}V_{\mathbf{1}}$ → $C_1.V_1^{M\,(P1-P2)}$ → $C_1\mathbf{V_1}^{P1}.V_{\mathbf{1}}^{P2}$

(**b**) $C1C2V_{\mathbf{1}}$ → $C1\mathbf{V_1}C2V_{\mathbf{1}}$ → $C_1.C_2V^{M\,(P1-P2)}$ → $C_1\mathbf{V_1}^{P1}.C_2V_{\mathbf{1}}^{P2}$

Le premier constat est d'abord la voyelle placée en position finale. Elle est seule mais porteuse d'un ton modulé, peu importe lequel est-ce.

Ensuite cette modulation tonale est l'association de tons ponctuels c'est-à-dire deux tons différents formant le modulé. Selon l'ordre de ces ponctuels, le premier ton ne se propagera seulement à gauche que s'il est porté par une Nasale syllabique (en variation libre avec / ɛ̨ /) (i.e.11) placée en milieu d'item.

Egalement le ton à gauche, ne pouvant être flottant, doit être porté par une voyelle. Et ce sera la voyelle en position finale. Alors il y aura trois options (3) possibles :

Premièrement, si une voyelle (*i*, *u*, *o*) au contact d'une autre voyelle devient palatale ou labio-vélaire c'est-à-dire un glide (*j*, *w*), son ton ponctuel au lieu d'être flottant se propagera à droite et s'associera au ton de la voyelle suivante pour devenir modulé (i.e. 2, 13).

Deuxièmement, si ce ton ponctuel de la modulé, en se propageant à gauche, rencontre la nasale / N /, alors celui-ci sera porté par celle-ci. Elle n'est autorisée à porter qu'un seul ton à la fois et jamais un ton modulé malgré sa variation vocalique. Mais si elle fait frontière avec une syllabe la précédant et que le ton porté par celle-ci est pareil au tien, son ton s'efface (i.e. 11).

Troisièmement, deux voyelles identiques sont séparées par une consonne. Le premier segment vocalique s'élidera. Le ton porté par celui-ci, ainsi, devient flottant mais pas pour longtemps car il se propagera à droite et s'associera au ton de la seconde voyelle finale pour le rendre modulé. Cela sera ressenti tel à cause des deux tons ponctuels différents (i.e.3, 13, 14). Mais cela sera observé différemment pour deux tons ponctuels identiques. Quand le premier ton ponctuel se propagera à droite sur le deuxième ton ponctuel identique, rien ne se remarquera puisque le second ne gardera que son ton et ne sera jamais perçu en « *un ton très ponctuel* ».

Enfin il est plus facile à une voyelle de même timbre d'effacer l'une pour ne conserver que celle qui se placera à la fin de l'item (et *de la syllabe*).

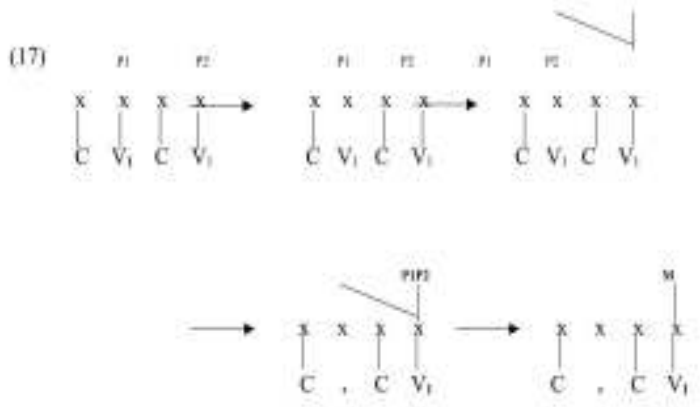

Les deux tons ponctuels (P**1**, P**2**) portés par une seule et même voyelle, se retrouvant à la fin de la syllabe ou de l'item, formeront un Modulé (**M**).

Les données dont nous disposons ne permettent pas de tirer de conclusions claires. D'abord la langue attesterait comme structures segmentales de base : .**V** et **CV** parce qu'étant une langue à syllabe ouverte. Ensuite cela soulèverait la question du nombre exact de syllabes dans tout nominal ayant un ton modulé et dans une structure **CCV**.

Conclusion

L'article sur le découpage syllabique en krobou a donné de comprendre que la modulation tonale, dans cette langue kwa de Côte d'Ivoire, est une réalisation de surface de deux tons ponctuels sur un même noyau syllabique : T_1 et T_2 où $T_1 \neq T_2$. Elle survient généralement par élision du segment vocalique V_1 d'une structure syllabique profonde CV_1CV_2 où $\mathbf{V_1} = \mathbf{V_2}$. V_1, s'élidant, laisse flottant le ton qui lui est initialement associé. Ce ton flottant va se réassocier à $\mathbf{V_2}$; d'où la structure monosyllabique de surface CCV. Il en est de même des structures syllabiques contenant une nasale syllabique. Dans ces structures, le ton de la nasale est porté par le segment vocalique subséquent, créant ainsi une modulation tonale si le ton de cette nasale est différent de celui du segment vocalique. Réfléchir sur la modulation tonale de cette langue *krobou* pourrait demander de reconsidérer le nombre de syllabes impliquées dans tout nominal qui en possèderait comme à travers le nominal: *gbă = gbàá gale* .

BIBLIOGRAPHIE

Atin K., 1973, « Aperçu phonologique de la langue krobou », *Communication au séminaire du cercle linguistique d'Accra*, 12p.

Canu A., 1974, « Sur la notation écrite des langues africaines », *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série H – VII, Fascicule 1, pp 95-99

Dumestre G., 1971, *Atlas linguistique de Côte d'Ivoire*, ILA, 323p.

Houis Maurice, « La description des langues négro-africaines: la description d'une langue », A*frique et Langage* N°1, pp 11-20.

Houis Maurice, *La description des langues négro-africaines: une problématique grammaticale*, Afrique et Langage N°2, p.13.

Mel G.B., 1982, *Aperçu sur les tons des langues kwa de Côte d'Ivoire*, in Atlas linguistique des langues kwa de Côte d'Ivoire, Tome 1.
Memel Lorng François, 2005, *La morphologie nominale du krobou*, Mémoire de Maîtrise
Memel Lorng François, 2007, *La morphologie verbale du krobou*, Rapport de DEA
Tchitchi Toussaint Yaovi, 2014, « Entre discours spontané et discours soutenu, quelle alternative pour une lisibilité des textes en langues africaines », *Langage & Devenir* N°24, CENALA, pp 25-30.

Lorng François **Memel** est Doctorant en Sciences du Langage à l'UFR Langues, Littératures et Civilisations de l'Université Felix Houphouet Boigny (Cocody, Abidjan). Son domaine de spécialité est la Linguistique Descriptive (Morphologie et Syntaxe de langues kwa). Il est aussi auteur d'article en Linguistique française (LAEF) tels que "Quelques réflexions sur l'indicatif", Anadiss N22, Novembre 2016.

AN APPROACH TO THE USE OF PERSONAL PRONOUNS IN ENGLISH AND ROMANIAN[1]

***Abstract**: The paper is conceived as an analysis of the use of personal pronouns in English and Romanian. In English personal pronouns may take different forms depending on number, grammatical or natural gender, case and formality. Personal pronouns may also refer to objects, animals, or people. In Romanian personal pronouns directly establish the protagonists of speaking, especially those persons who are indispensable to the linguistic act. The first person elaborates the enunciation, the second intercepts and decodes the message while the third person represents the object of communication which the message speaks about.*

***Key words:** personal pronouns**,** person, case, gender, functions*

***Résumé**: Cette étude consiste en une analyse contrastive des pronoms personnels en anglais et roumain. En anglais, les pronoms personnels peuvent prendre de différentes formes en fonction du nombre, le genre grammatical ou naturel, cas ou formalité. Les pronoms personnels peuvent désigner aussi des objects, animaux ou personnes. En roumain, les pronoms personnels établissent de façon directe les locuteurs, surtout qui sont indispensables à une situation de communication. Le première personne produit l'énonciation, la seconde reçoit et décode le message alors que la trosième personne représente l'objet de communication.*

***Mots-clés**: pronoms personnels, personne, cas, genre, fonctions*

1. The Use of Personal Pronouns in English

English has three classes of personal pronouns, denoting, respectively, the person(s) speaking (first person); the person(s) spoken to (second person); an(other) person(s) or thing(s) (third person).

The personal pronouns of the first and third persons have distinct forms, a. for the singular (I, he/she/it), and for the plural (we, they); b. for the 'nominative' (I, he, she, we, they), and for the 'accusative' (me, him, her, us, them). *It* does not distinguish nominative and accusative.

The third person singular has distinct forms for the 'masculine' (he, him), for the 'feminine'(she, her), and for the 'neuter' (it). The second person (you) makes none of these distinctions.

The pronoun of the second person may be used vaguely to denote someone (often the speaker himself) to whom something happens, or may happen, in the ordinary course of events:

*It was not a bad life. **You** got up at seven, had breakfast, went for a walk, and at nine o'clock **you** sat down to walk.*

In cases where *I* or *me* would sound so assertive (hence often in the style of authors, editors and critics) the pronouns of the first person plural may be used to denote a single person (the so-called editorial *we*).

[1] Nicoleta Florina **Mincă**, University of Pitești
nico.minca@yahoo.com

***We** are convinced that this book supplies a long felt want.*

In colloquial English *us* is sometimes used instead of *me,* especially after an imperative: *Let's **s** have a book.*

The pronouns of the first person plural may be used to denote the speaker or writer and those associated with him (his audience, readers, etc.):

*But **we** must not forget that it was their energy that made the undertaking possible at all.*

The Nominative forms are chiefly used as the subject of a sentence. As nominal predicates, especially after *it is (was)* or *that is (was)*, spoken English uses the stressed oblique forms: *it's me, that's him, if I were her.* As a rule written English prefers the nominative forms *(she saw that it was he)*, though *it is I* is often felt to be pedantic. *Me* is also used in exclamations: *ah **me**! Dear **me**!* Also in combination with an exclamatory infinitive: *What! **Me** fight a big chap like him? Not **me**!*

After *as, but* (=except) and *than* the nominative is the usual form in parallelism with the subject, though spoken English also uses the oblique: *She is not as tall as **I (me)***; *You are much better off than **they (them)***.

The unstressed oblique forms are used reflexively (with reference to the subject) in prepositional adjuncts, chiefly of place: *He looked behind **him** to see if anyone was watching.*

The personal pronouns of the third person are chiefly used anaphorically, i.e. to refer to an idea in the speaker's mind, usually expressed by a preceding noun. The choice of a pronoun of the third person singular depends, roughly speaking, on whether the reference is to a living being (*he/him* or *she/her*) or to a lifeless thing (*it*).

He and *she* may also be used deictically, to point out a person: Who is ***he***? (i.e. the person going or standing there). In this case, they are given strong stress. *It* is not used in this way, *that* being used instead: What's ***that***?

He (him) are used chiefly to refer to male persons. Occasionally *he (him)* refer to a child or baby when the sex is unknown or a matter of indifference. *He (him)* may also refer to male animals and to animals whose gender is a matter of indifference:

*The horse was rather restive at first, but **he** soon became more manageable.*

He (him) are sometimes used with reference to plants or to artificial objects, to express affection or familiarity.

In literary English *he (him)* may be used with reference to lifeless things, such as *sun, river* (and names of rivers)*, mountain* (and names of mountains)*, oak, Love, Death, Time, War,* etc. This usually implies a greater or smaller degree of personification, which in the case of abstract nouns is often indicated by a capital:

*Death will come when **he** is least expected.*

*She (her**)*** are used chiefly to refer to female persons. *She (her)* may also refer to female animals whose gender is a matter of indifference: *A hen with a dozen chickens around **her**. She (her)* are occasionally used with reference to plants and, rather oftener, to artificial objects, to express affection or familiarity:

*The Good Hope was a three-master built in 1890. **She** was lost with all hands in a gale off the coast of France.*

In literary English *she (her)* are sometimes used with reference to lifeless things, such as *sea, moon, earth, country* (and names of countries)*, city* (and names of cities), *the church;* and to abstract ideas such as *Nature, Fortune, Science, Liberty, Mercy, Peace*, etc: *To know nature is to love **her**.*

It is used chiefly to refer to lifeless things. *It* may also refer to animals suggesting less familiarity than either *he* or *she*: *The dog always barks if **it** hears any unusual noise.*

Similarly *it* may refer to a child or a baby when the gender is unknown or a matter of indifference:

*Poor George! Was all the beef gone? Did **it** get nothing but bread and cheese and gingerbeer?*

Finally, *it* may refer to nouns denoting a number of persons when the group is thought of collectively: *Give the public full information so that **it** may judge for itself.*

'Gender', in English, is mainly a matter of the choice of one of the three personal (or possessive) pronouns of the third person singular to refer to a preceding noun (referring gender). As has been shown, with a not inconsiderable number of nouns, this gender differs according to context and point of view, so that it is hardly possible to say whether such a noun 'is' masculine, feminine or neuter.

The idea referred to by *it* may also be expressed by a preceding word-group, especially one containing an infinitive with *to*, or by a clause or a sentence:

a. *I am trying to get a taxi. - You won't find **it** easy.*

b. *We hope you understand that this is a matter of months, not of weeks? – Yes, you've made **it** quite clear.*

c. *I hear that Peter has given up football. – I rather expected **it**; he was never very keen.*

d. *Mary is well again, fortunately. – I am very glad of **it**.*

The idea referred to by *it* is not always expressed by the actual words of the preceding group, clause or sentence. In the third example (c), for instance, what the speaker expected is that Peter *would* give up football; indeed, he might have said: *I rather expected **he** would.*

Verbs like *to know, to forget, to try, to tell, to remember* do not take *it* to refer to a preceding clause or word-group:

Jane is coming home tonight. – Yes, I know.

My number is 298761. – I'll try and remember.

The word group or clause referred to by *it* may also follow:

●You won't find ***it*** easy to get a taxi.

It was not easy to get a taxi.

● Ben made ***it*** clear that it was a matter of months.

It was clear that it was a matter of months.

We may notice that *it* as an object may refer to a following infinitive or to a following clause introduced by *that* when there is an intermediate predicative adjective. The construction also occurs with a predicative noun (*I think **it** my duty to warn you*) or a prepositional adjunct (*He has **it** in his power to kill you*). After the verb *to hear* we find the past participle *said* or a synonym:

We have heard *it* said that they that they are paying no dividend this year.

There are constructions where *it* is usually dispensed with. This is the case with a small number of set phrases, the principal of which are *to think fit (right, proper), to see fit*. Verb and adjective form a close group, with the stress on the adjective:

After eighteen years' devoted service he thought fit to discharge her without a pension.

It may refer forwards in sentences beginning with *it is* or *it was* in order to give prominence to some part of them:

It is the work of these ten years which gives Richardson a place in English literature.

It was riding to hounds that my son met him.

The construction also serves, not merely to emphasize, but to identify: This time *it* was not the woman who was to blame.

It refers backwards as well as forwards in sentences giving a person's name or identity:

My bag was carried for me by a man I must have seen before. I wonder if ***it*** was George, our old gardener.

Go and see who it is who rings. – ***It*** is Will and Dora.

In such cases both pronoun and verb refer to an image seen, a sound heard, a smell perceived.

With some verbs *it* is used as a 'formal' *subject* or as a 'formal' *object*, referring either to some vague notion, or to nothing at all. As a *formal subject it* precedes verbs and verbal phrases denoting weather conditions (***it*** *snows,* ***it*** *was raining,* ***it*** *is warm today*). *It* is also used in expressions of time and distance (***it*** *is three o'clock,* ***it*** *is six months to Cambridge*) and in other impersonal statements:

It says in the Holy Bible that all men are liars.

It occurs as a *formal object* a. in phrases like *to fight it out, to have it out, let him have it hot*; b. after verbs like *to chuck, to go, to hang, to hop*; c. after nouns used as verbs meaning either 'to behave like the person indicated by the noun', or 'to avail oneself of the vehicle or public building indicated by the noun'; and after the adjective *rough* used as a verb, meaning 'to do without the ordinary conveniences of life':

a. The Dales have ***it***.
b. Hang ***it*** all, I don't want to stay here all day!
c. Steven lorded ***it*** over the other servants.
She was queening ***it*** over the younger girls.
We tried hotelling ***it***.
I am quite prepared to rough ***it***.

2. The Use of Personal Pronouns in Romanian

In Romanian personal personal pronouns directly establish the protagonists of speaking, especially those persons who are indispensable to the linguistic act. The first person is called "destinator" or "locutor" and elaborates the enunciation, transmitting it in a concrete course of events. The second person, called "destinatar" or "colocutor", intercepts and decodes the message. The object of communication which the message speaks about is called the third person.

The Romanian personal pronouns are those pronouns which can distinguish various persons. They replace nouns pointing out the person who is speaking (the first person): ***Eu*** *plec*; the person whom the speaker is addressing to (the second person): ***Tu*** *ai plecat în oraș*; the third person pronoun refers to the object which is being talked about, when that object is quite other one than the first or the second person: ***El (ea)*** *cântă la pian*.

The personal pronoun constitutes a unitary system, because it designates the first two persons as fundamental elements of the speaking act and the third person as an object of communication.

As concerns the gender, which is closely related to the noun, it appears to be marked for only the third person because the third person pronouns are solely substituted by nouns. The pronouns *eu* and *tu* distinguish no gender, because they refer to present persons who are in a dialogue, so their gender is not to become precise. The third person pronouns: *el, ea, dânsul, dânsa*, etc. substitute nouns which are considered not to be present or are not included in the spacial or temporal situation of speaking, so the gender has to be stated. The third person pronoun has different forms for the two genders both in the singular and plural.

The personal pronoun differs from the noun as regards the number because the first and the second persons plural can be understood as being absolute, exclusive and separating. The given person is quite different from the other persons depending on the way the "locutor" regards the second and the third persons, if he/she associates them or not, if he/she considers to be solidarized with the other persons or not. Thus, *noi* may mean: *eu + tu, eu + voi, noi + voi*, and, sometimes, *eu + tu + el(ei).*

The plural of the second person pronoun is more restricted, because voi may mean *tu + tu, tu + el(ea), voi + el(ea), voi + ei(ele),* but not *+ eu.* The third person pronoun refers to different objects from the first and second persons and has a plural which excludes the other persons.

The personal pronoun has a richer paradigm than the noun regarding oppositions. For the oblique *cases* there are two or three forms, some of them called stressed or long and being autonomous, the other being non-autonomous, and contextually conjunct.

As for the *Dative* case, the personal pronoun resembles the person's name because the autonomous forms of *Accusative* are naturally marked by the preposition "pe", as the personal pronoun is quite the linguistic expression of the category of *person*.

We could also use in the third person together with the pronouns *el, ea, ei, ele*, the forms *dânsul, dânsa, dânşii, dânsele*, which the speakers consider to be polite and respectful. These forms are exclusively used in order to replace names of persons and those associated with them.

The personal pronoun in the first and second person has no specific forms in the Genitive. We can express them by means of possessive pronouns, because the noun in the Genitive generally denotes 'the owner'.

There are cases where the conjunct forms of the Dative are used in adnominal position as if they were forms of the Genitive. These forms are called "dativ posesiv" by the grammarians.

Thus the basic functions of the Genitive and Dative are mixed not from the inventory point of view of forms but from their contextual distribution. The possessive Dative has the same meanings like the Genitive: possession, affiliation, dependence, subject, attribute. The examples: *sufletu-**mi** se pierde, de doru-**ţi** mă topesc, ochii-**mi** n-au putut să vadă, pe buza-**ţi** purpurie* show evidently the syntagmatic group of unstressed forms. There are constructions where the pronouns are in the same syntagm with the verb: ***îm**i recitesc ultima pagină, **îmi** simt inima ca un mic cheag.*

The presence of non-autonomous Dative forms in the syntagm with the prepositions used with Genitive confirms that these forms belong to the Genitive if they enter in its functional area.

The unstressed Dative and Accusative forms give rise to a series of problems concerning their using and writing in various contexts:

● The forms: *le, mă, ne, te, vă* can appear non-conjunct before a verb or an adverb, if this begins with a consonant or with a stressed vowel: ***le** spune, **mă** lasă, **ne** află, **te***

zăreşte, ***vă*** *tot întreabă*. If the verb begins with an unstressed vowel, the pronoun is conjunct with the verb: ***ne****-aşteaptă,* ***le****-am spus,* ***ne****-apucă noaptea,* ***te****-am văzut,* ***te****-aud*. In the literary style, these forms can appear non-conjunct to the following verb (***ne*** *apucă noaptea,* ***te*** *aud)* but always conjunct to the auxiliary *am, ai, a, aţi, au*: ***ne-am*** *dus,* ***te-ai*** *apropiat,* ***le-a*** *spus,* ***le-aţi*** *arătat.*

● There are independent forms: *îmi, îţi, îi, îl* which are used without being conjunct, even if the next word begins with an unstressed vowel: ***îmi*** *aduce,* ***îţi*** *arată,* ***îi*** *acoperă,* ***îl*** *apără*.

● The forms: *mi, ţi, i, ni, vi, li* are used non-conjunct, if they are followed by the pronouns i-, l-, le, le-, se, s-, te, te- : ***mi*** *se pare,* ***ţi*** *s-a spus,* ***i*** *le-am dat,* ***ni*** *l-au aprobat,* ***vi*** *le spune,* ***li*** *se alătură.* Prior to the conjunct forms of the verb *a fi*: *-s (sunt) şi –i (e, este)* and to the pronouns *–i, -l*, these pronouns make up a syllabic unit with them: ***mi-s*** *dragi copiii,* ***li-e*** *foame, nu* ***i-i*** *bine,* ***ţi-e*** *sete,* ***ni-i*** *arată,* ***vi-l*** *dă.*

● The forms: *mi, ţi, i, -l* are used in an enclitic position and are conjunct to a word finished in a vowel, making up together a syllabic unit: ***dă-mi*** *pace,* ***să-ţi*** *spună,* ***nu-l*** *lasă.*

● There are also forms – *mi-, m-, ţi-, i-, ne, te, v-, l-, le-* which are procliticly conjunct to auxiliary verbs that begin with a vowel: ***mi-au*** *spus,* ***m-a*** *văzut,* ***ţi-ai*** *amintit,* ***v-am*** *dat,* ***l-a*** *luat*; when used before verbs beginning with an unstressed vowel the pronoun forms are sometimes conjunct, sometimes independent: *ţi-arată, v-aduce, vă adduce, le aduce, le-aduce, te-aduce, le aude.*

● *Mi-, ţi-, i-, ne-, v-, le-* are also used with the feminine pronoun *o*: ***mi-o*** *ia,* ***ţi-o*** *spune,* ***i-o*** *dă,* ***v-o*** *aduce,* ***le-o*** *lasă.*

● *Mi-, ţi-, i-, ne-, vi-, le-* may be enclitic and conjunct when used after gerunds or imperatives, and followed by one of the pronouns: *-se, -l, -i, -le, -o: părându-****mi-se****, dându-****ţi-se****, lasă-****i-o****, dăruindu-****i-le.***

3. Conclusions

In English the personal pronouns of the first and third persons have distinct forms, a. for the singular and for the plural, for the 'nominative' and for the 'accusative'. 'It' does not distinguish nominative and accusative. The pronoun of the second person (*you*) may be used to denote someone to whom something happens in the ordinary course of events.

He is used chiefly to refer to male persons and occasionally refers to a child when the sex is unknown. *He* may also refer to male animals and to animals whose gender is a matter of indifference. In literary English *he* may be used with reference to lifeless things.

She is used chiefly to refer to female persons or may also refer to female animals whose gender is unknown. In literary English *she* is sometimes used with reference to lifeless things.

It is used chiefly to refer to lifeless things. *It* may also refer to animals suggesting less familiarity than either *he* or *she*. Similarly *it* may refer to a child when the gender is unknown. *It* may also refer to nouns denoting a number of persons when the group is thought of collectively.

The Romanian personal pronouns replace nouns pointing out the person who is speaking (the first person), the person whom the speaker is addressing to (the second person). The third person pronoun has different forms for the two genders both in the singular and plural) and the third person pronoun refers to the object which is being talked about.

As concerns the gender, which is closely related to the noun, it appears to be marked for only the third person because the third person pronouns are solely substituted by nouns. The pronouns *eu* and *tu* distinguish no gender, because they refer to present persons who are in a dialogue, so their gender is not to become precise. The third person pronouns: *el, ea, dânsul, dânsa*, etc. substitute nouns which are considered not to be present or are not included in the spacial or temporal situation of speaking, so the gender has to be stated.

REFERENCES*:*

Alexander, L., G.,1999, *Longman English Grammar*, Longman, London and New York
Avram, Mioara, 2001, *Gramatica pentru toţi*, Editura Humanitas, Editia a III-a, Bucureşti
Bantaş, Andrei, 1991, *Essential English,* Editura Teora, Bucureşti
Bădescu, Alice, 1994, *Gramatica limbii engleze,* Editura Ştiinţifică, Bucuresti
Budai, Laslo, 2002, Gramatică engleză, Editura Teora, Bucureşti
Dictionary of Contemporary English, Longman, Second Edition, 1994
Huddleston, Rodney and Geoffrey K. PULLUM, 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press
Iordan, Iorgu, ROBU Vladimir,1988, *Limba română contemporană,* Editura Didactică şi pedagogică, Bucureşti
Irimia, Dumitru,1997, *Gramatica limbii române,* Editura Polirom, Iaşi
Levitchi, Leon, PREDA, Ioan, 1992, *Gramatica limbii române*, Editura Mondero, Bucureşti
Levitchi, Leon, 1995, *Gramatica limbii engleze,* Editura Teora, Bucureşti
Paidos, Constantin, 2001, *English Grammar. Theory and Practice,* Editura Polirom, Bucureşti
Swan, Michael, 1996, *Practical English Usage*, Oxford University Press, Oxford
Thomson, A., J., Martinet, A., V., 1995, *A Practical English Grammar*, Oxford University Press, Oxford

Nicoleta Florina **Mincă** is a lecturer at the Department of Applied Foreign Languages, Faculty of Letters, University of Piteşti. She has been teaching English as a foreign language for twenty three years and held a Doctor's degree in Philology in 2008, at "Lucian Blaga" University, in Sibiu. Her area of interest includes applied linguistics, translation, and English for Specific Purposes. She is the author of several English practical courses in Economics and Law such as: *English for Business, Economic Matters in English, English for Students in Law, Business English.* She also published a number of papers and articles focused on linguistics, didactics, ESP, English literature.

APERÇU DES EXPRESSIONS SINGULATIVES EN BÉTÉ[*1]

Résumé: *Cet article qui tente de rendre compte des singulatifs du bété présente deux grands moments. Dans le premier, une description phonématique de tous les morphèmes employés comme singulatifs est proposée. Elle met en lumière huit signifiants dont cinq monosyllabes et trois dissyllabes. Tous les monosyllabes sont de type CV. Parmi eux, quatre portent un ton mi-haut. Ce sont: kpɤ̀, kwɤ̀, bɤ̀, et jù. Et seul jī est coiffé d'un ton moyen. Les dissyllabes, tous de structure CVCV, se répartissent entre ceux qui présentent le schème tonal haut moyen [HM], à savoir : kwɤ́jī et jéjī, et kɤ̀rɤ̄ marqué par le schème tonal mi-haut moyen [H-M]. Le deuxième temps fort de cette étude montre une différenciation des singulatifs répertoriés, sur la base de leur fonctionnement. Au terme de cette distinction, il ressort que jī se démarque absolument des autres singulatifs du parler non seulement du fait de sa productivité inégalée mais aussi à cause de la grande compacité des groupes qu'il permet de générer.*

Mots-clés*: base nominale dérivée, collectif, pluriel, singulatif, syntagme nominale*

Abstract: *This paper is subdivided into two main parts. It is an attempt to give a clear account of the behavior of singulative morphemes. It first gives a phonological description of them which shows that there are eight morphemes among which five are of monosyllabic CV template and the three others of disyllabic CVCV template. Four among the monosyllabic morphemes bear a mid-high [mid H] tone. These are kpɤ̀, kwɤ̀, bɤ̀ and jù. Only jī has a mid [M] tone. Two of the dissyllabic morphemes, kwɤ́jī and jéjī, have a high mid [H-M] tonal structure while one, kɤ̀rɤ̄, has a mid-high mid [mid H-M] tonal structure. The paper then shows that the identified morphemes behave differently, jī behaving far differently from the other singulative morphemes of the language, regarding its higher productivity and the strong compacity of the constructions it helps generate.*

Keywords*: derived noun stem, collective, plural, singulative, noun phrase.*

Introduction

De nombreuses langues présentent, au niveau de la catégorie du nom, un morphème qui, appliqué à des continus ou non comptables, permet de désigner un fragment ou un individu du référent de ces noms. Ce morphème porte le nom de singulatif. En effet, selon Creissels (1991 : 145), « on peut parler de singulatif lorsqu'il y a explicitement adjonction d'un élément pour marquer le passage dans la catégorie des noms d'unités (…) et de collectif lorsque l'adjonction marque le passage d'un élément dans la catégorie des noms de masse ».

[*] Kallet Abréam **Vahoua**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan
vahouakallet@yahoo.fr

[1] Le bété est une langue kru de Côte d'Ivoire. Et cet article porte précisément sur le dialecte bété de la sous-préfecture de Gagnoa (Côte d'Ivoire) appelé Kpokogbo [kpɔ́kʊ̀gbʊ̀]. Le signifiant [kpɔ́kʊ̀gbʊ̀] est un nom composé issu de l'association de deux noms: /kpɔ́kʊ̀rʊ̀/ et /gbʊ̄/. /kpɔ́kʊ̀rʊ̀/ (Paccolo, selon l'appellation et l'orthographe de l'administration ivoirienne) est le nom du canton de Gagnoa où l'idiome [kpɔ́kʊ̀gbʊ̀] est utilisé; et /gbʊ̄/ veut dire, en kpokogbo [kpɔ́kʊ̀gbʊ̀], *parler* ou *idiome*. [kpɔ́kʊ̀gbʊ̀] signifie, littéralement, *parler ou langue de kpɔ́kʊ̀rʊ̀*. Le [kpɔ́kʊ̀gbʊ̀], en tant que dialecte bété de Gagnoa, est donc un parler kru oriental de Côte d'Ivoire. C'est, par ailleurs, ce même idiome que (KAYE J., LOWENSTAMM J. et VERGNAUD J. R., 1985 et 1988) et (GOPROU, 2010) désignent sous l'appellation de kpokolo.

Dans certaines langues, le singulatif est un préfixe. C'est le cas du berrien, dialecte breton où Ploneis (1983 : 216) l'appréhende comme un préfixe. Dans d'autres langues comme le celtique et le slave, ce morphème est plutôt un suffixe. Fontinoy (1969 : 7) fait partie des auteurs qui ont observé cette unité grammaticale dans ces langues. Pour lui, « il désigne un singulier qui dérive d'un collectif ou d'un pluriel, par l'adjonction d'une terminaison particulière. Il existe notamment en celtique et en stave. ».

Mais le singulatif existe également dans les langues négro africaines comme le wolof (Cf. Dialo, 1983) et le bété. Dans cette langue kru, Vahoua (1997) met en évidence l'existence du morphème jī. Cependant, il le présente comme faisant partie d'un nom composé. jī est-il alors un dérivatif en bété? Et d'une manière générale, quels sont les signifiants qui peuvent être analysés comme des singulatifs dans cette langue? Comment fonctionnent-ils ?

1. Les singulatifs monosyllabiques

Le bété présente cinq (5) singulatifs formés d'une seule syllabe de type CV. Parmi eux, trois (3) utilisent comme noyau syllabique, la voyelle /ɤ̀/. Ce sont les singulatifs /kpɤ̀/, /kwɤ̀/ et /ɓɤ̀/. Les deux autres emploient plutôt les voyelles /u/ et /i/ mais ont en commun la consonne /j/. Il s'agit des singulatifs /jù/ et /jī/. Et tous les singulatifs monosyllabiques utilisent le ton mi-haut / ˊ/ sauf /jī/ dont le ton est moyen / ˧/.

1.1 Le singulatif /kpɤ̀/

Originellement, /kpɤ̀/ est un nom qui signifie *morceau* ou *bille (de bois)*. Employé comme singulatif, ce vocable marque, à juste titre, une base plurielle pour désigner un élément d'un faisceau ou un morceau de boyaux. Les formes /mɨ́/ *tripes* et /nʌ̄kʌ̀rì/ *fagot (de bois)* observables respectivement en (1a) et en (1b) sont deux bases plurielles[1] auxquelles s'applique ce singulatif.

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(1a)	mɨ́	*tripes*	míkpɤ̄	*un (morceau de) tripes*
(1b)	nʌ̄kʌ̀rì	*fagot de bois*	nʌ̄kʌ̀rìkpɤ̀	*un (morceau de) fagot de bois*

1.2 Le singulatif kwɤ̀

Initialement, kwɤ̀ est un nom qui veut dire *poignée* ou *boule* ou encore *morceau*. Comme singulatif, ce signifiant s'applique à des non-comptables ou massiques comme /kɔ̀kɔ̀lʊ̀/ *toux* (cf. 2b) pour désigner un fragment des réalités désignées par ceux-ci.

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(2a)	sáfɾɨ	*savon*	sáfɾɨkwɤ̀	*un morceau de savon*
(2b)	kɔ̀kɔ̀lʊ̀	*Toux*	kɔ̀kɔ̀lʊ́kwɤ̄	*un fragment de crachat*
(2c)	ɲʊ́mī	*excréments*	ɲʊ́míkwɤ̄	*un fragment d'excréments*

[1] Les formes /mɨ́/ et /nʌ̄kʌ̄rì/ sont qualifiées de bases plurielles non seulement parce qu'elles se terminent par /□/ qui est la marques de pluriel de beaucoup de noms de cette langue (On peut lire, à ce sujet, Vahoua 2003.) mais aussi parce que dans les énoncés comme /mɨ́ kpɔ̀rɔ̀/ *Les tripes sont nettoyés*, /ɨ́ kpɔ̀rɔ̀/ *Ils sont nettoyés*, /nʌ̄kʌ̀rì lɛ̀/ *Il y a du fagot* et /ɨ́ lɛ̀/ *Il y en a.*, les noms /mɨ́/et /nʌ̄kʌ̄rì/ sont repris par /ɨ́/ qui est un pronom de reprise de la troisième personne du pluriel.

1.3 Le singulatif /ɓɤ̀/

/ɓɤ̀/ est avant tout un nom. Sa forme, au pluriel, est /ɓì/. Employé tout seul, il signifie *fruit* ou *régime épi* ou encore *gousse*. Mais utilisé comme (élément) déterminant dans un syntagme nominal, il permet de construire des signifiés comme *gros*, *à part entière* ou *avéré* ainsi que le montrent les syntagmes nominaux[1] [jú ɓɤ̄] *un gros bébé* ou [ŋɔ́nɔ́ ɓɤ̄] *une femme à part entière*.

Le singulaitif /ɓɤ̀/ est utilisé pour trois (3) catégories de noms. La première catégorie contient des noms de fruits. Il peut s'agir de gros fruits (cf. 3g), de fruits charnus (cf. 3d, 3c, et 3f), de fruits en forme de poire (cf. 3d et 3e), de bulbe (cf. 3k), de grosses noix (cf. 3h), de régime (cf. 3g), de cabosse (cf. 3.i et 3j) ou d'épi (cf.3l).

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(3a)	nòŋù	*gros fruit sauvage (esp.)*	nòŋùɓɤ̀	*un gros fruit sauvage (esp.)*
(3b)	bɔ̀dù	*gros fruit (esp.)*	bɔ̀dùɓɤ̀	*un gros fruit (esp.)*
(3c)	zùzú	*corossol*	zùzúɓɤ̄	*un corossol*
(3d)	àvùká	*avocat*	àvùkáɓɤ̄	*un avocat*
(3e)	mɅ̄gó	*mangue*	mɅ̄góɓɤ̄	*une mangue*
(3f)	gbàgbì	*ananas*	gbàgùɓɤ̀	*un ananas*
(3g)	gwī	*graine*	gūɓɤ̀	*un régime de palme*
(3h)	ɟáà	*coco*	ɟáɓɤ̀	*une noix de coco*
(3i)	gwɤ̄ɾè	*cola*	gwɤ̄ɾèɓɤ̀	*une cabosse de cola*
(3j)	kɔ̀kɔ̀ù	*cacao*	kɔ̀kɔ̀ùɓɤ̀	*une cabosse de cacao*
(3k)	ɟʌ̀ɓá	*oignon*	ɟʌ̀ɓáɓɤ̀	*un bulbe d'oignon*
(3l)	gùgú	*maïs*	gùgúɓɤ̄	*un épi de maïs*

La seconde catégorie présente des noms de tubercules comme ceux qui suivent.

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(4a)	bàsìɤ̀	*manioc*	bàsèɓɤ̀	*un manioc*
(4b)	ŋɤ̄tì	*igname*	ŋɤ̄tèɓɤ̀	*une igname*

Dans cette catégorie, le singulatif /ɓɤ̀/ ne se suffixe pas au signifiant exprimant la notion ou le collectif, comme cela se fait normalement, mais à une forme au singulier; dont le morphème, en surface, est l'unité vocalique /-e/. Mais ni les formes [bàsìɤ̀] ou [ŋɤ̄tì] du collectif, ni celles du singulier [bàsè] ou [ŋɤ̄tè] ne peuvent être dégrossies, toutes seules, par un numéral cardinal. Pour que ces formes prennent comme satellite, un numéral cardinal, elles doivent être marquées par le singulatif /ɓɤ̀/ ou sa forme au pluriel /ɓì/. C'est ce qui explique l'agrammaticalité des syntagmes en (5a), (5c), (5e) et (5g) suivants où le nom déterminé par un numéral cardinal n'est pas marqué par le singulatif.

(5a) *[bàsè ɓòlō]
/manioc/un/
un manioc

(5b) [bàsè-ɓɤ̀ ɓòlò]
/manioc-singulatif/un/
un manioc

[1] /jù/ et /ŋɔ̀nɔ̄/ sont deux noms. Le premier signifie *bébé* ou *enfant* et le second veut dire *femme*.

(5c) *[basiɤ sɔ:]
/maniocs/deux/
deux maniocs

(5d) [bàsìɤ-ɓì sɔ:]
/maniocs-singulatif/deux/
deux maniocs

(5e) *[ŋɤ̄tè ɓòlō]
/igname/une/
une igname

(5f) [ŋɤ̄tè-ɓɤ̀ ɓòlō]
/igname-singulatif/un/
une igname

(5g) *[ŋɤ̄tì tā:]
/ignames/trois/
trois ignames

(5h) [ŋɤ̄tì-ɓì tā:]
/ignames-singulatif/trois/
trois ignames

Dans tous ces syntagmes, la tête nominale est toujours en position initiale pendant que son satellite numéral cardinal occupe la position finale.

Dans la dernière catégorie, on observe des noms d'une enflure comme indiqué en (6).

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(6)	gbɔ̀	*bosses*	gbɤ́ɓɤ̄	*une bosse*

Comme on peut le voir, le singulatif /ɓɤ̀/ marque un large éventail de noms collectifs.

1.4 Le singulatif /jù/

/jù/ est, avant toute autre utilisation, un nom qui signifie *bébé* ou *enfant*. Mais quand il est employé comme singulatif, /jù/ permet de désigner un membre d'une société d'insectes (cf. 7a) ou un ressortissant d'une communauté ethnique (cf. 7b), d'un canton (cf. 7c et d), d'un village (cf. 7e), d'une ville (cf. 7f), etc.

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(7a)	kūkwjɤ̀	*petites fourmis noires (esp.)*	kūkwjàjù	*une petite fourmi noire (esp.)*
(7b)	ɓétjè	*bétés*	ɓétējù	*un bété*
(7c)	kpɤ́cjè[1]	*kpétchiés*	kpɔ́kʊ̀jù	*un kpétchié*
(7d)	ɟɤ̀bwɤ̀	*ressortissants de djabré*[2]	ɟʌ̀bìjù	*un ressortissant de djabré*
(7e)	ɲàbwò	*ressortissants de gnabé*[1]	ɲàbèjù	*un ressortissant de gnambé*

[1] Les ressortissants du canton [kpɔ́krʊ̀] *Paccolo* et locuteurs du [kɔ́kʊ̀gbʊ̀] se font appelés [kpɤ́cjè] ou [kpɔ́kwjà].

[2] /ɟʌ̀brì/ *Djabré* est un canton de la sous-préfecture de Gagnoa en Côte d'Ivoire. Il utilise comme parler, le [ɟʌ̀bìgbʊ̀].

(7f) lɑ̄kʊ̀tìà *ressortissants de Lakota* lɑ̄kʊ̀tʌ́jù *un ressortissant de Lakota*

2. Les singulatifs dissyllabiques

Cette langue présente trois singulatifs dissyllabiques. Ce sont /kɤ̀ɾɾ̄/, /kwɤ́jī/ et /jéjī/.

2.1 Le singulatif kɤ̀ɾɾ̄

Le signifiant /kɤ̀ɾɾ̄/ est nom. Utilisé tout seul, il signifie *morceau ou tranche*. Employé comme déterminant d'un autre nom dans un syntagme nominal, /kɤ̀ɾɾ̄/ permet de désigner des réalités qui présentent une ou plusieurs anomalies, généralement physiques. On peut l'observer dans des syntagmes nominaux[2] tels que [ɓō kɤ̀ɾɤ̀] *un pied malade*, [ɓúɓɾ̄ kɤ̀ɾɤ̀] *une vilaine tête* ou *une tête difforme*, [ɲɔ́kpɔ̄ kɤ̀ɾɤ̀] un faux type. Mais losque /kɤ̀ɾɾ̄/ détermine le nom /jù/ *bébé* ou *enfant*, le syntagme [jú kɾ̄ɾ̄] désigne plutôt un *bébé* ou un *enfant potelet* et *plaisant* voire un *chérubin*. Dans cette acception, /kɤ̀ɾɾ̄/ peut également accompagner des noms comme [wìdìjù] *garçonnet ou* [ŋúnúkòjò] *fillette*, et former les syntagmes [wìdìjù kɤ̀ɾɤ̀] *garçonnet potelet* et [ŋúnúkòjò kɤ̀ɾɤ̀] *fillette potelet*.

Mais quand /kɤ̀ɾɾ̄/ est employé comme singulatif, il ne marque (dans l'état actuel de nos recherches) que le nom /wɅɾī/ *paroles* qui en bété, est toujours au pluriel.

nom du collectif nom d'un individu du collectif

(8) wɅɾī *parole(s)* wɅɾīkɤ̀ɾɤ̀ *une parole*

/kɤ̀ɾɾ̄/ permet alors de construire un signifié comme *une parole* ou, plus précisément, *un bout* ou *un morceau de paroles*.

2.2 Le singulatif kwɤ́jī

Originellement, /kwɤ́jī/ *os* est un nom. Sa forme, au pluriel, est /kwɔ́/. Mais en tant que singulatif, il utilise plutôt, au pluriel, la forme /kwʌ́jā/. Cela peut être observé dans les deux phrases en (9). Le syngulatif /kwɤ́jī/ peut donc être au pluriel. Ainsi, avec le couple /kwɤ́jī/ kwʌ́jā/, il devient possible de repérer et dénombrer des éléments d'un ensemble originellement indénombrables.

(9a) [ɲʌ̀lī jɤ̀rì jɾɛ́gbà-kwɤ̀jì ɓòlō]
/ɲʌ̀lī jɾ̄ɾī ` jrɛ́gbà-kwɤ̀ji` ɓòlō/
/Gnaly/trouver/B, Acc./balai-singulatif/un/
Gnaly a trouvé une brindille de balai.

(9b) [àmí ì bu[3] kwʌ́jā kūgbʌ́]
/àmí ì bù ` kwʌ́jā kūgbʌ́/
/moi/je/ramasser/B, Acc./brindilles/dix/
Moi, j'en ai ramassées dix.

Le singulatif /kwɤ́jī/ marque donc un nom désignant un faisceau de branches très minces et légères pour en discriminer une (cf. 10d). Mais il s'applique également aux noms collectifs dénotant un végétal ayant, le plus souvent, la forme d'une liane, pour en

---

[1] /ɲʌ̀bè/ Gnabé, (Olibribouo selon l'appellation de l'administration de la République de Côte d'Ivoire), est un village du canton /kpɔ́kɾʊ̀/ *Paccolo* situé dans la sous-préfecture de Gagnoa en Côte d'Ivoire.

[2] [ɓɔ̄] signifie *pied*, [ɓúɓɾ̄] veut dire *tête* et [ɲɔ́kpɔ̄] veut dire *homme*.

[3] Ce verbe porte un ton modulé bas mi-haut /BH˗/.

distinguer un pied (cf. 10a et b) ou le nom collectif indiquant du papo[1] (cf 10c) pour mettre en exergue une de ses feuilles.

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(10a)	gbʊ̀ɾʊ̄sì	*liane (esp.)*	gbʊ̀ɾʊ̄sìkwɤ̀jì	*une liane (esp.)*
(10b)	gbɤ́gbʊ̀ɾí	*liane (esp.)*	gbɤ́gbʊ̀ɾíkwɤ̄jì	*une liane (esp.)*
(10c)	pāpʊ̀	*feuilles de raphia tressé*	pāpʊ́kwɤ̄jì	*une feuille de papo*
(10d)	jrɛ́gbà	*balai*	jrɛ́gbàkwɤ̀jì	*une brindille de balai*

2.3 Le singulatif jéjī

Initialement, /jéjī/ est nom qui signifie *grain, graine* ou *fève*. Sa forme, au pluriel, est /jʊ̀/. Mais la forme /jʌ́jā/[2] *grains* est également admise, à un niveau de registre non soutenu. /jéjī/ peut donc être utilisé tout seul. Mais il peut également prendre, comme complément, un groupe postpositionnel (GP), pour former un syntagme nominal (SN). Dans ce cas, lorsque le complément de la postposition est /ŋɔ̀kpɔ̀/ *homme* ou /ŋɔ̀nɔ̄/ *femme*, le syntagme nominal tout entier (groupe post positionnel+nom) désigne un homme ou une femme réduite à sa plus simple expression. Cela peut être observé dans les exemples qui suivent.

(11a) [[ŋɔ̀kpɔ̄ à]$_{PP}$ jéjī]$_{NP}$
/homme/post position/grain/
un homme nu

(11b) [ŋɔ̀nɔ̄ à]$_{PP}$ jéjī]$_{NP}$
/femme/post position/grain/
une femme réduite à sa plus simple expression

Cette même acception (*la nudité*) peut également être construite à l'aide d'un énoncé copulatif dans lequel le groupe /jéjī/+la post position /kʊ́/ fonctionne comme complément de la copule /kʊ̀/ *être* ainsi que le montre l'exemple (12).

(12) [ɔ́ kʊ̀ jéjī kʊ́]
/il ou elle/être/grain/sur/
Il ou elle est (complètement) nu(e).

Quand /jéjī/ est utilisé comme singulatif, il marque des noms collectifs qui désignent des fruits ayant la forme d'un grain, d'une graine ou d'une fève. Cela peut être observé dans les exemples en (13).

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(13a)	kɔ̀kɔ̀ʊ̀	*(du) cacao*	kɔ̀kɔ̀ʊ̀jèjì	*une fève de cacao*
(13b)	bɔ̀dʊ̀	*fruit (esp.)*	bɔ̀dʊ̀jèjì	*une graine de ce fruit*
(13c)	nìgbè	*(des) cauris*	nìgbèjèjì	*un cauri*
(13d)	kāfi	*(du) café*	kāfíjējì	*un grain de café*
(13e)	kpǎcíà	*gnangnan*[3]	kpǎcíàjèjì	*un gain de gnangnan*

Dans cet usage, /jéjī/ est très productif surtout lorsqu'il abandonne sa première syllabe [jé-] pour ne garder que la dernière [-jī]. Le résultat de cette aphérèse, contrairement

[1] Mince plaque obtenue après tissage de feuilles de raphia sur des lamelles de bambou et utilisée, en habitat traditionnel, comme revêtement de toit.

[2] Le signifiant /jʌ́jā/ connaît également un emploi autonome (ici, il n'est plus le pluriel de /jéjī/) dans ce parler. Dans cet usage, /jʌ́jā/ signifie *quelques* ou *quelques-uns*.

[3] En gastronomie, espèce de petites baies amères utilisées très souvent comme ingrédient d'une sauce.

à la forme pleine /jéjī/, n'a aucune existence autonome dans la langue. Cependant, il marque des noms dont la désignation est très variée.

Dans les exemples qui suivent, le singulatif [-jī][1] s'applique à des noms de fruits dans le but de mettre en exergue un individu de chaque espèce.

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(14a)	gwī	*graine de palme*	gwījì	*une graine de palme*
(14b)	jʊ̀	*grains*	jéjī	*un grain*
(14c)	gwɤ̄lè	cola	gwɤ̄lèjì	une noix cola
(14d)	gʊ̀gʊ́	*maïs*	gùgújī	*un épi de maïs*
(14e)	gɾɛ̰̀mʌ̀	*banane*	gɾʊ̀ùmèjì	*une banane*
(14f)	gbàjʊ̀	*gombo*	gbàjì	*un gombo*
(14g)	ɟáà	*coco*	ɟájì	*une noix de coco*
(14h)	ɟáà	*noix de palme*	ɟájì	*une noix de palme*
(14i)	ɓūtē	*fruit sauvage (esp.)*	ɓūtējì	*un fruit sauvage (esp.)*
(14j)	síɔ̀kɔ́	*fruit sauvage (esp.)*	síòkɤ́jī	*un fruit sauvage (esp.)*
(14k)	kpɔ́	*grains non pilés*[2]	kpójī	*un grain non pilé*
(14l)	līlī	*des haricots*	līlījì	*un haricot*
(14m)	jéɾɾē	*du piment*	jéɾējì	*un piment*

Quant aux noms qui suivent, ils réfèrent à des végétaux (cf. 15a, b et c) ou partie de végétaux (cf.15d et e).

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(15a)	gá	*canne à sucre*	gɤ́jī	*une canne à sucre*
(15b)	gà	*rotin*	gɤ̀jì	*un rotin*
(15c)	gɾɛ̰̀mʌ̀	banane	gɾʊ̀ùmɤ̀jì	une banane
(15d)	ŋwɔ́	*piquants*	ŋwɤ́jī	*un piquant*
(15e)	kɑ̄ɾā	*branches*	kɤ̄ɾɤ̄jì	*une branche*

Les exemples ci-dessous montrent plutôt des noms désignant des insectes (cf. 16a à 16i) ou des animaux aquatiques (cf. 16j, 16k et 16l).

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
16a	nãnɔ̀	*chrysalides (esp.)*	nãnɤ̀jì	*une chrysalide (esp.)*
16b	lògó	*abeilles*	lògójī	*une abeille*
16c	nɔ̄	*chiques*	nɔ̄jì	*un chique*
16d	làlá	*fourmi rouge (esp.)*	làléjī	*une fourmi rouge (esp.)*
16e	ɲʊ̀kpɔ́	*magnans*	ɲʊ̀kpɤ́jī	*un magnan*
16f	ŋɔ̄nɔ̀	*termites*	ŋɔ̄nòjì	*un termite*
16g	ɟɔ́kpɔ̀	*mouches*	ɟɤ́kpɤ̀jì	*une mouche*
16h	mʊ̀mɔ̀	*termites aillées (esp.)*	mʊ̀mɤ̀jì	*une termite aillée (esp.)*
16i	gbʌ̀ljà	*punaises*	gbʌ̀ljàjì	*une punaise*
(16j)	ɟīɾī	*poisson*	ɟīɾījì	*un poisson*
(16k)	kpʌ́mɛ̰̀nī	*alevins*	kpɤ́mʊ́nʊ́jī	*un alevin*
(16l)	nìgbè	*cauris*	nìgbèjì	*un cauri*

[1] En 1997, Vahoua a souligné l'existence de cette unité grammaticale dans cette langue.
[2] Il s'agit ici précisément de grains non décortiqués parmi des grains décortiqués.

Les exemples allant de 17a à 17h présentent quant à eux des noms qui désignent des parties du corps humain ou animal (cf. 17d à 17h) ou encore une affection de la peau (cf. 17a à 17c).

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(17a)	jȧ	*acné*	jájī	*une acné*
(17b)	gbɛ̀	*petites ampoules*	gbéjī	*une petite ampoule*
(17c)	gbɔ̀	*grandes ampoules*	gbójī	*une grande ampoule*
(17d)	kwɔ̀	*os*	kwɤ́jī	*un os*
(17e)	gʌ̄rā	*dents*	gɤ̄rɤ̄jì	*une dent*
(17f)	ɟàgbɔ̀	*testicules*	ɟàgbéjī	*un testicule*
(17g)	wɛ̄rì	*doigts*	wūɾī̄jì	*un doigt*
(17h)	gwɔ̀	*cornes*	gwɤ́jī	*une corne*

Les exemples (14), (15), (16) et (17) montrent que le singulatif [-jī] marque des groupes spécifiques de noms. On peut citer, entre autres, des noms de fruits, des noms de végétaux et des noms d'insectes. Mais ce singulatif se suffixe également à des noms dont les référents ne peuvent être consignés dans un ensemble unique. La variété des référents des noms en (18) en est une illustration.

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(18a)	tȧ	*goutte(s)*	tájī	*une goutte*
(18b)	dɛ̀rɛ̀	*argent*	dɛ̀rɛ́jì	*un(e pièce d') argent*
(18c)	tʌmʌ́	*argent*	tɤmɤ́jī	*un(e pièce d') argent*
(18d)	sʌ̀mʌ̀dí	*boucle(s) d'oreille*	sɤ̀mɤ̀díjī	*une boucle d'oreilles*
(18e)	jɪrī	*signe(s)*	jíríjī	*un signe*
(18f)	zɤ̀ɖì	*étoiles*	zɤ̀ɖìjì	*une étoile*
(18g)	wíjà	*câbles pour les pièges*	wíéjì	*un câble pour les pièges*

En effet, les noms proposés dans les exemples en (18) présentent, entre autres référents, une petite quantité de liquide de forme sphérique (cf. 18a), une monnaie en pièce de métal (cf. 18b et 18c), un objet de parure (cf. 18d), une marque matérielle distinctive ou une représentation matérielle de quelque chose (cf. 18e), un astre qui brille dans le ciel nocturne sous l'aspect d'un point (cf. 18f), ou un cordage formé d'un faisceau de fils métalliques (cf. 18g).

3. **Discussion**

De tous les singulatifs répertoriés, /ɓɤ́/ et [-jī] sont les seuls qui marquent, à la fois, les mêmes noms alors que les autres singulatifs ne s'appliquent chacun qu'à un et un seul nom. C'est ainsi que les noms /gwī/ *graine de palme* (cf. 19 a et b), /ɟàà/ *noix de coco ou de palme* (cf. 19 c et d), /gʊ̀gʊ́/ *maïs* (cf. 19 e, f et g), /gwɤ̄rɛ̀/ *cola* (cf. 19 h et i), /kɔ̀kɔ̀ʊ̀/ *cacao* (19 j et k) et /gbɔ́/ *acné ou pustule* (19 l et m) utilisent à la fois les singulatif [-jī] et /ɓɤ́/. Par ailleurs, /gʊ̀gʊ́/ *maïs* est le seul nom marqué par trois singulatifs; à savoir /ɓɤ́/, /jéjī/ et [jī]. Cette situation montre que l'emploi d'un singulatif n'est pas lié à un nom mais à son référent. Les exemples du tableau ci-dessous l'illustrent fort bien.

	nom du collectif		nom d'un individu du collectif	
(19a)	gwī	*graine de palme*	gūɓɤ́	*un régime de palme*
(19b)	gwī	*graine de palme*	gwījì	*une noix de palme*

(19c)	ɟàà	*noix de coco ou de palme*	ɟàɓɨ̀[1]	*une noix de coco*
(19d)	ɟàà	*noix de coco ou de palme*	ɟàjì	*une noix de palme*
(19e)	gʊ̀gʊ́	*maïs*	gʊ̀gʊ́ɓɨ̄[2]	*un épi de maïs*
(19f)	gʊ̀gʊ́	*maïs*	gùgújī	*un épi de maïs*
(19g)	gʊ̀gʊ́	*maïs*	gʊ̀gʊ́jējì	*un grain de maïs*
(19h)	gwɨ̄ɾè	*cola*	gwɨ̄ɾèɓɨ̀	*une cabosse de cola*
(19i)	gwɨ̄ɾè	*cola*	gwɨ̄ɾèjì	*une noix de cola*
(19j)	kɔ̀kɔ̀ʊ̀	*cacao*	kɔ̀kɔ̀ʊ̀ɓɨ̀	*une cabosse de caco*
(19k)	kɔ̀kɔ̀ʊ̀	*cacao*	kɔ̀kɔ̀ʊ̀jèjì	*une fève de cacao*
(19l)	gbɔ́	*acné*	gbéjī	*un bouton d'acné ?type d'acné ?*
(19m)	gbɔ́	*pustule*	gbɨ́ɓɨ̄	*une pustule*

L'examen des gloses des ensembles nom+singulatif en (19) montre que le choix d'un singulatif dépend moins du nom que de la dénotation de l'ensemble formé à partir de ce nom.

Par ailleurs, on peut noter qu'excepté [-jī], tous les signifiants employés comme singulatifs ont une existence autonome dans ce dialecte bété. Tous les ensembles du type nom+singulatif sont donc analysés comme des syntagmes exceptés ceux marqués par [-jī] qui sont envisagés comme des bases dérivées. Ces syntagmes sont précisément des syntagmes nominaux déterminatifs dans lesquels le singulatif fonctionne comme le déterminé tandis que le nom joue le rôle de déterminant. Deux arguments soutiennent cette distinction.

Le premier se trouve dans la possibilité d'insérer dans les syntagmes déterminatifs, un connectif. Il s'agit de la postposition /à/ proposée en (11). Cette possibilité peut être observée dans le tableau en (20).

	Ensemble Nom+Singulatif	Ensemble Nom+Postposition+Singulatif
20a	míkpɨ̄ *un morceau de tripes* (Cf. 1a)	mi à kpɨ̀ *un morceau de tripes*
20b	sáfɾikwɨ̀ *un morceau de savon* (Cf. 2a)	sáfɾi à kwɨ̀ *un morceau de savon*
20c	zùzúɓɨ̄ *un corossol* (Cf. 3c)	zùzʊ́ à ɓɨ̀ *un corossol*
20d	ɲàbèjù *un ressortissant de Gnambé* (Cf. 7e)	ɲàbè à jʊ́ *un ressortissant de Gnambé*
20e	wĀɾīkɨ̀ɾɨ̀ *une parole* (Cf. 8)	wĀɾī à kɨ̀ɾɨ̄ *une parole*
20f	jrɛ́gbàkwɨ̀jì *une brindille de balai* (Cf. 10d)	jrɛ́gbà à kwɨ́jī *une brindille de balai*
20g	nìgbèjèjì *un cauri* (Cf. 13c)	nìgbè à jéjī *un cauri*

Les agencements contenant la postposition /à/ sont tout à fait conformes aux règles syntaxiques de la langue et parfaitement admises par les locuteurs du kpɔ̀kʊ̀gbʊ̀. Ici, la tête jéjī n'est plus déterminée par un nom mais plutôt par un génitif. En effet, la postposition se combine avec le nom (déterminant) pour former un syntagme postpositionnel. Ce groupe génitival forme à son tour, avec le singulatif (le déterminé), un syntagme nominal NP. Ainsi, en suivant les principes de la théorie x-barre, sous module des Principes et Paramètres de la syntaxe générative tels que proposés par Radford (1988), Mel (1994) et Vahoua (2003), on peut donner aux ensembles Nom+Postposition+singulatif, la structure schématique suivante.

(21) $[_{NP}[_{N'}[_{PP}[_{P'}[_{NP}\ NP][_{P}\ P]\ P']_{PP}][_{N}\ N]_{N'}]_{NP}]$

[1] La première syllabe de ce signifiant porte un ton modulé, à savoir le modulé mi-haut bas [H-B].

[2] La forme [gʊ́ɓɨ̄] est également attestée dans la langue, à un niveau de registre supérieur. Ce sont surtout les personnes adultes qui utilisent cette forme.

Avec ce schéma, la structure du syntagme nominal [mi à kpɤ̀] *un morceau de tripes,* tout comme celle des ensembles Nom+Postposition+Singulatif, peut être mise en lumière, de la manière suivante.

(22) $[_{NP}[_{N'}[_{PP}[_{P'}[_{NP}$ mi $_{NP}][_{P}$ à $_{P}]$ $_{P'}]_{PP}][_{N}$ kpɤ̀ $_{N}]_{N'}]_{NP}]$

Le deuxième argument concerne les harmonies vocaliques déclenchées par la suffixation de [-jī]. En effet, dans les ensembles appréhendés comme des bases nominales dérivées, et seulement dans ceux-là, le singulatif [-jī], du moins son noyau vocalique, imposent toujours son trait [+ATR] et quelques fois, son trait [-ETIRE] aux autres voyelles des bases nominales où il apparaît. Cela peut être observé dans les exemples (14), (15), (16), (17) et (18). De plus, tous les ensembles du type nom+singulatif signifient par *un x de* sauf ceux utilisant [-jī]. Ces derniers sont glosés, en effet, par *un x*.

Conclusion

En kpɔ́kʊ̀gbʊ̀, dialecte bété de Gagnoa, huit (8) morphèmes permettent de désigner un élément ou un individu d'un collectif ou d'un pluriel. On distingue cinq (5) unités monosyllabiques : kpɤ̀, kwɤ̀, ɓɤ̀, jʊ̀, jī et trois unités dissyllabiques à savoir kɤ̀rɤ̄, kwɤ́jī et jéjī. Parmi ces singulatifs, jī se démarque nettement de tous les autres par son origine et son fonctionnement. En effet, tous les singulatifs sauf jī ont une existence autonome dans la langue et forment avec les noms auxquels ils s'appliquent, un syntagme nominal. Quant à jī, il vient d'un autre singulatif jéjī et ne peut jamais être utilisé d'une manière indépendante. Par ailleurs, en tant que dérivatif, lorsque jī est suffixé à nom, il lui impose certains de ces traits phonétiques. Il s'agit, entre autres, du trait [+ATR] de son noyau vocalique. jī forme donc, avec le nom qu'il marque, une base nominale dérivée. De plus, jī est le singulatif qui s'applique la gamme de noms la plus large et la plus variée. [-jī] peut donc être appréhendé comme le singulatif par excellence de ce parler kru.

BIBLIOGRAPHIE

Creissels D., 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Ellug, Grenoble

Dialo A., 1983, *Eléments systématiques du wolof contemporain*, Centre de linguistique appliquée de Dakar

Goprou D. C., 2010, *Etude phonétique et phonologique du kpɔkolo, parler bété de Gagnoa*, Thèse pour le doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan

Fontinoy C., 1969, *Le duel dans les langues sémitiques*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège – Fascicule CLXXIX, Société d'Edition « Les Belles Lettres », Boulevard Raspail, 95, Paris (VI^{e})

Kaye J., Lowenstamm J., Vergnaud J. –R., 1988, «Le système vocalique du kpokolo, La structure interne des éléments phonologiques: une théorie du charme et du gouvernement» in *Recherches linguistiques*-17

Kaye J., Lowenstamm J.,Vergnaud J. –R., 1985, *"*The internal structure of phonological element: a theory of charm and government" in *Ewen C. end Anderson J. (eds) Phonology Yearbook 2*, (Traduit de l'anglais par Marc Klein en 1988)

Mel G., B., 1994, *Le mɔ́bù-mrǐ (langue aïzi d'Abra, Sous-Préfecture de Jacqueville) étude phonologique et grammaticale*, thèse pour le doctorat es lettres et sciences humaines (linguistique), tome II, Abidjan.

Ploneis J-M., 1983, *Au Carrefour des dialectes bretons : Le parler de Berrien, Essai de description phonématique et morphologique*, Selaf, Paris

Radford A., 1988, *Tansformational grammar*, Cambridge, Cambridge University Press

Vahoua K. A., 2003, *La syntaxe du kpɔ̀kʊ̀gbʊ̀, parler bété de la sous-préfecture de Gagnoa*, Thèse pour le doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan.
Vahoua K. A., 1997, *La variation morpho-tonale des nominaux en kpɔ̀kʊ̀gbʊ̀, parler bété de la sous-préfecture de Gagnoa*, Mémoire de Maîtrise, Université de Bouaké

Kallet Abréam **Vahoua**, Docteur en linguistique africaine, est enseignant-chercheur au Département des Sciences du Langage (DSL) et chercheur à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) à l'UFR Langues Littératures et Civilisations de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Dans cette UFR, il est actuellement le Responsable du suivi des enseignements et des encadrements.

Ses domaines de recherche sont la phonologie, la morphologie et la syntaxe du bété. Dans ces domaines, il a écrit des articles parmi lesquels, on peut citer: *L'instabilité de la voyelle /ʌ/ dans un parler bété, langue kru de Côte d'Ivoire* (2011), *La dérivation verbale en bété* (2016), *La distribution du démonstratif en bété* (2016). Il a, en outre, codirigé avec Lezou-Koffi A. D. et Kra K. A. E., en 2016, *Cheminements linguistiques, mélanges en hommage à N'guessan Jérémie KOUADIO*.

Mais Vahoua Kallet Abréam s'intéresse également à l'Alphabétisation et précisément à la grammaire pédagogique des langues ivoiriennes. Dans ce domaine, il a écrit, en 2013, avec Kipre B. F. et Zoh L. *Orthographe harmonisée des langues kru (de Côte d'Ivoire et du Libéria)*.

LES DÉTERMINANTS DU VERBE EN DIOULA, LANGUE MANDÉ NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE[1]

Résumé

La théorie des opérations énonciatives (TOE) d'Antoine Culioli rejette la conception selon laquelle la langue est un instrument, un code neutre, auquel les sujets font appel pour encoder ou décoder des messages mais plutôt «le langage appréhendé à travers les langues naturelles». Cela signifie que la tâche du linguiste est d'étudier les langues (les plus diverses possibles) pour en extraire les propriétés communes, donc généralisables. Dans un énoncé, le prédicat peut être soit un nom, soit un verbe. Les déterminants sont des éléments permettant au verbe d'assumer sa fonction de prédicat relateur dans un énoncé. Dans une phrase, c'est le verbe qui met en relation deux mots désignant des êtres. Il joue le rôle de relateur et est appelé procès.

***Mots-clés** : dioula véhiculaire, déterminants, verbe, procès, prédicat.*

Abstract :

Antoine Culioli's theory of enunciative operations (TOE) rejects the conception that language is an instrument a neutral code, to which subjects call for encoding or decoding messages, but rather "language understood through natural languages ". This means that the task of the linguist is to study the languages (as diverse as possible) in order to extract the common, and thus generalizable, properties. In a statement, the predicate can be either a noun or a verb. The determinants are elements enabling the verb to assume its function as a relational predicate in an utterance. In a sentence, it is the verb which connects two words designating beings. It plays the role of relator and is called process.

***Keywords** : commun dioula, determinants, verb, process, predicate.*

Introduction

Le dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire est classé parmi les langues mandé nord de ce pays. Il fait partie de la fraction dioula de la langue manding[2]. En effet, le manding dont fait partie le dioula véhiculaire est considéré comme « la lingua franca » de l'Afrique de l'ouest (Tera : 1981) en raison du nombre de ses locuteurs[3]. Cette langue manding est une langue dominante (sur le plan numérique, statutaire et fonctionnel) dans bon nombre de pays et elle occupe une place de choix dans les différentes transactions, ce qui fait d'elle une langue très importante dans la sous-région.

Le dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire, quant à lui, apparait comme une langue toute à fait particulière. C'est un parler qui ne peut être situé géographiquement (Dumestre : 1971) sur une carte comme les autres langues du pays (le Wojenekan localisé à Odienné ou en encore l'Abouré localisé dans la ville de Bonoua et ses alentours…) car il est parlé sur toute l'étendue du territoire ivoirien. C'est la koïnè des parlers mandings. En Côte d'Ivoire,

[1] Konaté **Yaya**, Université Félix Houphouët Boigny
konatyay60@yahoo.fr

[2] Selon Maurice Delafosse: 1929, Denis Creissel: 1979 et Marie Jo. Derive: 1981, la langue mandingue est fractionnée en trois à savoir: la fraction malinké, la fraction bambara et la fraction dioula.

[3] D'après les chiffres de Platiel (1978: 48), plus de quatre millions de personnes en Afrique Occidentale sont locuteurs natifs d'une langue manding.

elle est considérée comme « la première langue véhiculaire » (Dumestre: 1971). Une étude faite en 1968 sur la dite-langue au Lycée Classique d'Abidjan a montré que plus de la moitié des élèves parlent ou ont des parents qui parlent Dioula.

Outre le français, la majorité des ivoiriens comme les étrangers peuvent s'exprimer dans cette langue, surtout les échanges commerciales.

Le dioula véhiculaire a une simple phonologie : il dispose d'un total de 24 consonnes et d'un système vocalique à 7 voyelles orales et 7 nasales (Sangaré : 2009).

En ce qui concerne le système tonal, le dioula, à l'instar des autres parlers manding possède deux tons ponctuels : un ton haut (H) et un ton bas (B).

1-Problématique et méthodologie

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives du point de vue développé par Antoine Culioli.

En effet, Culioli dans sa théorie des opérations énonciatives rejette la conception selon laquelle la langue est un instrument. Pour Culioli, le domaine d'étude de la linguistique est «le langage appréhendé à travers les langues naturelles.» [13, p. 1]. Cela signifie que la tâche du linguiste est d'étudier les langues (les plus diverses possibles) pour en extraire les propriétés communes, donc généralisables. L'ensemble de ces propriétés (réparties à plusieurs niveaux de structure) constitue le langage. Les langues seront étudiées non pas en tant que système ou code mais à travers leur fonctionnement en discours.

Culioli propose une démarche de nature *métalinguistique* car les phénomènes observés doivent être décrits, symbolisés et organisés sous forme de modèles. Les étapes de cette démarche sont les suivantes :

-se livrer une description minutieuse des langues diverses ;

-dégager les propriétés des systèmes d'opérations linguistiques qui semblent être en jeu et les représenter dans un modèle, constitué d'un ensemble d'hypothèses métalinguistiques qui devra être validé ou corrigé en revenant aux données d'observation et en recommençant la démarche;

-l'appareil formel construit pour l'élaboration du modèle doit être défini et justifié. [Culioli : 9, p. 316-317].

Pour résumer : à partir des données empiriques étudiées, le linguiste construit un modèle (ayant un puissant degré de généralité) qui devra être vérifié et validé empiriquement, par la génération d'énoncés qui seront vérifiés pour voir s'ils font partie ou non de la langue. [Id.]

Le corpus soumis à l'analyse doit comprendre tous les types de textes, parlés et écrits, avec les caractéristiques principales de la situation de discours où ils ont été produits ou censés se produire.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la théorie de l'énonciation de Culioli. La description de la langue dioula sera faite sur le verbe. Elle s'articulera autour de deux axes majeurs :

-En premier lieu, nous présenterons le nom du procès selon la T.O.E.

-Ensuite, nous parlerons des déterminants du verbe qui se subdivisent en trois : les aspectuels, les modaux, et les temporels.

2. Le nom du procès

Dans la théorie énonciative d'Antoine Culioli, Dans la TOE, le terme *procès* est un concept qui représente tout événement dénoté par un verbe. Les verbes *dómú,*« manger », *tágámán*«

marcher », *bɔ*« sortir », par exemple, renvoient chacun à une notion qui est un événement. Ces notions, ces événements, même s'ils sont différents les uns des autres, ont toutefois la propriété commune de ne pas être des objets physiques comme *músà ya móbílí* « La voiture de Moussa » ou *mínátà dén* « L'enfant de Minata », mais d'être des actions, des événements. C'est pourquoi ils sont désignés chacun par le concept de *procès*. Une notion de procès est une notion relationnelle, constituée par un complexe de relations primitives entre des places d'arguments ou de lieux. Dans une phrase, le procès est un *relateur* et est appelé « prédicat » alors que les mots reliés sont appelés « arguments », et ce sur le plan syntaxique. Sur le plan morphologique, le procès est donné sous la forme d'un « verbe » tandis que la notion d'être est donnée quant à elle sous forme de nom.

Analysons ces exemples :

1-Máadù bé jí mìn
Madou inac eau boire
Madou boit de l'eau

2-adámá kà dén bùgɔ́
Adama acc enfant frapper
Adama a frappé l'enfant

Dans ces deux phrases, les procès sont « mìn » et « bùgɔ́ » et les arguments donnés sous forme nominale sont « Máadù » et « jí » dans le premier exemple et « adámá » et « dén » dans le second exemple.

Mais comment représenter le nom du procès en dioula ?

Nous allons l'analyser sous les deux formes suivantes : L'originel ou relateur de base et le dérivé.

2.1. L'originel

Ici, le relateur originel se présente sous cette forme : le procès est désigné par l'infinitif nu sans adjonction d'un quelconque affixe. Alors ce procès joue dans une phrase le rôle de prédicat et relie les arguments, ce qui lui donne le nom de *relateur prédicatif d'arguments*.

Analysons ces exemples suivants :

3-úmárù kà dén tà
Oumar acc enfant prendre
Oumar a pris l'enfant.

La place de prédicat (□□ est instanciée par le verbe *a pris* ; celle d'argument-source, donc agent (AG), est instanciée par *úmárù* ; celle d'argument-but, donc patient (PA), est instanciée par *dén* ;

2.2. Le dérivé

Le dérivé comme son nom l'indique, est un prédicat qui est formé à partir du nom de la phrase en question auquel on ajoute un autre morphème ou affixe et ce, par la dérivation, ce qui donne sémantiquement quelque chose comme « faire cette chose ».

La dérivation est une opération qui vise à accroître le stock lexical d'une langue. En clair, la dérivation est un procédé de création ou de formation de nouveaux mots. Elle se manifeste par l'adjonction d'un morphème, sinon d'affixes à la racine pour former de nouveaux mots. Elle peut également se faire par redoublement de la racine. Tout cela relève de la morphologie.

En dioula, la dérivation dans le système verbal passe par l'adjonction du morphème « kɛ́ » postposé au nom qui signifie « faire », ce qui donne sémantiquement « faire cette chose ».

Exemples :

5-bó kɛ́ dans dén kà bó kɛ́
excrément faire enfant acc matières fécales part.faire
déféquer L'enfant a déféqué

6-lágbɛ́lí kɛ́ dans musow be lágbɛ́lí kɛ́
Consultation faire les femmes inac consultation part.faire
Consulter Les femmes consultent

3. Les différents déterminants du verbe

Selon la T.O.E, les déterminants sont des éléments permettant au verbe d'assumer sa fonction de prédicat relateur dans un énoncé.

Ces déterminants se subdivisent en trois catégories : les aspectuels, les modaux, et les temporels (qui se rencontrent au niveau de l'aspect, du temps et du mode).

3.1. L'aspect (grammatical)

L'aspect décrit le déroulement de l'action. L'aspect nous permet de savoir si l'action est terminée ou si elle se déroule toujours au moment de l'énonciation.

La notion d'aspect doit être vue sous deux angles : l'angle lexical et l'angle grammatical.

Sous l'angle lexical, l'aspect est une propriété intrinsèque du procès ; c'est-à-dire qu'il réside dans la notion et nous permet de distinguer les verbes à action évolutive et les verbes à action non évolutive qui ne sont que les verbes d'état.

Cette même propriété nous permettra de faire la distinction au sein des verbes à action évolutive, entre ceux dont l'action est durative comme manger et ceux dont l'action est ponctuelle comme tomber et attraper.

Mais lorsque l'énonciateur donne son point de vue sur le déroulement de l'action, nous nous trouvons dans le deuxième type d'aspect qui est l'aspect grammatical. Comme le titre de cette partie ne dit bien, notre analyse portera sur l'aspect grammatical.

L'aspect grammatical est une valeur essentielle associée au prédicat, donc au verbe. Il marque la façon dont l'énonciateur construit l'événement par rapport à la situation qui lui sert de point de repère. C'est, en d'autres termes, la façon dont l'énonciateur envisage l'événement, à savoir, comme **accompli** ou comme **inaccompli** au moment repère, et ce, grâce aux déterminants.

Exemple :

7-nyínán sà lá
Souris mourir acc
La souris est morte

8-ń bé bárákɛ́
Moi inac travailler
Je travaille

A ce niveau, nous avons deux principaux aspects : l'aspect accompli et l'aspect inaccompli.

3.1.1. L'aspect accompli (ACC)

L'aspect accompli indique que l'action a atteint son point de chute, qu'elle est achevée.

En fait, l'aspect accompli se rencontre dans les actions ayant un commencement et une fin.

En dioula, il faut signaler, en nous inspirant des travaux de Tera Kalilou : 1983 qu'il y a trois sortes d'accompli : l'accompli neutre, l'accompli récent et l'accompli hypothétique.

-L'aspect accompli neutre comme son nom l'indique est une action déjà accompli, qui se situe dans un passé.

En dioula, l'aspect accompli neutre s'exprime par le morphème kà et le morphème lá (qui devient ná en position nasale) , respectivement antéposé et postposé au verbe.

. Cela se vérifie dans ces différents exemples :

10-ádámá kà dén tà
adama acc enfant prendre
adama a pris l'enfant

11-músà kà jí mìn
Moussa acc eau boire
Moussa a bu de l'eau

12-músà bɔ́ lá
Moussa sortir acc
Moussa est sorti

13-kàrìm dòn ná bon ná
Karim rentrer acc maison prép
Karim est rentré dans la maison

14- à yɛ́rɛ́yɛ́rɛ́ lá
Il trembler acc
Il a tremblé

Selon Tera : 1983, l'aspect accompli récent exprime une action qui s'est déjà produite mais très récemment d'où son nom.

Il se manifeste par l'apparition du morphème *tɔ́* qui lui donne sémantiquement « à l'instant ».

Analysons ces exemples :

15-Máadù sé tɔ́
Madou arriver acc.rec.
Madou vient tout juste d'arriver

16-dàúdà bɔ́ tɔ́
Daouda sortir acc.rec.
Daouda vient de sortir à l'instant

Dans la réalité, l'accompli récent est un temps qui se situe entre le présent et le passé. Cependant, c'est un présent qui vient tout juste de finir.

N.B : il faut cependant souligner qu'en dioula, on préfère plutôt utiliser l'adverbe de temps « sísàn » pour exprimer l'accompli récent.

Exemple :

17-dàúdà bɔ́ lá sísàn
Daouda sortir acc à l'instant
Daouda vient tout juste de sortir

3.1.2. L'aspect inaccompli

L'aspect inaccompli exprime une action qui n'est pas encore achevée, qui est toujours en cours.

Dans l'aspect inaccompli, l'on accorde peu d'importance à la notion de commencement et de fin. Selon Kalilou Tera : 1983, le dioula a trois sortes d'inaccompli : le neutre, le progressif et le futur.

-L'aspect accompli neutre correspond au présent de l'indicatif du français. Il s'exprime à l'aide du morphème *bé* antéposé au verbe.

Exemple :

18-dìrísà bé màlò dómú
Drissa inac riz manger
Drissa est dans la maison.
19-musà bé nyíná fàgà
Moussa inac souris tuer
Moussa tue une souris.

-L'aspect progressif, quant à lui, dénote une action qui a commencé et se poursuit toujours au moment de l'énonciation. Le progressif en dioula s'exprime à l'aide du morphème *lá* au verbe à l'inaccompli neutre et qui signifie « être en train de ».

Exemple :

20-làsó bé tá lá kɛ́nɛ́màn
Lasso inac partir prog dehors
Lasso est en train de sortir.
21-dùdù bé jí min ná
Doudou inac eau boire prog
Doudou est en train de boire de l'eau.
Cependant, le morphème lá devient ná en position nasale.

Le futur exprime une action ou un état placé dans un moment de l'avenir. De ce fait, il est considéré comme de l'inaccompli.

Il s'exprime en dioula à l'aide du morphème « nà » précédé du morphème de l'inaccompli « bé » postposé au verbe.

Exemple :

22-dirisà bɔ́ lá → dirisà bé nà bɔ
Drissa sortir acc → Drissa fut. sortir
Drissa est sorti → Drissa sortira

23-mádù bé jí mìn → mádù bé nà jí mín
Madou inac eau boire → Madou fut eau boire

Madou boit de l'eau Madou boira de l'eau
ménà est la forme contractée de ń (moi) + bé nà dans la phrase :
24- ménà (ń bénà) í bùgɔ
Moi + fut toi frapper
Je te frapperai

Conclusion générale

L'approche énonciative du verbe dioula selon la théorie des opérations énonciatives nous a permis de savoir qu'il est possible de décrire et d'analyser toutes les langues selon cette théorie. Dans notre analyse, nous avons pu voir le nom du procès qui se présente comme une notion relationnelle qui est incarnée par un mot mettant en relation deux mots désignant des êtres. Une fois le procès défini, on peut parler des déterminants qui sont des éléments qui permettent au verbe d'assumer sa fonction de prédicat relateur dans un énoncé.

BIBLIOGRAPHIE

Achard P. 1992 : Antoine Culioli, Pour une linguistique de l'énonciation. T.1 : Opérations et représentations ; Jean-Jacques Franckel et Daniel Lebeau, Les figures du sujet ; Ham Adamczewskl, Le français déchiffré, clé du langage et des langues. » In : *Langage et société*, n°61, pp. 81-85.
Culioli A., 1971 : A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles , *in Mathématiques et Sciences humaines*, T. 34, Paris, Gauthier Villars, p. 7-15.
De Vogué S., 1991 : La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de J.-C. Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives d'A. Culioli, *Linx*, n° 24, p. 37-65.
Delafosse, M. 1929 : *La langue mandingue et ses dialectes*, librairie Geuthnar, Tome I, Paris.
Dérive, M.J. 1981 : Variations dialectales des parlers mandings de Côte d'Ivoire, dans *Mandeukan*, n°1.
Dumestre, G. 1971 : Le dioula, dans *Actes du huitième congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale,* volume 2, Annales de l'université d'Abidjan, série H.
Franckel J.-J., Paillard D. 1998 : Aspects de la théorie d'Antoine Culioli. In : *Langages*, 32e année, n°129, 1998. Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui [Figures modèles et concepts épistémologiques] pp. 52-63.
Sangaré, A. 1984 : Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes, Grenoble : université de Grenoble III, doctorat de troisième cycle : linguistique.
Tchagbalé, Z, 2008, Des théories de la langue aux théories de la parole, Cours d'initiation à la théorie des opérations énonciatives, ILA Abidjan.
Tera, K. 1983 : *Tendances phonologiques et syntaxiques dans le dioula de Côte d'Ivoire*, tiré de l'ouvrage Etude sur le manding de Côte d'Ivoire de Braconnier Cassian / Cassian Braconnier, John Maire, Kalilou Tera, Abidjan, ILA, AGECOOP.
Tera, K. 1986 : Le Dioula Véhiculaire de Côte-d'Ivoire : Expansion et Développement, *CIRL* n°20, ILA Abidjan.

Konaté **Yaya** est Docteur en Sciences du Langage option Sociolinguistique, diplôme obtenu à l'université Félix Houphouët Boigny. Il est spécialiste des langues Mandé nord. Ses domaines de recherche sont la sociolinguistique urbaine et comparative et la description des langues selon le modèle énonciatif. Il est auteur d'articles et livre.

L'INTERCULTURALITÀ NELLA FAVOLISTICA DI ANTOINE-FRANÇOIS CHEVRIER[1]

Riassunto: *La traduzione letteraria comporta notevoli difficoltà in quanto la traduzione non è un semplice processo lineare che permette di tradurre automaticamente nella lingua d'arrivo partendo dal testo originale. Il traduttore, dunque, deve prendere in considerazioni numerose componenti come la personalità e le intenzioni dell'autore, l'importanza del testo originale, le strategie traduttive più efficaci e gli elementi culturali. L'impatto della cultura ha, dunque, un ruolo significativo perché il traduttore deve scegliere se e come rendere fruibile ai lettori la cultura del testo originale. Nel caso della traduzione di tre racconti orientali di Chevrier, gli elementi culturali emergenti riguardano tanto la società francese d'Ancien Régime tanto l'ambientazione orientale meramente convenzionale.*

Parole chiave: *Chevrier, cultura, racconti, Oriente, France.*

Résumé: *La traduction littéraire comporte difficultés remarquables car la traduction n'est pas un simple processus linéaire qui permet de traduire automatiquement dans la langue-cible en partant du texte original. Le traducteur, donc, doit prendre en considération nombreuses composantes comme la personnalité et les intentions de l'auteur, l'importance du texte original, les stratégies traductives plus efficaces et les éléments culturels. C'est pourquoi l'impact de la culture a un rôle significatif parce que le traducteur doit choisir si et comment transmette aux lecteurs la culture du texte original. Dans le cas de la traduction des trois contes orientaux de Chevrier, les éléments culturels émergeant concerne tantôt la société française d'Ancien Régime tantôt le milieu oriental purement conventionnel.*

Mots-clé : *Chevrier, culture, contes, Orient, France.*

L'oggetto di questo studio è l'analisi inerente la traduzione dal francese settecentesco all'italiano contemporaneo di tre racconti orientali (*Bi-Bi*, *Ma-gakou* e *Minakalis*) scritti dallo scrittore francese François-Antoine Chevrier (1721-1762). L'impresa è stata certamente ardua a causa dell'abbondanza rilevante di elementi interculturali che riguardano la società francese della seconda metà del Settecento, da una parte, e lo scenario orientale percepito dagli Europei settecenteschi, dall'altra.

Prima di prendere in considerazione le difficoltà specifiche che sono insite nella traduzione dei suddetti racconti, è necessario ribadire alcuni principi teorici che sono alla base di qualsiasi processo coinvolgente la traduzione letteraria. La traduzione letteraria, a ben vedere, implica notevoli difficoltà ragion per cui è necessario che il traduttore possegga, da una parte, specifiche attitudini stilistiche e conoscenze linguistiche-culturali estese, dall'altra. Lo scopo della traduzione è, innanzitutto, quello di ricreare un testo nella lingua d'arrivo che risulti piacevole da leggere, capace di mantenere gli effetti stilistici originali presenti nella lingua di partenza nonché di suscitare le stesse emozioni del resto originale. In primo luogo, il traduttore ha il compito di isolare gli elementi del testo e di rimetterle in movimento i segni che lo costituiscono allo scopo di farli ritornare al linguaggio. In secondo luogo, l'attività di traduzione può essere considerata parallela a quella di un poeta che è responsabile di una *creazione letteraria* (Oseki Dépré, 1999 : 113).

[1] Luisa **Messina**, Université de Palerme
luisamess84@libero.it

La traduzione letteraria, inoltre, risulta imprescindibile da una conoscenza accurata della lingua di partenza e della lingua di arrivo in quanto il traduttore deve padroneggiare una competenza *potente* e demoltiplicata delle due lingue e, in particolar modo, della lingua d'arrivo in modo che possa effettuare una scelta ben ponderata tra le parafrasi sinonimiche distribuite in una scala che va dalle pure e semplici varianti libere a concrete opposizioni semantiche (Ladmiral, 1994: 170). Il processo traduttivo, talvolta, si complica ulteriormente quando subentrano componenti culturali. La definizione del concetto stesso di cultura è tutt'ora complessa. Ad ogni modo, la cultura viene tradizionalmente considerata l'insieme dei modi di vivere e di pensare che sono comuni a una determinata comunità sociale e spinge i membri di questa stessa comunità a agire in certe situazione in una maniera comune (Cordonnier, 2002: 40). Il traduttore, pertanto, dovrebbe potenzialmente essere bilingue e multiculturale per poter fronteggiare efficacemente le problematiche insite nel processo traduttivo[1]. La traduzione letteraria, infine, implica ulteriori sfide nel caso in cui i testi da tradurre non siano scritti in francese moderno. Gli scritti settecenteschi manifestano, da un lato, la struttura della frase francese alquanto lunga e complessa e, dall'altro, l'instabilità dell'ortografia francese nonostante le numerose edizioni di dizionari.

La mia ricerca, dunque, si focalizza sulle difficoltà incontrate nell'attività di traduzione dei tre racconti d'ispirazione orientale di François-Antoine Chevrier (1721-1762). Ho avuto modo di constatare la problematicità della componente culturale traducendo i tre racconti di Chevrier che è, indubbiamente, uno degli scrittori più detestati e disprezzati del suo secolo a causa della sua vena satirica e polemica che lo costringe a vivere lungamente lontano dalla Francia. Se si analizzano gli scritti libertini di Chevrier, emerge che l'intenzione satirica dell'autore lorenese è funzionale alla critica dei costumi delle classi sociali più abbienti i cui rappresentanti manifestano i sintomi di una società alla deriva e di un governo corrotto. Ad eccezione delle opere *Le colporteur*, *Bi-Bi* e *Mémoires d'une honnête femme* che sono state recentemente ripubblicate, la maggior parte degli scritti di Chevrier sono ancora sconosciuti al gran pubblico. Bisogna, tuttavia, mettere in evidenza l'originalità dei racconti orientali di Chevrier i quali sono tanto significativi tanto quanto i racconti orientali più celebri di Crébillon, Duclos, Diderot, etc. Se si analizzano ora gli elementi culturali presenti nei tre racconti, emerge che l'autore lorenese integra al testo letterario numerose referenze culturali (quali aneddoti mitologici, geografici, storici e teatrali) che rendono necessario l'ausilio di un apparato di note esplicative. L'attività di traduzione, inoltre, implica la risoluzione di alcune parole legate al contesto storico-sociale coevo a Chevrier (come *parti de tri*, gioco oggi sconosciuto) o che posseggono oggi un significato differente (come *gouverneur*). La mia attenzione si incentra, in particolar modo, sull'impatto culturale che interessa tanto la società francese antecedente la Rivoluzione tanto il mondo orientale percepito dagli Europei. L'irruzione degli elementi culturali, dunque, complica ulteriormente il processo di traduzione che è certamente un'operazione triangolare nel senso che la traduzione non è un processo lineare in cui si arriva direttamente dalla lingua di partenza alla lingua d'arrivo (Ladmiral, 2006: 63).

Analizzando nel dettaglio gli elementi culturali impliciti nei racconti orientali di Chevrier, rinveniamo innanzitutto i termini che manifestano il contesto socio-culturale che

[1] Per tradurre una lingua straniera, il traduttore deve rispettare due condizioni ognuna della quali è necessaria e in funzione dell'altra: lo studio della lingua straniera e lo studio sistematico dell'etnografia della comunità, espressione della lingua tradotta. Nessuna traduzione non è totalmente adeguata se entrambe le condizioni non vengono soddisfatte (Mounin, 1963: 236).

caratterizza la società francese d'*Ancien Régime*. Sebbene Ma-gakou sia un rampollo giapponese[1], il giovane riceve un'educazione tipicamente occidentale impartita da un *gouverneur*, lemma che nel Settecento designa l'istitutore che è incaricato dell'educazione di un principe o di un giovane di alto lignaggio[2]. La società orientale testimonia gli stessi interessi mondani che animano l'alta società francese: ad esempio, il giovane Ma-gakou preferisce giocare a una *parti de tri* che indica un gioco d'ombra per tre giocatori in cui si elimina il seme quadri tranne il re[3].

In sintonia con gli altri autori libertini settecenteschi, è evidente che l'ambientazione apparentemente orientale è solo un espediente narrativo funzionale alla rappresentazione della Francia dei Lumi[4]. D'altronde, in tutti e tre i racconti orientali di Chevrier si ritrovano numerose informazioni inerenti la vita intellettuale parigina, le attività produttive, le opere teatrali rappresentate e i principali attori dell'epoca[5]. Nel racconto *Bi-Bi*[6] gli intellettuali

[1] Nel 1752 Chevrier pubblica il racconto *Ma-gakou, histoire japonaise* che racconta la formazione amorosa e sessuale del giovane Ma-gakou, figlio di un notabile giapponese. Rifiutando di studiare le scienze e di seguire gli insegnamenti saggi del suo istitutore, Ma-gakou predilige la lettura di romanzi e fiabe. Intenzionato a raggiungere il Tempio della Felicità, il giovane parte accompagnato dal suo maestro Pedagon lasciando in patria Fagama, la sua promessa sposa con la quale Ma-gakou non ha potuto nemmeno parlare. Lasciato il Giappone, Ma-gakou inizialmente si invaghisce della bella Bazika che, tuttavia, confessa di essere già impegnata con un altro uomo che la mantiene. Dopo essere giunto del regno della fata Cicoria, Ma-gakou viene punito dalla fata e cacciato nell'Isola Sapiente per non aver colto i segnali di seduzione della fata. Arrivato nell'Isola, Ma-gakou diventa oggetto di adulazione delle donne: il giovane inizialmente ignora la Fata Civettuola, che ha provato inutilmente a sedurlo conducendolo nei suoi appartamenti, e cede alle lusinghe della Fata Sovrana della quale diventa amante fino al suo congedo. Ma-gakou, successivamente, si intrattiene momentaneamente con la Fata Pompon che lo esorta a proseguire il suo viaggio. Dopo aver attraversato il Regno della Ragione, Ma-gakou giunge in un regno abitato da silfi e silfidi. Colpito dalla bellezza di Lizibane, Ma-gakou decise di sposare la silfide suggellando la promessa con il sangue. Dopo aver raggiunto il Tempio della Felicità, Ma-gakou onora la sua promessa sposando la bella Lizibane.

[2] L'istitutore di Ma-gakou non si prodiga certamente a impartire lezioni di storia al suo allievo: « Son gouverneur ne s'était point amusé à lui apprendre l'histoire » (Chevrier, 1752a: 17).

[3] Ma-gakou predilige questo gioco rispetto agli altri proposti: « […] il préféra une parti de tri, jeu renouvelé des Sylphes » (Chevrier, 1752a: 141).

[4] Per gli scrittori libertini settecenteschi l'Oriente non è altro che una garza eccitante sotto la quale traspare il viso incipriato della loro epoca. Le allusioni galanti, pertanto, contribuiscono a rendere più allettante la satira sociale mediante la descrizione delle follie dell'epoca per mettere in discussione le istituzioni politiche. Se prendiamo in considerazione il romanzo I gioielli indiscreti (1748) di Diderot è evidente che Mangoul, Mirzora e Sélim sono meri personaggi di finzione che rappresentano Luigi XV, Madame de Pompadour e il duca de Richelieu (Barguillet, 1981: 75).

[5] Nei tre racconti, si scorgono ulteriori riferimenti culturali riguardanti le composizioni teatrali più apprezzate dell'epoca. Sebbene viva in un contesto orientale, la fata Hangara promuove una gara di vaudeville che indica una commedia leggera, nata proprio nella Francia settecentesca, in cui alla prosa sono alternate strofe cantate su arie conosciute. "[…] et dès le lendemain la Fée Hagara fit annoncer secrètement dans tous les cafés une récompense pour celui qui ferait sur cette anecdote le plus jolie vaudeville […]" (Chevrier, 1746: 26).

[6] Nel 1746 Chevrier pubblica il racconto *Bi-Bi* che racconta le avventure della giovane principessa Bi-Bi, erede al trono del regno di Mazu che era indipendente dal regno cinese. Al momento della nascita. Bi-Bi riceve, oltre a tutte le grazie desiderabili, il dono della voce dalla Fata Lirica; il potere di

cinesi si radunano al caffé *Cropepo* che è evidentemente l'anagramma del caffè *Procope*, situato in prossimità del teatro della *Comédie française* e fondato nel Settecento dal cuoco palermitano Francesco Procopio dei Coltelli. Si tratta, dunque, di un luogo elegante frequentato da diversi letterati, attori e spettatori (Voltaire ha il suo tavolo riservato) nonché da eminenti politici come Robespierre, Danton e Marat[1]. Chevrier non dimentica di rendere omaggio a Crébillon, uno degli autori libertini settecenteschi nonché suo maestro, menzionando i due racconti orientali *Tanzai e Néadarné* (1734), meglio conosciuto come *La schiumarola*, e *Il sofà* (1742)[2]. Chevrier, comunque, menziona anche altre opere letterarie in maniera apparentemente casuale come nel racconto *Minakalis* in cui l'omonima protagonista lamenta la moltitudine di romanzi epistolari da quali si salverebbero soltanto *La marchesa di* *** di Crébillon e *Le lettere peruviane* di Madame de Sévigné[3].

Emergono ulteriori elementi culturali che riguardano le attività economiche dell'epoca: il gobelin, un tessuto che cerca di imitare gli arazzi Gobelins, prende il nome dalla manifattura dei Gobelins che dal XVII secolo produce splendidi arazzi nel tredicesimo *arrondissement* di Parigi[4]. Nel racconto *Minakalis*[5] Chevrier parla di un ponte sostenuto dai

---

sperimentare tutti piaceri, la libertà di cambiare amante dalla Fata Incostante. Alla principessa viene, tuttavia, annunziato che il suo rango sarebbe finito con la morte della madre.
Ormai adolescente, Bi-Bi diventa particolarmente desiderosa di provare nuovi piaceri: le sue fate protettrici, pertanto, le fanno sparire le ultime tracce di virtù. Trascorsi tre anni all'insegna del piacere, Bi-Bi viene avvicinata da una vecchia che le rivela di essere in realtà il principe Naabardir, il suo primo amore, che è stato trasformato in una vecchia riluttante. Dopo una notte di passione, Naarbardir riacquista sembianze maschili e governa Mazu insieme alla regina Bi-Bi che, appoggiata dalla Fata Potente, riprende possesso del suo regno ingiustamente usurpato.

[1] Chevrier fornisce una descrizione del caffè *Cropepo* (non a caso messo in corsivo dallo stesso autore) frequentato da letterati o aspiranti scrittori: "[…] parmi les cafés de Mazuli, celui de *Cropepo* occupe le premier rang; c'est dans ce lieu auguste où se rassemblent tous les gens de Lettre set ceux qui aspirent à le devenir: c'est-là où, par une heureuse confusion, chacun parle, personne ne s'entend et tout le monde juge[…]" (Chevrier, 1746: 8).

[2] "Vous me faites tort, repartit Minakalis, et si de toutes les lettres dont nous sommes accablé depuis quelques temps on en excepte celles de la *Marquise de* *... et de *Zilia*, le reste ne vaut guère la peine d'être lu […]" (Chevrier, 1752b: 87-88).

[3] Chevrier inserisce una nota in cui riconosce la fama del libro di Crébillon che è definito un "autore ingegnoso": "la Marquise de *** est trop connue pour que j'en parle dans cette note: M. de Crébi*** est son sécretaire. Nommer cet écrivain ingéneux, c'est louer ses ouvrage" (Chevrier, 1752b: 87). All'interno della stessa nota Chevrier riconosce anche il merito di Madame de Sévigné e, al contempo, testimonia la grande diffusione dei romanzi epistostari: "On n'a pas parlé dans cette note de Madame de Sévigné, des Lettres Persanes, des Lettres Turques et de quelques autres estimées, qui n'étant pas dans le genre que j'attaque, n'ont pu trouver ici la place qu'elles tiennent dans la Bibliothèque des connaisseurs" (Chevrier, 1752b: 87-88).

[4] Chevrier descrive lo scenario, funzionale all'incontro galante, in cui Argentine si distende su un divano ricoperto da arazzi prodotti dai Gobelin: "Elle [Argentine vit son cher Osaco, lui dit des choses où il n'avait pas le sens commun, et s'assit sur un sofa de tapisserie des Gobelins […]" (Chevrier, 1746: 17).

[5] Nel 1752 Chevrier pubblica il racconto *Minakalis* incentrato sulla vita della giovane Minakalis che vive nel regno orientale di Rogram. Malgrado la minaccia dell'invasione del regno di Rogram, la fata Mazina non solo è diventata indifferente ai voti degli abitanti, ma anche una divinità sanguinaria che esige sacrifici umani sul suo altare pretendendo che le vengano sacrificate giovani vestali. Ammessa all'altare della fata Mazina, Minakalis ascolta un oracolo che la esorta a recarsi dalla fata Orizis, protettrice delle fanciulle la cui virtù cede il passo agli sforzi dei seduttori. Recatasi all'altare della

merletti di Malines prodotti nell'omonima città belga di Malines situata nella provincia di Anversa, nella regione delle Fiandre[1].

Nonostante l'ambientazione orientale ed esotica, i tre racconti orientali danno testimonianza delle principali opere teatrali messe in scena nella seconda metà del Settecento come *Le feste di Polimnia* e *Zelidor*: la prima è un'opera-balletto di Jean-Philippe Rameau su libretto di Louis de Cahusac, rappresentata per la prima volta al teatro dell'Opera il 12 ottobre del 1745, mentre la seconda è un'opera-balletto di François Rebel e François Francœur su libretto di François-Augustin Paradis de Moncrif, messa in scena per la prima volta a Versailles il 17 marzo del 1745 alla presenza del re Luigi XV[2]. Nel racconto *Minakalis* Chevrier parla della commedia *Baiocco e Serpilla* che è stato ripetutamente rappresentata nel Settecento sia in Francia che in Italia: è molto probabile che Chevrier prenda in considerazione la parodia rappresentata al Teatro Italiano il 6 marzo 1753[3].

I racconti orientali di Chevrier, inoltre, permettono di comprendere quali siano gli attori teatrali più famosi. All'interno del racconto *Bi-Bi* l'autore lorenese menziona le due celebri attrici Mademoiselle Clairon e Gaussin delle quali possiamo rintracciare la carriera teatrale[4]. Mademoiselle Clairon, nome d'arte dell'attrice drammatica francese Claire-Josèphe-Hippolyte Léris de la Tude (1723-1803) è la più acclamata attrice tragica fino al 1765, ammirata persino da Diderot e Voltaire. Gaussin, soprannome di Jeanne-Catherine Gaussem, è una celebre attrice parigina (1711-1767) famosa per la grazia, l'eleganza e la voce melodiosa nonché per il suo ruolo di Zaïre nell'omonima tragedia di Voltaire.

Sebbene i tre racconti orientali di Chevrier lascino trapelare elementi culturali e sociali riguardanti la Francia settecentesca, è pur vero che Chevrier cerchi di creare un contesto orientale credibile mediante l'aggiunta di figure politiche e religiose particolarmente significative per le società orientali. Se prendiamo in considerazione le

---

fata Orizis, che esige sacrifici umani, Minakalis riceve in dono un binocolo, che ha il potere di allontanare, avanzare, ingrandire e diminuire gli oggetti a seconda delle sue intenzioni. La fata, tuttavia, l'avverte che il potere del binocolo sarebbe potuto cessare come Minakalis avrebbe potuto perdere libertà e piaceri. Minakalis, inizialmente, sposa il questore Xutrop, uomo più anziano di lei, il quale si dimostra un marito devoto attento a compiacere i gusti teatrali e i letterati frequentati dalla sua consorte. Allora, Minakalis inizia una breve relazione con l'affascinante Nazari che muore prematuramente. Afflitta dalla perdita dell'amante, Minakalis recupera il buon umore grazie agli aneddoti galanti del suo medico e disserta di letteratura in compagnia del marito con il quale si reca anche a teatro. Dopo la morte del marito, Minakalis inizia a condurre una vita alquanto libertina cambiando numerosi amanti e ricorrendo al binocolo dai poteri magici fino a quando in un momento di smarrimento Minakalis fa cadere il binocolo che scompare per sempre. Minakalis, a cui l'oracolo aveva precedentemente predetto la perdita del suo fascino e della sua libertà, diventa vittima della divinità e viene trasformata in un pipistrello.

[1] "Dans un moment un pont de gaze soutenu par huit piliers de dentelles de Malines" (Chevrier, 1752b : 96).

[2] "On jouait ce jour-là deux ballets traduits du français: *Les fêtes de Polymnie* et de *Zelidor*" (Chevrier, 1746 : 55).

[3] Chevrier menziona la commedia *Baiocco* in questi termini: "On le vit guidé par sa vieille habitude de sacrifier le lendemain *Bajazet* à *Baiocco*" (Chevrier, 1752b: 124-125).

[4] Chevrier associa alcune opere teatrali recitate da Mademoiselle Clairon o dalla Gaussin: "[…] Et si Clairon joue bien *Ariane*, *Electre*, pourquoi dans ces mêmes pièces, pourquoi lui faire ressouvenir qu'elle nous a ennuyé dans *Rodogune*, qu'elle laissera jouer à l'avenir à Gaussin, qui seule est capable de rendre *Iphigénie*, *Inès*, *Zaïre*, et peut-être *Alzire* […] " (Chevrier, 1746: 57)

personalità politiche asiatiche, emerge che il nome *barcalon* indica il titolo del primo ministro del regno di Siam[1]. Altra parola dalla forte valenza politica è certamente *sophi* che serve a indicare il titolo dello scià di Persia[2]. Vengono, inoltre, indicate alcune figure religiose caratterizzanti tanto l'Asia buddista tanto il bacino mediorientale di religione musulmana. Ad esempio, il *bonze* indica un prete o monaco buddista dell'Asia meridionale o del Sud-Est asiatico[3] mentre il *talapoin* è agli occhi degli Europei del Seicento e del Settecento un prete buddista proveniente dalla Birmania o dal regno di Siam[4]. Il *mufti* è, invece, un'autorità religiosa musulmana autorizzata a emettere un responso giuridico su una fattispecie astratta basato sulla sharia[5].Altri termini, infine, hanno un valore prettamente storico come *cochin-chinois* (attuale grafia francese moderna *cochinchinois*) che designa la provinca storica della Cocincina che si trova nella parte meridionale del Vietnam vicino alla Cambogia[6].

L'analisi dei tre racconti orientali di Chevrier evidenzia le difficoltà insite nella traduzione che risulta un processo complesso che coinvolge non solo problemi interni relativi alla lingua di destinazione, ma anche ulteriori problematiche inerenti le intenzioni dell'autore e gli elementi culturali menzionati più o meno esplicitamente dall'autore. Questi racconti di Chevrier, inoltre, fanno riferimento a due contesti culturali apparentemente paralleli ma, a ben vedere, strettamente correlati fra di loro: la società orientale dipinta da Chevrier (ora cinese, giapponese o siamese) non è altro che una maschera letteraria che cela virtù e difetti della società francese a lui coeva. L'irruzione degli elementi culturali, dunque, costringe il traduttore a scegliere tra la comprensione dell'universo culturale (in questo caso di due universi culturali) o la trasformazione del testo originale adottandolo all'universo culturale dei lettori[7]. Il mantenimento delle componenti culturali, a ben vedere, vedere, risulta la scelta migliore in quanto è necessario che i lettori capiscono le allusioni storiche e letterarie messe in atto da Chevrier mediante la creazione di un apparato di note che forniscano i dovuti chiarimenti a un pubblico non francofono.

---

[1] "[…] il [le questeur] composait les paroles de son poème sur les avis d'un barcalon distingué" (Chevrier, 1752b : 49).

[2] Nel racconto *Bi-Bi* la protagonista incontra un militare al servizio dello scià di Persia: "Un des Nadeker du Sophi lui offrit la main" (Chevrier, 1746 : 82).

[3] Tale figura ha una funzionale fondamentale nella celebrazione dl matrimonio se si considera che Argentine, madre di Bi-Bi, cerca un monaco buddista per sposare Valicar: "[…] elle manda un bonze, fit venir Valicar et le mariage fut célébré" (Chevrier, 1746: 30).

[4] La giovane Minakalis ama farsi circondarsi di preti buddisti che contribuiscono alla sua buona reputazione: "Trois talapoins, occupés à travailler pour elle, lui ont mérité la réputation dont elle jouit" (Chevrier, 1752b : 5).

[5] "Arrivé chez Nibale où Azili était attendu, nous y trouvâmes ce que j'appelle la bonne compagnie, quatre georgiennes, jeunes et belles que l'activité de la Fée avait dérobé aux poursuites d'un *Moufti de Lugemanie*, qui ne quittait sa province que pour faire quelques changements dans son sérail […]" (Chevrier, 1752b: 65).

[6] Chevrier testimonia le lotte interne tra cocincinesi e cinesi: "Nos guerriers arrivés aux portes de la ville eurent assez de force pour prendre à l'aspect des cochin-chinois, une résolution courageuse" (Chevrier, 1746: 12).

[7] A tal proposito, Venuti individua la differenza tra *domestication* e *foreignization*, due strategie traduttive che forniscono una guida tanto linguistica tanto culturale (Venuti, 1995: 20).

BIBLIOGRAPHIE

Barguillet, F., 1981, *Le roman au XVIIIe siècle*, Paris, P.U.F.
Berman, A., 1999, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Seuil.
Chevrier, F.-A., 1746, *Bi-Bi, conte traduit du chinois par un Français, première et peut-être dernière édition*, à Mazuli, Khilo-Khula, l'an de Sal-Chodaï 623 [Paris].
Chevrier, F.-A., 1752, *Les Ridicules du siècle*, Londres [Paris, Mérigot].
Chevrier, F.-A., 1752, *Ma-gakou: histoire japonaise*, A Goa [Paris], Par exprès commandement de l'empereur.
Chevrier, F.-A., 1752, *Minakalis, fragment d'un conte siamois*, À Londres [Paris].
Cordonnier, J.-L., 2002, « Aspects culturel de la traduction : quelques notions clés », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 47.1, p. 38-50.
Ladmiral, J.-R., 1994, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard.
Ladmiral, J.-R., 2006, « Le *salto mortale* de traduire : éléments culturels et psycholinguistiques de théorie de traduction », *Transalpina*, 9, p. 55-74.
Mounin, G., 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
Oseki-Dépré, I., 1999, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Colin.
Venuti, L., 1995, *The Translator's Invisibility: A History of Translation*, London & New York, Routledge.

Luisa **Messina** est docteur en Littérature française de l'Université de Palerme. Ses domaines de recherche sont la littérature libertine du dix-huitième siècle et les oeuvres de François-Antoine Chevrier. Elle est l'auteur d'une vingtaine d'articles.

ENGLISH NOUNS OFTEN CONFUSED IN ROMANIAN[1]

Abstract: *The current paper presents several English nouns that are often confused in Romanian on the grounds of either their similar pronunciation in the English language, or similar translation of the respective nouns into the Romanian language. The present paper exemplifies by showing the usage of the respective nouns in different contexts and by explaining the reasons for the correct usage of the nouns. Beside the explanation in English of the meaning of nouns in different contexts, each noun is provided with a translation into the Romanian language in order for the nouns to be accurately comprehended by the Romanian speakers. Therefore, the paper intends to render a useful guidance in what regards an adequate usage of the easily mistaken English nouns, starting from easily confused nouns to more complex ones.*

Key words: *meaning, nouns, different*

Résumé : *L'actuel article présente plusieurs noms anglais qui sont souvent confondus en roumain en raison soit de leur prononciation similaire en langue anglaise, soit d'une traduction similaire des noms respectifs en roumain. Le présent article illustre ce fait en montrant l'utilisation des noms respectifs dans différents contextes et en expliquant les raisons de l'utilisation correcte des noms. À côté de l'explication en anglais de la signification des noms dans des contextes différents, chaque substantif est fourni avec une traduction dans la langue roumaine afin que les noms soient correctement compris par les locuteurs roumains. Par conséquent, le document se veut être un guide utile en ce qui concerne l'utilisation adéquate des noms anglais.*

Mots-clés*: sens, noms, différents*

Some English nouns, among other parts of speech, are sometimes mistaken in Romanian and therefore they are either misunderstood, or mistranslated into Romanian. The current paper takes into account several nouns that fall into this category by rendering the context in which they appear, by providing an adequate translation into Romanian as well as by explaining their meaning.

- APPETITE (poftă) is different from DESIRE (poftă).
  Appetite is normally used in connection with food. It refers to the feeling that you want to eat food.
  Desire can be used for study, work or play. It refers to a strong feeling that you want something.
  He's always had a great appetite.
  I have no desire to work today.

- BALL (minge, bal) is different from BOWL (castron).
  Ball means any object in the shape of a sphere, especially one used as a toy in various sports such as tennis and football.
  Ball implies a large formal occasion where people dance.

[1] Andreea **Moise**, University of Pitești, Romania
andreea_maciu@yahoo.com

Bowl is a round container, open at the top and deep enough to hold fruit, sugar, etc.
His mother bought him a new ball. (minge)
The woman brought her daughters to the ball. (bal)
The little boy prefers the yellow bowl to the green one. (castron)

- BATTLE (luptă) is different from WAR (război).
  A battle is a combat between two or more armed forces.
  War is a state of armed conflict between societies.
  The Battle of Stalingrad was a major battle on the Eastern Front of World War II.
  The deadliest war in history is the Second World War.

- CAUSE (cauză) is different from REASON (motiv).
  A cause is that which produces a result.
  A reason is that which explains or justifies a result.
  What is the cause of the rainbow?
  He had a good reason not to attend the meeting.

- CENTRE (centru) is different from MIDDLE (mijloc)
  Centre refers to a definite point. It is the middle point or part.
  Middle refers to an indefinite space around or near the centre.
  Where is the centre of the triangle?
  When I called him, he was in the middle of the crowd.

- COUNTRY (țară) is different from COUNTY (județ)
  Country stands for an area of land that has its own government, army, etc.
  County implies a political division of the UK or Ireland, forming the largest unit of local government, or the largest political division of a state in the US.
  He has visited many countries of the world so far.
  The county of Pitești is Argeș.

- CROWN (coroană) is different from CROWD (mulțime) and from CROW (cioară).
  Crown refers to a circular decoration for the head, usually made of gold and jewels, and worn by a king or queen at official ceremonies.
  Crowd implies a large group of people who have come together.
  Crow is a large, black bird with a loud, unpleasant cry.
  The Queen's crown was made of pure gold.
  She glimpsed him in the crowd.
  He scared the crows away.

- CUSTOM (obicei) is different from CUSTOMS (vamă, taxe vamale).
  Customs is an authority or agency in a country responsible for collecting tariffs and for controlling the flow of goods, including animals, transports, personal effects and hazardous items, into and out of a country.

Customs refer to duties
or taxes imposed on imported and, less commonly, exported goods.
He is not familiar with the Chinese customs.
It's important to know the procedure for getting your products through customs. (vamă)
Some merchants import goods without paying the full customs. (taxe vamale)

- CUSTOMER (client) is different from CLIENT (client).
When referring to a shop, a person can be a customer, whereas referring to an institution such as a bank, for example, a person can be a client.
That supermarket has plenty of customers.
That lawyer doesn't have enough clients.

- DESERT (deşert) is different from DESSERT (desert).
Desert means an area, often covered with sand or rocks, where there is very little rain and not many plants.
Dessert refers to sweet food eaten at the end of a meal.
The Antarctic Desert is the largest desert in the world.
Would you like some dessert? We have strawberry ice cream.

- END (sfârşit) is different from FINISH (finisaj, linie de sosire).
End refers to the final part of something such as a period of time, activity, or story.
Finish means the last covering of paint, polish or varnish for something made of wood to be ready to be used.
Finish also means the end of a race.
All good things must come to an end.
He didn't like the finish of the nightstands. (finisaj)
He saw the racers neck-and-neck at the finish. (linie de sosire)

- FINGER (deget de la mână) is different from TOE (deget de la picior).
Fingers are on the hand.
Toes are on the foot.
I've just hurt a finger of my right hand.
He hurt a toe of his left foot.

- FLOOR (podea) is different from GROUND (pământ).
The floor is that part of the room on which we walk.
The ground is outside the house.
When I got to his place, I saw a book lying on the floor.
The sergeant yelled at his soldiers to stay on the ground.

- FLOWER (floare) is different from FLOUR (făină).
Flower means the part of a plant that is often brightly coloured and has a pleasant smell, or the type of plant that produces these.

Flour means a fine, powdery foodstuff obtained by grinding and sifting the meal of a grain, expecially wheat, used chiefly in baking.
Most women enjoy receiving flowers.
She placed the flour on the top shelf.

- HABIT (obișnuință) is different from CUSTOM (obicei) and from CUSTOM (obișnuință).
  A habit belongs to the individual. It is something that you do often and regularly, sometimes without knowing you are doing it.
  A custom belongs to a society or country. It represents a way of behaving or a belief that has been established for a long time.
  He has several very bad habits, among which lying to people.
  The Romanians have very beautiful customs. (obiceiuri)
  Her custom of reading action scripts in the evening didn't agree with her husband. (obișnuință – a habitual practice of a person)

- HOUSE (casă) is different from HOME (acasă).
  A house is any building used for dwelling.
  Home is the particular house to live in.
  She has a beautiful house down the street.
  He usually gets home very late.

- IMAGE (imagine) is different from IMAGERY (reprezentări).
  Imagery refers to
  the use of expressive or evocative images in art, literature, or music.
  She couldn't get that image out of her head.
  Most of his paintings contain pastoral imagery.

- IMPRUDENCE (imprudență) is different from IMPUDENCE (tupeu, indecență).
  Impudence implies offensively bold behaviour.
  Unfortunately, her imprudence finally caused her death.
  Their constant impudence annoyed everyone.

- INDIVIDUAL (persoană) is different from PERSON (persoană).
  Individual refers to a single person as opposed to the group.
  Person refers to a man, woman or child.
  The individual must act not only to his benefit, but to the benefit of the community.
  He's a nice person.

- LEG (picior) is different from FOOT (picior).
  Leg is the part of the body from the hip down to the ankle.
  Foot is the part of the body below the ankle.
  His right leg was severely injured.
  He kept on walking despite the pain in his foot.

- PLAY (joacă) is different from GAME (joc).
  Play means amusement.
  Game means an entertaining activity or the equipment needed for such an activity.
  He is fond of play.
  He wants his parents to buy him a new PC game.

- POETRY(lirică) is different from POEM (poezie).
  Poetry represents the form of literature dealing with poems.
  A poem is one piece of poetry.
  He didn't understand poetry at all.
  She liked most of his poems.

- PREQUEL (poveste anterioară) is different from SEQUEL (continuare).
  A prequel is a literary, dramatic, or cinematic work whose narrative takes place before that of a preexisting work in the same series.
  A sequel is something that follows as a continuation, especially a literary, dramatic, or cinematic work whose narrative continues that of a preexisting work.
  That film is **a prequel to** the TV series.
  He found the sequel to *Divergent* amazing.

- PRICE (preț) is different from COST (preț).
  Price is the amount of money paid by the customer.
  Cost is the amount of money paid by the shopkeeper.
  Cost also refers to the amount of money needed to do or make something:
  The cost of raising a child is very high.
  What is the price of this dress?
  The rising cost of food worried them.

- SCENE (priveliște) is different from SCENERY (priveliște).
  Scenery refers to the general appearance of the country in the above example and cannot be used in the plural.
  That scene of the sunset really impressed her.
  The scenery in Greece is amazing.
  A scene is of one particular place.

- SHOT (doză) is different from SHUTTER (jaluzea).
  Shot represents a small amount of an alcoholic drink.
  Shutter represents a solid window covering used to block light and winds.
  He had three shots of Tequila.
  The old shutters were broken.

- SIGH (oftat) is different from SIGHT (priveliște).
  Sight refers to something worth seeing; a spectacle.
  Her sighs made him feel bad about it.

The sights of London are magnificent.

- SLEEP (somn) is different from SLIP (alunecare).
  Sleep implies the resting state in which the body is not active and the mind is unconscious.
  A slip is an accidental misstep threatening or causing a fall.
  He couldn't get enough sleep lately.
  She noticed his slip on the ice.

- SOLITUDE (singurătate, izolare) is different from LONELINESS (singurătate, izolare).
  Solitude is a state of seclusion or isolation, i.e. lack of contact with people.
  Loneliness is a complex and usually unpleasant emotional response to isolation or lack of companionship. Loneliness typically includes anxious feelings about a lack of connectedness or communality with other beings.
  She decided to resort to solitude in order to toughen up her spirit. That's why she became a nun.
  She sometimes felt a profound state of loneliness overwhelming her.

- STORY (poveste) is different from STOREY (etaj).
  A story is an account of events which may be true or not.
  A story means a floor or level of a building.
  In the evening the old man told the children an amazing story.
  Their house has three storeys.

- STORY (poveste) is different from HISTORY (istorie).
  History is a systematic record of past events; a subject in school.
  She finished her story in tears.
  The little boy found it hard to study the history of the Romans.

- STRANGER (necunoscut) is different from FOREIGNER (străin).
  A stranger is a person unknown to us.
  A foreigner is a person born in another country that is temporarily or permanently in a different country than his or her own.
  The little boy was advised not to talk to strangers.
  They were just foreigners in Italy.

- STREET (stradă) is different from ROAD (drum).
  A street is a way in a town or village with buildings on the sides.
  A road usually refers to a way leading from one town or village to another.
  The correct forms are: *on the road, on the way* and *in the street.*
  He didn't know the streets of the town.
  The road was icy.

- SUIT (costum) is different from SUITE (anfiladă de camere) and from SWEET (dulce).

Suit refers to a jacket and trousers or a jacket and a skirt, made from the same material.
A suite is a connected series of rooms to be used together: a hotel suite.
Something sweet is something that has a taste similar to that of sugar; not bitter or salty.
He has just bought a new suit.
They are staying in a suite at the Ritz.
I'd like to have something sweet.

- TOXICITY (toxicitate) is different from TOXICOLOGY (toxicologie).
  Toxicology is a branch of biology, chemistry, and medicine concerned with the study of the adverse effects of chemicals on living organisms.
  The toxicity of the city made him leave the urban area.
  He has always been interested in toxicology.

- TRAVEL (călătorie) is different from JOURNEY (călătorie).
  Travel is used in a general sense, either in the singular, or in the plural.
  Journey means going from one place to another, usually implying a long distance.
  That book was about his travels.
  He has always loved travels.
  The journey takes five hours by plane.

- WELFARE (prosperitate) is different from WARFARE (război)
  Welfare means health, happiness, and good fortune.
  The set of techniques and actions used to conduct war is known as warfare.
  Warfare stands for armed conflict.
  Every person is concerned with the welfare of his or her family.
  The mind is like a battlefield where spiritual warfare can be either won or lost.

Broadly speaking, the current paper aims at offering guidance on the correctness of the language as defined by Sporiș Valerica – "the general quality of the style which presupposes the strict compliance with the norms of the current literary version of a language within communication" (Sporiș, 2010). The part of speech taken into account, nouns, are debated upon with specifics that enhance the importance of compliance with the current linguistic norms

REFERENCES:

http://dictionary.cambridge.org, consulted on December 16, 2016
http://www.differencebetween.info, consulted on February 14, 2016
http://www.engvid.com, consulted on February 13, 2016
http://www.oxforddictionaries.com, consulted on February 14, 2016
http://www.thefreedictionary.com, consulted on February 14, 2016 and February 18, 2016
https://en.wikipedia.org, consulted on February 14, 2016
American Heritage Dictionary of the English Language, Fifth Edition, Houghton Mifflin Harcourt Publishing Company, 2011;

Fitikides, T.J., B.A., F.I.L., *Common Mistakes in English*, Longman, 1995;
Sporiş Valerica, 2010, „Abateri frecvente în exprimarea actuală. Solecismul", *International Conference Comunicare, context, interdisciplinaritate*, Lucian Blaga University, Sibiu, pp.350-355.

Andreea Irina **Moise** is a Lecturer, Ph.D., teaching English at the University of Piteşti, Romania. She holds a doctorate in Romanian literature obtained in 2011 and she has been an authorized translator by the Ministry of Justice in Romania since 2005. Her main research interests include translation technology, audiovisual translation, translator training, and cultural studies.

REPRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES DE VIEUX PÈRE, VIEILLE MÈRE EN MILIEU IVOIRIEN[1]

Résumé : *La langue française subit des influences sociolinguistiques dans les territoires francophones et particulièrement en Côte d'Ivoire où le nouchi, particularité argotique spécialisée, transmet son dynamisme au français local à travers des créations lexicales ou phraséologiques et des emplois inhabituels qui créent des relations sémantiques, des effets de sens tout aussi inhabituels. C'est dans ce sens que sont abordés les termes vieux père, vieille mère pour montrer que le français local utilise des termes, bien connus dans la langue française, qu'il soumet à une forte contextualisation qui va les recoder et les résémantiser de façon à représenter une/des réalité(s) locale(s) différentes à plusieurs niveaux de la réalité conventionnelle initialement inscrite dans leur emploi.*

Mots-clés : *nouchi, création phraséologique, association collocative, induction sémantique, opacité référentielle.*

Abstract: *French language is under sociolinguistic influences in French-speaking territories and particularly in Côte d'Ivoire where the nouchi, specialized slang feature, transmits its dynamism to the local French through lexical creations or phraseology and unusual uses those create semantic relationships, meaning effects equally unusual. It is in this sense that the old father and old mother are discussed under to show that the local French uses terms, well known in the French language, which he submits to strong contextualization that will recode and give some new meanings in a way to represent local reality (ies) different at several levels of conventional reality originally written in their use.*

Keywords: *nouchi, creating phraseology, collocative association, semantic induction, referential opacity.*

Introduction

Des dynamiques linguistiques endogènes à des groupes sociaux obligent la langue française à s'accommoder avec certains usages qui fonctionnent comme des particularités linguistiques dans l'espace francophone. Ces usages procèdent, par exemple, des solécismes et/ou des phénomènes de (dé/re)sémantisatisation qui aboutissent quelquefois à la création de nouvelles unités sémantiques. Dans le second cas, on assiste parfois à des associations collocatives non usuelles dans la langue française mais qui s'érigent, par l'usage, en expression dans un groupe sociolinguistique donné. La cooccurrence peut exister déjà dans la langue mais la régularité d'emploi la transforme en une innovation phraséologique (Christopher Gledhill ; Pierre Frath : 2007) qui la rend indépendante des contextes où elle figurait occasionnellement. On s'intéressera au cas *« de vieux père ou vieille mère »* en Côte d'Ivoire qui sont devenus des expressions locales à consonances sémantiques multiples. La question sera donc de mener, ici, une réflexion sur leurs représentations sémantiques. Ce qui conduit à une approche des termes en tant que création phraséologique avant de voir ses inductions sémantiques.

[1] Konan Lazare **N'guessan**, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
laznguessan71@yahoo.fr

I – Création phraséologique

Le terme *« vieux père »* avec sa contrepartie féminine « *vieille mère »* sont des unités syntagmatiques bien connues dans la langue française en tant qu'assemblage occasionnel pour désigner des parents géniteurs dont l'âge est vraiment avancé. Ils peuvent également identifier un curé à un âge sénile :

1- Il tient tous les jours la main de *son vieux père* lorsque celui-ci vient se dégourdir les jambes le soir.

2- Il a appelé au sujet de *sa vieille mère* qui ne peut plus pratiquement marcher.

3- Le vieux père curé a été heureux de bénir ce petit enfant.

Tel que les occurrences apparaissent, on est dans le cadre d'une combinaison libre c'est-à-dire une combinaison banale, non combinée en langue. Leur évocation en tant qu'unité syntagmatique est une association ponctuelle servant à traduire un fait de parole individuelle et peut-être spontanée. Les unités composantes ne sont pas dans une contrainte de cohabitation telle que la présence de l'une exige souvent la présence de l'autre dans les déroulements sémantiques. Dans les exemples ci-dessus, père et mère n'évoquent pas dans l'esprit ou même dans la langue un accompagnement rituel de vieux ou de vieille comme, par exemple, le feraient un certain nombre de termes qui entrainent dans leur sillage le déploiement habituel d'un autre terme accompagnateur (collocatif). Par exemple, le terme *chamade* appelle à l'esprit une combinaison déjà codée dans la langue à savoir *battre la chamade* ; le verbe tenir ne peut atteindre toute sa signifiance si les expressions *tenir bon, tenir la dragée haute, tenir une classe, tenir son rang* ne sont pas soulignées. Ce qui n'est pas le cas avec père ou mère qui sont, ici, dans un rapport indépendant avec vieux ou vieille. A la rigueur, on peut les voir dans des associations comme *mère poule* pour une représentation métaphorique de la femme ou *fille-mère*. Ici, vieux et vieille s'associent à père et à mère comme pourrait le faire n'importe quel caractérisant : jeune mère, mère gentille, bonne mère, méchante mère ; jeune père, digne père, brave père…. Comme tel, vieux et vieille fonctionnent comme une extension usuelle du groupe nominal qui apporte une précision ou qui modifie l'intension (Jan Goes : 1999) du nom. Sous cette forme Maurice, Pergnier (1980 : 307) les appelle simplement des unités structurales par opposition aux unités idiomatiques ou aux collocations.

Les observations qui sont ainsi faites rendent compte de l'utilisation normale de ces unités syntagmatiques dans les conditions ordinaires. Mais ce qui attire l'attention sur elles, en Côte d'Ivoire, c'est le conditionnement particulier, la contextualisation novatrice de leur usage. C'est aussi la fréquence, la régularité dans le discours c'est-à-dire leur transformation en terme populaire qu'on peut entendre dans tous les échanges relativement à une bonne frange de la population. Ils deviennent, ainsi, une expression. Ils constituent désormais une construction nouvelle fruit d'une négociation au sein de la communauté linguistique qui lui donne une acception (Gledhill ; Frath : 2007) souvent différente du sens inhérent. On parle de négociation parce que, comme le révèle la sociolinguistique, une innovation linguistique demande une validation, une appropriation lentes et progressives par la communauté linguistique avant de finir par s'imposer. Cette construction nouvelle qui devient une expression inédite dans la langue française constitue ce que Gledhill et Frath (idem) ont appelé création phraséologique. Ils la définissent comme « toute innovation expressive qui ne constitue pas une collocation régulière dans une langue donnée ». Ainsi, de combinaison libre qu'ils étaient, ils se transforment, dans la pratique

linguistique ivoirienne, en collocation parce que désormais chacun des éléments composant l'unité syntagmatique exerce une contrainte sur l'autre :

> 4 -Salut les gars, je vous présente mon vieux père, Dr. Walia. C'est un vieux père qui me soutient beaucoup. Il est jeune mais très responsable. Vieux père, voici mes amis, il y a des vieux pères parmi eux mais c'est comme ça.
> -Enchanté, vieux père.
> 5- Si ça chauffe, j'ai un vieux père qui est à la justice qui va régler mon problème.
> 6- Bonjour la vieille mère, je voudrais cinq cents francs Alloco.
> 7- bonjour la vieille mère, le vieux père m'a demandé de venir le voir.

On voit bien que cette unité syntagmatique a pris sa place dans les actes discursifs, dans les échanges, en tout cas, au sein d'une frange de la population. La pratique a fait de ces signes des cooccurrences alors que dans la langue française même, il n'y a aucune revendication d'attraction mutuelle au sens de John Firth (1957 :12), étant entendu qu'ils y sont régulièrement en combinaison libre. Sans être dans une situation de figement plus ou moins strict, ils deviennent des données linguistiques localement codées c'est-à-dire qu'ils reçoivent une référenciation propre à la manière d'une unité lexicale. On les considère alors comme l'expression d'une pensée sans que leur syntactique corresponde forcément à la somme des pensées (sens ou signification) des signes de la combinatoire syntagmatique, c'est-à-dire l'unité syntagmatique. *Vieux père* n'a pas forcément le sens de l'ensemble formé par les sens de vieux et de père. C'est pour cela d'ailleurs que Glédhill et Frath parlent de lexicalisation. Le sens de vieux père n'est pas le résultat mécanique de la conjonction des deux vocables (John Sinclair ; 1991). Ainsi, la structure syntaxique (adj (vieux)+nom (père)) se solidarise pour devenir relativement un terme unique plus ou moins idiomatisé. Ils se lexicalisent donc pour former une nouvelle unité lexicale renvoyant à une nouvelle dénomination. De la lexicalisation, Laurent Perrin (2016) dit qu'elle rend compte des changements diachroniques aboutissant à la formation de nouvelles unités lexicales. C'est donc un processus de création qui fait des segments de dimension variable (morphème, syntagme) des unités lexicales autonomes. *Vieux père, vieille mèr*e sont désormais utilisés comme des substantifs émergents qui ont une référence autre que celle que donne leur structure compositionnelle dans la combinaison libre.

Tel qu'ils apparaissent, on pourrait parler d'expression idiomatique, mais ce qui nous dissuade, c'est le manque de figement de leur structure. En effet, l'expression idiomatique se caractérise par une certaine rigidité dans son fonctionnement. Considérons les expressions idiomatiques suivantes :

> Mettre les voiles.
> Casser la pipe.
> Donner sa langue au chat.
> Les carottes sont cuites.
> Prendre le taureau par les cornes.
> Le qu'en-dira-t-on

En dehors des verbes qui varient souvent, les expressions ne subissent pas de transformations syntaxiques par des insertions. Par exemple, *mettre beaucoup les voiles* n'a pas le même sens que *mettre les voiles* ; *casser la pipe* n'est pas la même chose que *casser*

cette/plusieurs pipe(s). Prendre le gros taureau par les crosses cornes ne ressemble pas à *prendre le taureau par les cornes*. Une modification de la structure d'une unité idiomatique conduit à une reconsidération sémantique et fonctionnelle. Ce qui ne semble pas être le cas avec vieux père, vieille mère qui peuvent varier. On *peut* avoir *une très jolie vieille mère, un très bon vieux père.* En fait la création phraséologique se présente sous au moins deux aspects pour ce qui nous regarde : l'idiomatisation et la collocation. Le premier permet la création d'unités idiomatiques : l'ensembles des locutions et des idiomes ; le deuxième permet la création d'unités collocatives. Tandis que les premières sont dans une contrainte de figement syntaxique souvent très rigide, les secondes bénéficient d'un figement syntaxique moins grand. C'est ce qui explique que vieux père ou vieille mère puissent subir des variations. Cela va sans dire, que ces syntagmes procèdent de la collocation et qu'ils sont par conséquent des unités collocatives. Leur relative liberté syntaxique fait qu'on les utilise souvent même sans la base collocative (père, mère) :

8-Je veux voir le vieux.
9-Eh mon vieux ! je suis content de vous voir.
10-Le vieux, le transport c'est deux cents francs Yopougon-Adjamé.
11-Ma vieille est allée au village.

Dans les milieux déscolarisés, la prononciation subit même une modification surtout au niveau du collocatif *vieux* qui devient *vié.* Ce qui constitue une sorte de réduction phonétique.

Les créations phraséologiques de ce genre foisonnent dans les milieux déscolarisés, dans l'argot ivoirien avec des termes comme *enjailler* (procurer de la joie)*, s'enjailler* (se faire plaisir, s'amuser, s'éclater)*, enjaillement* (manifestation de joie publique) (Philipe Duval ; 2012 : 57) qui sont des éléments tirés d'un signe déjà existant. Sabine Kube (2005) a fait une étude de quelques créations de ce type. Pour ce qui est de vieux père ou de vieille mère, il convient de savoir les sens qu'ils véhiculent.

II – Induction sémantique

Pour Moreno-Cabrera (1998), la lexicalisation est un phénomène « lexicotélique » c'est-à-dire un changement morphosyntaxique ou fonctionnel qui va de la syntaxe au lexique. Comme tel, ce phénomène est dans l'obligation de s'accompagner de phénomènes sémantiques corollaires de ce changement. En effet, ce genre d'activité au niveau des signes linguistiques est toujours porteur de nouvelles acceptions du fait des nouveaux effets de référenciation que cela implique. Cela veut dire qu'un système de négociation est mis en place dans le cadre du sens qu'on doit accorder à ces nouvelles acceptions. Et c'est cela qui aboutit à la résémantisation de la nouvelle unité lexicale. Relativement aux deux occurrences linguistiques en question, ici, on est déjà en droit de dire que la généralisation de leur emploi conduit inexorablement à plusieurs interprétations. On s'accorde pour dire que la forme lexicale se fixe, avec des contraintes syntaxiques, dans l'usage de la communauté linguistique mais, ici, à la différence d'une locution ou de certains éléments lexicalisés que la lexicalisation enferme dans une rigidité sémantique, on assiste, au contraire, à un relatif foisonnement sémantique. Réexaminons les exemples déjà cités plus haut :

12 -Salut les gars, je vous présente mon vieux père, Dr. Walia. C'est un vieux père qui me soutient beaucoup. Il est jeune mais très responsable. Vieux père, voici mes amis, il y a des vieux pères parmi eux mais c'est comme ça.

-Enchanté, vieux père.

13- Si ça chauffe, j'ai un vieux père qui est à la justice qui va régler mon problème.

14- Bonjour la vieille mère, je voudrais cinq cents francs Alloco.

15- bonjour la vieille mère, le vieux père m'a demandé de venir le voir.

Dans (12), les trois premières occurrences de *vieux père* on a le sens d'aîné mais aussi de personne adulte et importante dans la vie du locuteur en termes de bienfaiteur et de bienveillance. Si on retrouve aîné (grand frère), adulte dans le sens de la quatrième occurrence de l'exemple, celui de personne importante semble absent que ce soit dans la vie personnelle du locuteur ou dans la société. Elle suggère seulement que le locuteur a des amis plus âgés que lui-même ou que Dr. Walia contrairement à la dernière occurrence où on perçoit tout le respect, toute la valeur méliorative dans l'emploi du terme *vieux père.* Dr. Walia n'est sans doute pas encore un bienfaiteur pour eux (même s'il l'est en puissance) mais l'intérêt de cette désignation réside dans l'importance et la place sociale qu'occupe, aux yeux des autres, ce personnage.

On retrouve les valeurs de bienfaisance, de bienveillance et d'importance sociale dans l'exemple (13) également. Mais, ici, il peut être doublé des notions d'oncle, de connaissance, de relation. *Un vieux père*, c'est alors une personne importante pour soi, pour la société ; c'est aussi un grand frère, un aîné, adulte de surcroît, un oncle, une connaissance, une relation.

On comprend que le sens compositionnel qui est le sens conventionnel n'a rien à voir avec le sens en usage au vu des différentes variations sémantiques qui sont en éveil lorsqu'un discours active ce terme. Le contexte discursif prend alors toute sa place parce qu'il donne la dimension pragmatique de *vieux père* en orientant vers le sens convoqué dans la situation de discours. On comprend aussi qu'on n'utilise pas ce terme pour marquer un âge assez avancé mais plutôt, en tout cas le plus souvent, son affectivité. Ainsi, plutôt que de dire *madame*, un jeune préférait dire *vieille mère* comme dans l'exemple (14) pour montrer plus de familiarité, moins de distance que recommande d'ailleurs la vie socio-communautaire qui fait de tout le monde, son frère, sa sœur et des plus âgés, des grands frères et sœurs, des papas, des mamans. *Madame* sonnerait comme une désignation solennelle, une formule sans chaleur affective. On le considère aussi comme un terme de l'administration utilisé pour désigner une responsable administrative, une secrétaire, en somme, une femme travaillant dans un service administratif. En clair, on voit en cela une désignation intellectuelle. C'est pourquoi les autres femmes (femmes au foyer, villageoises, paysannes ou dans l'informel) ne se reconnaissent pas trop dans ce terme et acceptent plutôt *vieille mère* parce qu'elles supposent que *madame* est lié à un certain pouvoir administratif et intellectuel qu'elles n'en ont pas. Pour ces femmes, le terme maman est plus expressif et elles trouvent son équivalent dans *vieille mère*. A contrario, les intellectuelles grincent des dents quand elles sont confrontées à cette désignation car elles trouvent le terme un peu péjoratif, irrespectueux parce qu'il mettrait plus en exergue plutôt leur maternité. Cependant, elles acceptent parce qu'elles sont conscientes que c'est un phénomène social qui les dépasse.

Vieille mère traduit alors un lien affectif factice en (14), par exemple, où on n'est pas sûr que les personnages se connaissent auparavant, ou réel comme en (15) tout comme *vieux père* en (15), pour faciliter les échanges sociaux. Comme on voit, *vieux père et vieille mère* dans l'exemple (15) ont remplacé les appellations longtemps admises comme tantie, tonton certes plus respectueux, mais qui semblaient plus restrictifs puisqu'ils désignent forcément des personnes adultes. L'avantage de ces termes est qu'en fait, le critère d'adulte qui est le critère de base n'est pas systématique. En effet, il arrive qu'un jeune aborde un congénère par ce terme en ayant bien conscience qu'ils sont du même âge. Il peut en être ainsi d'un étudiant s'informant auprès d'un autre qu'il ne connait pas :

16-Vieux père, je cherche le Département de Lettres Modernes.

Le fait que leur emploi dépende aussi de l'évaluation qu'on fait de l'âge de soi relativement à l'âge de l'autre n'est pas toujours opératoire parce qu'on remarque que des acteurs même plus âgés désignent leurs interlocuteurs dans ces termes. Il en est ainsi d'un mécanicien qui appelle son client habituel, son client généreux *vieux père* quand bien même celui-ci soit son cadet :

17-Bonjour vieux père, je t'appelle pour te dire que ta voiture est prête et que tu peux passer la chercher.

Réduit au seul adjectif substantivé, le Grand Robert dit que lorsqu'il est accompagné d'un possessif, il constitue « un terme d'amitié, d'affection qui s'emploie même entre personnes jeunes et même entre les enfants ». Faisant référence au français d'Afrique, il ajoute que vieux employé simplement désigne « une personne adulte, spécialement père (mère), oncle (tante), une personne importante, un chef » dans un ordre de vision méliorative et de respect.

Accompagné du possessif, certains emplois correspondent à ces définitions mais beaucoup d'autres fonctionnent autrement en étant ni terme d'amitié, ni un terme d'affection en tant que tel. On ne l'utilise pas pour exprimer forcément son amitié ou pour marquer sa tendresse, son attachement mais seulement pour créer une familiarité qui permet un abord facile : c'est le cas de l'apprenti-gbaka (mini-bus) qui s'adresse à un jeune passager :

18-Mon vieux, le transport Yopougon-Adjamé, c'est trois cents francs

Quand l'interlocuteur semble trop jeune pour être désigné ainsi, mon vieux est substitué par le terme *mon petit.* Ainsi, plus que l'amitié, la tendresse ou tout autre sentiment, la familiarité est un objectif recherché dans ce genre d'emploi dans une société où même l'inconnu est considéré comme un frère, un parent. Sans le connaître, celui-ci apparaît comme un familier du fait de la même appartenance communautaire.

Par ailleurs, d'autres emplois les transforment en procédés interjectifs :

19-Tu as osé me faire ça ? Eh djah ma vieille ! Tu vas me connaître.
20-Je suis admis à mon concours ! Eh djah ma vieille !
21-Eh djah ma vieille ! Je suis content de te voir ce matin !

Eh djah ma vieille ! est une exclamation qui exprime dans ces trois énoncés des émotions différentes allant de la colère à la joie. Son invariabilité, sa référence à l'attitude émotionnelle plus ou moins vive du sujet parlant et la forme grammaticale révèlent bien l'interjection qui traduit, ici, les variations d'emploi des termes concernés. Il faut avouer que cette interjection est plus fréquente dans le milieu nouchi pur (un parler argotique ivoirien très spécifique) que dans la tendance vulgarisée accessible à tous. Elle n'est donc pas tout à fait systématique mais elle demeure tout de même une spécificité de l'emploi des termes en question en Côte d'Ivoire.

Le dictionnaire le Grand Robert rappelle que l'adjectif substantivé vieux, vieille renvoie, en français d'Afrique, à un adulte. Ce qui n'est pas toujours le cas. L'exemple (16) avec les étudiants en témoigne mais cela est encore plus évident lorsque le vieux ou la vieille désignent des enfants. En effet, dans certains groupes sociaux, lorsqu'un enfant porte le même prénom que celui d'un grand-parent, vivant ou mort, en l'honneur de ce dernier, cet enfant est appelé affectueusement *la vieille* ou *le vieux* pour que les géniteurs de l'enfant n'aient pas à prononcer, par respect, le prénom de leur propre père ou mère. Par ce mécanisme, c'est l'adulte qui appelle désormais l'enfant par ces termes.

Le tour des différents usages des termes *vieux père, vieille mère* et leurs variantes montre que les valeurs sémantiques locales débordent largement le cadre conventionnel et qu'il faut sans doute des recours sémantiques contextualisés pour arriver à une meilleure interprétation dans les divers emplois. L'élargissement du sens dans ces situations crée quelquefois ce que l'on appelle une opacité référentielle.

Selon André Martinet (1999 : 11), les termes créés par les collocations semblables à vieux père, vieille mère sont des synthèmes qu'il définit comme des unités linguistiques qui fonctionnent syntaxiquement comme des monèmes complexes. Pour lui, « ... il s'agit d'une unité linguistique signifiante, désignant une notion bien définie, mais où la forme permet de distinguer des éléments successifs porteurs au départ de sens distinctifs. »

Il avance que l'unité du synthème dépend spécifiquement de sa fonction syntaxique par le respect de certaines contraintes à savoir :

- « ... *a)* l'impossibilité de déterminer individuellement les monèmes constituants,
-*b)* l'obligation de tout synthème de s'intégrer dans une classe préétablie de monèmes. (Ibid : 15)»

Ces obligations font de vieux père, vieille mère, des locutions nominales. En tant que noms, ou simplement unités linguistiques, ils doivent renvoyer à une notion bien définie comme le dit Martinet. Mais comme ce sens n'est pas compositionnel, il faudrait avoir des instructions pour pouvoir le décoder. C'est-à-dire que celui qui ne connaît pas la composition peut avoir des difficultés à interpréter puisque le sens ne se donne pas sur la base des éléments constituants. On parle alors d'opacité référentielle. Ceci est un premier niveau d'opacité. Le deuxième niveau se trouve dans ses variations référentielles. En effet, on parle aussi d'opacification référentielle lorsqu'une unité linguistique passe d'un stade concret à un stade conceptuel regroupant plusieurs acceptions ou du concret à l'indéfini. Frege (1892) parle aussi de passage d'une référence ordinaire à une référence indirecte. L'opacité référentielle est donc un départ à la dérive du sens dénoté vers des sens multiples qui rendent confuse l'approche sémantique d'un terme. Vieux père a, par exemple, une référence opaque parce que son sens dénoté, son sens compositionnel ou ordinaire ne permet plus d'identifier sa référence actuelle dans le français ivoirien. Son sens s'est

tellement démultiplié qu'il est assimilé à un concept. Comme on a pu le constater dans les exemples cités, chaque énoncé active un sens qui n'est pas forcément le même dans un autre à tel point qu'au bout du compte, on se retrouve avec plusieurs propriétés définitoires, avec différentes catégories d'éléments référés.

Conclusion :

On pourra retenir que l'association particulière de vieux et de père ou de vieille et de mère, en Côte d'Ivoire, a fait de ces termes une expression nouvelle, une création phraséologique dont l'usage généralisé a multiplié les références sémantiques. Cette création phraséologique est un exemple même du dynamisme des parlers francophones, en l'occurrence, le parler urbain en Côte d'Ivoire où le nouchi est un vivier intéressant, un laboratoire d'innovations lexicales qui alimente en permanence le français local en termes nouveaux. Même si ces créations s'appuient très souvent sur le lexique français comme c'est le cas avec les éléments étudiés, la contextualisation particulière qui les accompagne dans leurs emplois les contraint à une codification différente qui nourrit une résémantisation ou occasionne une opacité référentielle du fait de la démultiplication (polysémie) sémantique.

BIBLIOGRAPHIE

Duval, Philippe, 2012, *Côte d'Ivoire : Chroniques de guerre 2002-2011*, L'Harmattan.
Firth, John R, 1957, *A Synopsis of Linguistic Theory*, 1930-1955, Oxford, OUP.
Frege, G., 1971, « Sinn und Bedeutung » Nr 100, 25-50, 1892 ; trad franç. : « Sens et dénotation », in *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, p. 102-126.
Gledhill, Christopher, Frath Pierre, 2007, « Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique », *La linguistique* 1/2007 (Vol. 43), p. 63-88
URL: www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-63.htm.
DOI : 10.3917/ling.431.0063.
Goes, Jan, 1999, *L'adjectif : entre nom et verbe*, De Boeck Supérieur.
Kube, Sabine, 1999, *Gelebte Frankophonie in der Côte d'Ivoire: die Dimensionen des Sprachphänomens Nouchi und die ivoirische Sprachsituation aus der Sicht abidjaner Schüler*, LIT Verlag Münster.
Martinet, André, 1999, « Le synthème », *La Linguistique,* vol. 35/2, 1999.
Moreno-Cabrera, J.C., 1998, « On the relationship between grammaticalization and lexicalization »,in Giacalone RamatA. & Hopper P. J. (edition), 1998, p. 209-227.
Perrin, Laurent, 2016, « Enonciation, grammaticalisation et lexicalisation », in *Cahiers de praxématique*, CNRS, 2006, p.81-102, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 15 septembre 2016. URL : http://praxematique.revues.org/621
Pergnier, Maurice, 1980, *Les fondements sociolinguistiques de la traduction*, Champion.
Sinclair, John, 1991, *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, OUP.

Konan Lazare **N'guessan** est Maître-Assistant à l'université Alassane Ouattara de Bouaké en Côte d'Ivoire. Enseignant de Lettres Modernes après un Doctorat de Thèse Unique en Grammaire et Linguistique du français, ses recherches portent sur l'énonciation en général. Dans l'orientation de la grammaire textuelle, certains travaux portent sur le langage d'Ahmadou Kourouma dans ses configurations textuelle, narratologique et pragmatique. Dans celle de l'analyse du discours, des travaux tentent des approches sémantiques en abordant les questions du sens linguistique, du sens en contexte, de la relation entre forme et sens et de la violence verbale.